**Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 3e Légion de Gendarmerie**

Imprimerie Gelé et Pietrini – Rouen - 1922

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

# HISTORIQUE

de la

# 3e Légion de Gendarmerie

1914-1919



ROUEN

IMPRIMERIE GELÉ & PIETRINI

13-15, Rue de la Vicomté, 13-15

—

1922

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

# HISTORIQUE

**de la**

# 3e Légion de Gendarmerie

---

**I**

**Période du 2 Août 1914 au 30 Avril 1918**

**II**

**Période du 1er Mai 1918 au 31 Décembre 1919**

Ancestramil

**Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 3e Légion de Gendarmerie**
Imprimerie Gelé et Pietrini – Rouen - 1922
*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

# Avant-Propos

_____

La Gendarmerie ayant fourni des détachements prévôtaux aux grandes unités, ainsi que des officiers, gradés et gendarmes aux divers corps de troupe, son Historique se confond avec celui de l'Armée tout entière.
L'Historique de la 3e Légion serait donc un chapitre particulier des Historiques des nombreuses unités où elle fut représentée et avec lesquelles elle a vécu, combattu, souffert et espéré, puis participé au triomphe.
Mais notre but est de mettre en relief la gloire des officiers, officiers, et gendarmes qui, tous, ont honoré la 3e Légion de Gendarmerie par leur conduite et par les services rendus au cours de la guerre 1914-1919 ; nous mettrons donc en relief les faits qui sont à l'honneur de notre Arme, aussi bien les faits individuels qui furent l'objet d'une citation à l'ordre que ceux qui ne furent pas sanctionnés par cette récompense, ainsi également que les actions collectives qui, faisant ressortir de brillantes qualités de courage, courage, dévouement, d'abnégation, se rapportent à un ensemble sans qu'il soit possible de citer spécialement l'un des auteurs.
C'est dans cet esprit qu'a été rédigé le présent Historique, avec le seul souci d'être fidèle, clair et complet. Peut-être s'étonnera-t-on de voir les faits concernant certaines prévôtés prendre des développements très inégaux ? Cela tiendra principalement à l'inégalité des documents rassemblés, certaines prévôtés ayant envoyé des journaux de marche détaillés, certaines autres n'ayant fourni que l'extrait des citations obtenues.
Dans l'exposé des faits, on a adopté le classement par prévôté ; mais, ici, une distinction s'impose. Les prévôtés ont été réparties en deux classes :
1° Celles qui furent administrées par la Légion ; de celles-là la Légion a reçu les journaux de marche et certains documents à l'appui. Aussi fut-il possible de retracer succinctement leur Historique en mettant en valeur aussi bien les actions collectives que les actions individuelles ;
2° Celles qui ne furent pas administrées par la Légion et auxquelles la 3e Légion n'a fourni que de petits détachements et même souvent des isolés. Sur ces prévôtés la Légion possède moins de renseignements, leurs journaux de marche ayant été destinés à la Légion mère. Aussi, pour ces dernières, l'Historique ne peut guère que relater des actions individuelles.

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## PREMIÈRE PÉRIODE

## *(2 AOUT 1914 AU 30 AVRIL 1918)*

## DIVISIONS DE L'HISTORIQUE

| | | |
|---|---|---|
| 1re PARTIE | **Gendarmerie** | Mouvements du personnel. |
| | Raid allemand sur les ponts de la **Gendarmerie de l'Intérieur** | Raid allemand sur les ponts de la Seine en amont de Rouen. |
| | | Compagnie de la Seine Inférieure. |
| | | Compagnie de l'Eure. |
| | | Compagnie du Calvados. |
| 2e PARTIE | *A)* **Prévôtés administrées par la 3e Légion** | Q. G. du 3e C. A. |
| | | Q. G. 5e D. I. |
| | | Q. G. 6e D. I. |
| | | Q.G. du 4e G. D. R., devenu 33e C. A. |
| | | Q. G. 53e D. I. |
| | | Q. G. 6e C. A. |
| | | Q. G. 12e D. I. |
| | | Q. G. 40e D. I. |
| | | Q. G. 42e D. I. |
| | | Q. G. 82e D. I. T. |
| | | Q. G. 16e D. I. C. |
| | | Étapes. |
| | | Groupe des Armées du Nord. |
| | | D. M. de la D. E. S. 6e Armée. |
| | | Q. G. État-major de Senlis. |
| | | 2e, 162e, 189e et 197e sections. |
| | | Mission française auprès de l'Armée américaine. |
| | | 1er Peloton de renfort. |
| | *B)* **Prévôtés contenant des éléments de la 3e Légion** | Des éléments de la 3e Légion sont entrés dans la formation de 88 unités dont la liste sera donnée plus loin. |

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

PREMIÈRE PARTIE

---

## Gendarmerie de l'Intérieur

---

### Mouvements du Personnel

**Le 2 août 1914**, au moment où s'affichait l'ordre de mobilisation générale, la 3° Légion de Gendarmerie comprenait l'es effectifs suivants :

| Compagnies | Officiers | Gendarmes à cheval | Gendarmes à pied | Totaux |
|---|---|---|---|---|
| Seine-Inférieure | 4 | 79 | 34 | 113 |
| Eure | 6 | 79 | 57 | 136 |
| Calvados | 5 | 73 | 37 | 110 |
| Totaux | 15 | 231 | 128 | 359 |

La Légion fournit aussitôt aux prévôtés le personnel ci-dessous :

| Compagnies | Officiers | Gendarmes à cheval | Gendarmes à pied | Totaux |
|---|---|---|---|---|
| Seine-Inférieure | 7 | 155 | 201 | 356 |
| Eure | 6 | 114 | 118 | 232 |
| Calvados | 7 | 120 | 167 | 287 |
| Totaux | 20 | 389 | 486 | 875 |

Comme le montrent ces tableaux, la 3e Légion détachait aux armées, dès les premiers jours de la mobilisation, plus des deux cinquièmes de son effectif. Si la proportion n'atteignait pas un tiers pour la Compagnie de la Seine-Inférieure et le dépassait légèrement pour celle du Calvados, elle atteignait les trois cinquièmes dans l'Eure. En tenant compte des vacances, il restait une moyenne de trois gendarmes par brigade dans la Seine-Inférieure et le Calvados et de moins de deux dans l'Eure. Dans les quelques jours qui suivirent, la Légion reçut environ deux cents gradés et gendarmes réservistes ou territoriaux, qui furent affectés aux postes les plus chargés.

Cet effectif insuffisant ne tarda pas à être diminué par les pertes inévitables : remplacement des gendarmes aux prévôtés, formation de prévôtés nouvelles, création de nouveaux postes provisoires à l'intérieur, l'intérieur, des militaires inaptes au service, etc. Le recrutement de la gendarmerie fut tari dès la mobilisation.
Cette situation fut améliorée : 1° par le rappel des sous-officiers retraités par ancienneté, en vertu d'une dépêche ministérielle du 3 août 1914 ; 2° par le rappel des brigadiers et gendarmes retraités par ancienneté, en vertu du décret du 27 octobre 1914 ; 3° par la création des gendarmes auxiliaires (décret du 23 avril 1915). Ceux-ci arrivèrent à partir du 1er juillet 1915, renforçant bientôt chaque brigade d'une unité environ. Les brigades se trouvèrent donc portées à un effectif moyen de quatre hommes vers le 1er janvier 1916, dont environ 54% de gendarmes de l'active, 24% de territoriaux et 22% d'auxiliaires.
La situation ne se modifia que légèrement jusqu'à l'automne 1917, le nombre des gendarmes de l'active allant en diminuant légèrement, celui des gendarmes auxiliaires en augmentant, malgré qu'un certain nombre aient été mis en sursis, détachés à la terre ou renvoyés dans leurs foyers à divers titres. Au 1er août 1917, la proportion était devenue : active, 48 % ; rappelés, 24 % ; auxiliaires, 28 %.
C'est à cette époque que la loi du 10 août 1917 appela dans les unités combattantes les militaires de la gendarmerie qui ne servaient pas effectivement dans cette arme le 1er août 1914. La 3e Légion eut ainsi l'honneur de fournir encore aux armées 31 gendarmes de l'armée active et 5 de la réserve.
L'instruction sur le recrutement de la gendarmerie du 29 juillet 1917, modifiée par la circulaire ministérielle du 13 septembre et complétée par celle du 12 octobre, remédia en partie à la faiblesse des effectifs de l'intérieur par la création des gendarmes stagiaires recrutés dans l'armée territoriale ou sa réserve. Les premiers furent nommés à la Légion le 22 octobre 1917 et rejoignirent leurs brigades en mars 1918. Ce recrutement donna à la Légion 127 gendarmes jusque fin 1918, époque à laquelle les admissions dans la gendarmerie furent étendues à la réserve de l'armée active par l'instruction du 16 décembre 1918.
C'est pendant cette période (1er octobre 1917 - 1er mars 1918) que l'on vit le plus de brigades ne comptant pas un seul gendarme de l'armée active (4 postes dans le seul arrondissement d'Évreux).
Vers le printemps 1918, un travail d'égalisation fut fait dans la Légion afin de réduire au profit de la compagnie de l'Eure, la plus mal partagée jusqu'alors, ainsi qu'au profit de la compagnie du Calvados, les effectifs de la compagnie de la Seine-Inférieure, et, au 1er juillet 1918, les brigades se trouvèrent à un effectif moyen de quatre à cinq hommes, donnant, pour l'ensemble de la Légion, la répartition suivante : active, 47 % ; rappelés, 23 % ; auxiliaires, 30 %.
En résumé, la gendarmerie de l'intérieur a passé par deux périodes extrêmement critiques quant aux effectifs : la première, d'août 1914 à juillet 1915 ; la seconde, d'octobre 1917 à mars 1918.

## Missions multiples de la Gendarmerie

Malgré cela, elle n'a jamais cessé de remplir vaillamment son devoir et de faire face aux services qu'on lui demandait, services dont le nombre et la complexité ne cessèrent d'augmenter.
Dans les premiers jours de la guerre, son attitude a été remarquable, et tout le pays a été frappé de la rapidité et de la facilité avec lesquelles a été affiché et répandu l'ordre de mobilisation.
Puis la gendarmerie a dû aider les commissions dans l'important service de la réquisition des chevaux et des voitures, en même temps que, par ses tournées journalières dans les communes, elle

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

facilitait aux populations toutes les opérations de la mobilisation. Puis vinrent le concours prêté au ravitaillement, la surveillance des suspects, la recherche des espions, la surveillance des prisonniers de guerre, le contrôle des hommes en sursis, des détachés agricoles de toutes natures, des hommes aux usines. Ces diverses opérations ont été accomplies dans la 3e Légion à l'entière satisfaction des chefs de services intéressés. En même temps quelques gendarmes venaient particulièrement s'illustrer par des-actions d'éclat.

En première ligne, il faut relater un fait, remontant à septembre 1914, qui intéresse à la fois les deux compagnies de l'Eure et de la Seine-Inférieure, et qui est connu dans la région sous le nom de raid allemand sur la Seine ou affaire du pont du Manoir.

## Raid allemand sur la Seine

Le 16 septembre 1914, le maréchal-des-logis chef territorial **CROSNIER**, commandant la brigade de Gournay-en-Bray, était informé par Mme **DELACOUR** que cette dernière venait d'être arrêtée, puis relâchée, par des soldats allemands dans la forêt de Lyons, à proximité de Neufmarché.
Immédiatement le maréchal-des-logis chef **CROSNIER** téléphonait ce renseignement au commandant de la brigade voisine de Mainneville et lui fixait rendez-vous urgent.
Arrivé en automobile à 14 heures au hameau de la Rougemare avec les deux gendarmes **PRAETS** et **LEBAS**, le chef apprenait par les habitants que les Allemands se trouvaient cachés à 200 mètres environ de la lisière de la forêt. Le maréchal-des-logis chef **CROSNIER** se porta de suite à leur rencontre, suivi de ses gendarmes et du conducteur de la voiture automobile, en tirailleurs. Apercevant une sentinelle ennemie, il lui commanda « ***Haut les mains !*** » ; une salve lui répondit et tua le gendarme **PRAETS**. Le maréchal-des-logis chef **CROSNIER** et le gendarme **LEBAS** ripostèrent et tuèrent la sentinelle. Une deuxième salve, tirée par des ennemis cachés dans une carrière sous des branchages, les tua tous les deux. Le conducteur de leur voiture automobile fut blessé mortellement et succomba dans la nuit suivante. Seul, un jeune instituteur de Gournay, qui avait accompagné le maréchal-des-logis chef **CROSNIER**, put se sauver et donner l'alarme. Les Allemands abandonnèrent alors leur refuge, traversèrent en deux automobiles (une limousine et une camionnette) les communes de Mainneville, Étrépagny, Écouis, Fleury-sur-Andelle et se réfugièrent dans la forêt de Boos. Pris pour des Anglais, ils ne furent nullement inquiétés sur leur parcours. Mais l'alarme était donnée aux brigades des arrondissements des Andelys, de Louviers et aux brigades d'Elbeuf et d'Oissel, ainsi qu'à tous les postes de G. V. C. Quand, vers 23 h.45, les deux voitures, descendant la falaise de Tourville-la-Rivière et se dirigeant vers Oissel, furent aperçues, les gardes de ce poste, renforcées des gendarmes d'Oissel, n'eurent aucune hésitation et firent feu sur elles, ce qui obligea les Allemands à éteindre leurs phares et permit aux gardes du poste de Sotteville-sous-le-Val de les arrêter.
Le détachement se composait d'un capitaine, d'un sous-officier et de onze pionniers (soldats du génie), d'une limousine portant la plaque du préfet de police d'Aix-la-Chapelle et d'un chariot automobile contenant plus de 500 kilos d'explosifs.
Le capitaine reconnut qu'il avait pour mission de faire sauter les ponts du Manoir et d'Oissel.
Le sacrifice de nos camarades n'a donc pas été inutile. C'est grâce à leur patriotisme et à leur esprit de dévouement, qui est de tradition dans notre arme, que nous devons d'avoir conservé les communications entre Paris, Rouen, Le Havre et Dieppe à un moment où leur interruption aurait pu

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

entraîner les plus graves conséquences.
Les citations suivantes à l'ordre de la Légion du 18 septembre 1914 rappellent l'action d'éclat de ces braves :

**CROSNIER**, maréchal-des-logis chef territorial à Gournay ; **LEBAS**, gendarme territorial **à Gournay**, et **PRAETS**, gendarme engagé à Gournay (Seine-Inférieure) :

*Tués sur le champ de bataille à Neufmarché (Seine-Inférieure) le 16 septembre 1914 ; n'ont pas hésité à se porter à la recherche d'Allemands qui leur avaient été signalés dans la forêt de Lyons (Eure) et sont tombés mortellement frappés par les balles ennemies, après avoir ouvert le feu sur une sentinelle prussienne qu'ils ont tuée.*
*Serviteurs modèles lorsqu'ils appartenaient à l'armée active, ils sont restés les mêmes lorsque le Pays a eu besoin de tous ses enfants.*

## Compagnie de la Seine-Inférieure

La compagnie de la Seine-Inférieure fit partie de la zone des armées dans les conditions suivantes : Arrondissements de Neufchâtel et de Dieppe : du 28 août 1914 au 24 novembre 1918. Arrondissements de Rouen, Le Havre, Yvetot : du 1er septembre 1914 au 24 novembre 1918.
Les citations suivantes ont été portées à l'ordre de la Légion :

**Le 16 octobre 1915**, **GLOUX**, **gendarme à Doudeville** :

*Le 20 septembre 1915, à Saint-Valéry-en-Caux (Seine-Inférieure), a fait preuve de courage, de sang-froid et de dévouement en n'hésitant pas à se jeter à l'eau tout habillé, par une mer houleuse et dans un endroit, dangereux, pour aller chercher à la nage, à environ 200 mètres en mer, et sauver au péril de sa vie une jeune fille sur le point de se noyer et qu'il a soutenue en nageant pendant un bon quart d'heure.*

Le gendarme **GLOUX** a reçu pour cet acte de dévouement une Médaille d'honneur en bronze.

**Le 2 avril 1917**, **BEHARELLE**, **brigadier à cheval à Bellencombre** :

*Le 5 novembre 1916, à 11 heures, étant à la résidence de Bellencombre et ayant appris qu'un chien enragé de forte taille avait mordu neuf de ses congénères, congénères, misa la poursuite de l'animal. L'ayant rejoint, s'en est approché sans hésiter et l'a blessé au ventre d'un coup de revolver ; puis, malgré les menaces de l'animal qui s'était retourné vers lui, a tiré un nouveau coup de revolver qui a eu pour effet de l'éloigner. Continuant la poursuite, a achevé ce chien à coups de bâton. Le 12 du même mois a encore abattu avec le même sang-froid, d'un coup de revolver, un chien suspect de rage rôdant dans Bellencombre et les environs.* (Médaille d'honneur en bronze.)

**Le 15 mai 1917**, **RAMON**, **gendarme territorial à Sotteville-lès-Rouen** :

*Le 22 mars 1917, à Saint-Étienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure), ayant entendu une forte clameur*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*provenant d'une usine, s'est rendu vivement sur les lieux. Ayant constaté qu'une rixe venait de se produire entre ouvriers kabiles et espagnols et que les Kabiles, plus faibles, allaient chercher des renforts, a pris des mesures immédiates pour demander des secours, puis a cherché à empêcher le retour des Kabiles. N'ayant pu y parvenir et la rixe ayant repris à l'intérieur de l'usine entre 80 Kabiles et 60 Espagnols qui étaient armés de bâtons, barres de fer, éclats de fonte, etc., s'est, avec un sang-froid remarquable, interposé entre les adversaires bien que contusionné au bras et à la main par des objets lancés, s'y est maintenu, a sorti son revolver et tiré des coups de feu en l'air. A ainsi, par son attitude énergique et résolue, secondé par deux ouvriers mobilisés, réussi à disperser les combattants. (Médaille d'honneur en bronze.)*

**Le 27 septembre 1917**, **LETELLIER**, **maréchal-des-logis à Oissel**, et **EDELINE**, gendarme à la même résidence :

*Le 9 septembre 1917, à Oissel, conduisant un militaire dangereux qu'ils venaient d'arrêter, ont été attaqués par derrière par d'autres militaires accourus pour délivrer leur camarade. Bien que frappés de nombreux coups de pied et de poing des plus violents ayant déterminé des contusions et ecchymoses à la figure et sur le corps, ont su résister courageusement et, sans faire usage de leurs armes, contenir leurs agresseurs ainsi que la foule hostile, de telle sorte que force est restée à la loi.*

Ces deux militaires ont reçu une mention honorable pour acte de courage et de dévouement. (Décret du 2 mars 1918.)

**Le 7 octobre 1917**, **TIMMERMANN**, **gendarme auxiliaire à cheval à Cany** :

*Le 20 août 1917, à 9 h.30, étant au bureau de la brigade de Cany et entendant des cris de frayeur que provoquait un cheval au galop, attelé à une voiture sans conducteur, parcourant la rue la plus fréquentée conduisant au marché, a sauté de la fenêtre du bureau haute de 1 m.50, s'est porté résolument au-devant du cheval dont il a saisi les guides aux naseaux et a pu s'en rendre maître, après avoir été traîné sur un parcours d'une dizaine de mètres. A ainsi, par son intervention rapide, adroite et courageuse, évité les accidents qui auraient pu se produire dans la rue.*

**Le 27 septembre 1917**, **DANSOS**, **brigadier à pied à Grand-Couronne** :

*Le 26 septembre 1917, à 13 heures, une rixe grave ayant éclaté sur les chantiers des Aciéries de Grand-Couronne entre ouvriers français et chinois, s'est transporté sur les lieux avec son personnel et a procédé à plusieurs arrestations. Au cours des opérations, l'un des Chinois coupables ayant cherché à frapper un gendarme avec un tuyau de descente de gouttière, est accouru vivement pour secourir son subordonné ; a reçu alors sur la tête le tuyau lancé brutalement par le Chinois. Ayant été renversé à terre par le choc qui lui avait fait une blessure sérieuse à la région pariétale droite, s'est relevé énergiquement et, bien qu'aveuglé par le sang, a contribué à maîtriser son agresseur.*

**Le 30 novembre 1917**, **RONCEY**, **gendarme à Caudebec-en-Caux** :

*Le 29 octobre 1917, à 14 heures, dans le bourg de Caudebec-en-Caux, voyant un cheval attelé à une voiture sans conducteur, chargée de quelques planches, se dirigeant à vive allure vers un quai assez fréquenté, a eu la présence d'esprit de faire dévier le cheval au moyen de gestes, le forçant*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*ainsi à prendre une rue peu animée, puis de monter sur la voiture et de saisir les rênes. A pu ainsi, par son intelligente et rapide intervention, éviter des accidents.*

**Le 20 juin 1918**, **MALNUIT**, **gendarme auxiliaire à Grand-Couronne** ;

*Le 18 mai 1918, vers midi, le gendarme auxiliaire MALNUIT, de la brigade de Grand-Couronne (Seine-Inférieure), seul en tournée de communes à Sahurs, se trouvait brusquement en présence de deux soldats anglais ivres, dont un armé, d'un couteau ouvert ; il se jetait, après des exhortations inutiles, sur ce dernier et, aidé d'un habitant, les conduisait tous deux à la mairie, puis se mettait aussitôt à la recherche de trois autres militaires anglais qu'il apprenait avoir été complices des deux premiers dans l'exécution de plusieurs vols et bris de clôtures. Il en retrouvait d'abord deux, qu'il maintenait dans une cour revolver au poing, et contribuait enfin à la capture du cinquième malfaiteur.*
*Le gendarme auxiliaire MALNUIT avait déjà, dans deux circonstances précédentes, donné des preuves de courage, et de décision. Je l'en félicite hautement et le donne en exemple à ses camarades de l'auxiliaire, dont beaucoup d'ailleurs rivalisent de zèle et de dévouement avec les professionnels de l'arme.*

---

## Compagnie de l'Eure

La Compagnie de l'Eure fit partie de la zone des Armées dans les conditions suivantes :
Arrondissements d'Évreux, Bernay, Pont-Audemer : du 1er septembre 1914 au 17 novembre 1914.
Arrondissements de Louviers et des Andelys : du 1er septembre 1914 au 13 février 1915.
Le département : du 29 mars 1918 au 5 novembre 1918.

Le gendarme à pied **VANTOURS**, de la brigade de La Barre, déjà titulaire d'une citation à l'ordre du Corps d'armée en 1903, a donné, le 5 septembre 1914, un bel exemple de sang-froid et de dévouement dans les circonstances que relate dans les termes suivants l'ordre de la Légion du 10 octobre 1914 :

*Le 5 septembre 1914, à La Barre (Eure), a fait preuve de sang-froid, de courage et de dévouement en n'hésitant pas, malgré les avertissements qui lui étaient donnés du danger qu'il courait, à se faire descendre dans une marnière profonde de 40 mètres pour en retirer une femme qui y était tombée et dont le corps inerte se trouvait sur des cadavres d'animaux en putréfaction. A réussi, grâce à sa force, à son intelligente activité et au péril de sa vie, à sauver cette femme d'une mort certaine.* (Médaille d'honneur en bronze.)

**Les citations suivantes ont été portées à l'ordre de la Légion** :

**Le 7 novembre 1915**, **FOUCHER**, **maréchal-des-logis à cheval à Vernon** :

*Au cours d'une enquête nécessitée par un incendie à Saint-Pierre-des-Autils (Eure) dans la nuit du*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*13 au 14 mai 1915, a fait preuve d'une activité intelligente, de sagacité, de zèle et d'attachement complet à ses devoirs professionnels pour la découverte, alors que les recherches semblaient abandonnées par la justice, des deux auteurs de cet incendie accompagné de vols qualifiés, dont un sujet dangereux arrêté par lui a été condamné par la Cour d'assises de l'Eure, le 19 octobre 1915, à sept années de réclusion.*

**Le 1er novembre 1917**, **BONNY**, **gendarme à Montfort-sur-Risle** :

*Le 1er octobre 1917, vers 11 heures, dans le bourg de Montfort-sur-Risle, s'est jeté résolument à la tête d'un cheval attelé à une voiture sans conducteur, marchant à vive allure, et qui avait déjà occasionné un accident. Est parvenu à le saisir aux naseaux et, après avoir été traîné sur un parcours de plusieurs mètres, a réussi à le maîtriser avec l'aide d'un camarade. A ainsi, par sa courageuse intervention évité tous accidents qui auraient pu se produire dans une localité assez importante.*

**Le 1er novembre 1917**, **GAILLARD**, **gendarme à Montfort-sur-Risle** :

*Le 1er octobre 1917, vers 11 heures, dans le bourg de Montfort-sur-Risle, s'est jeté résolument à la tête d'un cheval attelé à une voiture sans conducteur, marchant à une vive allure, et qui avait déjà occasionné un accident. N'ayant pu arriver à le saisir, s'est élancé au secours d'un camarade plus, heureux qui le tenait aux naseaux et avec lequel il a réussi à le maîtriser. A ainsi, par sa courageuse intervention, contribué à éviter tous accidents qui auraient pu se produire dans une localité assez importante.*

Le 18 avril 1918, le brigadier **GERVAIS**, les gendarmes **TUSSY** et **LEFEBVRE**, de la brigade de Broglie, étaient cités à l'ordre de la Légion à la suite de leur intelligent dévouement dans des circonstances que M. le capitaine **HERBLOT**, commandant l'arrondissement de Bernay, rapporte en ces termes :

*« Depuis quinze jours environ le déserteur LEROY (Émile), du 67e régiment d'infanterie aux armées, resté jusque-là introuvable, fit parler de lui dans des conditions inquiétantes, commettant plusieurs vols avec effraction et avec une audace qui répandit bientôt la frayeur dans la population du canton de Broglie.*
*« La gendarmerie de Broglie, composée du brigadier GERVAIS et des gendarmes TUSSY et LEFEBVRE, ne ménagea en aucune façon sa peine en multipliant ses déplacements pour arriver à capturer LEROY et la fille ROBERT, qui l'accompagnait dans tous ses vols. LEROY avait laissé entendre qu'il ne se laisserait pas prendre sans faire usage des armes dont il était porteur.*
*« En présence des difficultés des gendarmes de Broglie, le capitaine organisa une battue le mercredi 10 courant, avec le concours de trois gendarmes de Bernay, de M. le juge de paix VERGNON, du canton, de six hommes de bonne volonté armés de fusils de chasse, tout ce personnel joint aux trois gendarmes de Broglie.*
*« De midi à sept heures du soir, toute la campagne où il était présumé que l'on puisse rencontrer LEROY fut parcourue ; les bois, les maisons isolées furent fouillés. Aucun résultat ne couronna ces efforts.*
*« En rentrant le soir à la caserne de Broglie, on apprenait que LEROY venait d'opérer dans une région opposée à celle explorée, commettant un nouveau vol dans une maison de la forêt de*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*Broglie, à Bosc-Morel.*
*« Le capitaine prescrivit alors certaines dispositions pour la journée du lendemain et rentra à Bernay avec les gendarmes de cette résidence.*
*« Vers 21 heures, les gendarmes de Broglie apprenaient que LEROY serait dans une certaine maison à minuit.*
*« Le brigadier GERVAIS, malgré la rude journée passée, décida de suite de faire une embuscade avec les gendarmes TUSSY et LEFEBVRE et, spontanément, M. le juge de paix VERGNON s'est joint à eux.*
*« Ils se portèrent vers 22 heures aux abords de la maison ; deux se cachèrent dans la maison. Vers minuit, LEROY et sa compagne entrèrent ; aussitôt la porte fermée, le gendarme TUSSY se dressa, énergiquement devant LEROY, essayant de lui en imposer revolver au poing. LEROY, âgé de vingt-trois ans, très vigoureux, d'une taille de 1 m.78, se jeta sur TUSSY, qui jugea à propos de ne pas tirer, voyant son camarade LEFEBVRE qui bondissait pour prendre le déserteur par derrière.*
*« Une lutte terrible s'engagea dans un corps à corps furieux ; le brigadier GERVAIS pénétrait bientôt, prenant part entièrement à la lutte, pendant que M. le juge de paix se chargeait de la femme.*
*« Il fallut toute la force des trois gendarmes pour maîtriser et arrêter ce forcené, qui était porteur de deux revolvers chargés dont il n'a pu faire usage. Il est écroué avec sa compagne.*
*« Le brigadier et les deux gendarmes n'ont eu à déplorer que des contusions sans importance.*
*« Ils ont agi très bravement dans la circonstance avec un très grand mépris du danger, faisant preuve d'un très grand courage.*
*« Le capitaine signale également le zèle, le dévouement qu'ils ont déployé pendant la période qui a précédé l'arrestation. »*

---

## Compagnie du Calvados

La compagnie du Calvados fit partie de la zone des Armées dans les conditions suivantes : Arrondissements de Lisieux et de Pont-l'Evêque : du 1er septembre 1914 au 17 novembre 1914.
Toute la compagnie : du 2 juin 1918 au 22 août 1918.

**Les citations suivantes ont été portées à l'ordre de la Légion** :

**Le 7 octobre 1917**, **DELUZE**, **maréchal-des-logis à cheval à Orbec** :

*Le 26 septembre 1917, à midi, étant de service au marché d'Orbec, s'est jeté résolument à la tête d'un cheval dangereux attelé à une voiture où se trouvaient deux femmes et deux enfants, et qui descendait à vive allure une rue encombrée de monde et de voitures. A réussi à le maîtriser après avoir été traîné une vingtaine de mètres. A ainsi, par sa décision, son sang-froid, préservé d'un péril sérieux les personnes de la voiture et évité tous autres accidents qui auraient pu se produire dans la rue.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 27 février 1918**, **CARABŒUF**, **gendarme à pied à Caen** :

*Le 6 février dernier, ce militaire a fait preuve de décision et de sang-froid en se jetant résolument- à la tête d'un cheval emballé attelé à une voiture, qu'il a réussi à arrêter après avoir été traîné une dizaine de mètres. Le gendarme CARABŒUF a contribué ainsi à empêcher des accidents dans la rue Saint-Jean, à Caen, voie étroite et très fréquentée. Le Colonel lui adresse ses bien vives félicitations.*

**Le 4 avril 1918, TANTON, maréchal-des-logis à pied ; BRISSET, gendarme, et FROMAGE, gendarme auxiliaire de la brigade de Dives-sur-Mer :**

*Le 3 mars 1918, vers midi, la brigade de Dives-sur-Mer était avisée de la présence probable, dans la résidence, de deux malfaiteurs recherchés pour vols.*
*Le gendarme actif BRISSET et le gendarme auxiliaire FROMAGE les découvraient bientôt, mais enfermés, armés de revolvers, dans une chambre qu'ils gardèrent à vue en attendant l'arrivée du chef de brigade, prévenu par le gendarme FROMAGE. Resté seul, le gendarme BRISSET fut tout-à-coup assailli par les deux bandits, qui bondirent sur lui et l'immobilisèrent, revolver au poing. L'intervention du maître de la maison sauva le gendarme BRISSET d'une mort certaine. L'un des assaillants put prendre la fuite ; l'autre, ROBILLARD, s'enferma de nouveau et ne put être appréhendé qu'avec le concours du poste militaire. Pendant le trajet vers la gendarmerie, il s'échappa en tirant sur le maréchal-des-logis TANTON qu'il manqua, mais en blessant à la jambe le gendarme BRISSET, et, après une poursuite mouvementée, ROBILLARD était acculé, désarmé et définitivement arrêté.*
*Le local occupé par les deux malfaiteurs fut trouvé rempli de bijoux et de valeurs dérobées.*
*Cette arrestation et les circonstances qui l'ont caractérisée font grand honneur au maréchal-des-logis TANTON et à ses subordonnés : les gendarmes BRISSET et FROMAGE. Je les félicite par la voie de l'ordre de la Légion pour le sang-froid, l'esprit de décision et la bravoure dont ils ont fait preuve.*

**Le 17 avril 1918, PUDERT, brigadier, et LEDEVIN, gendarme auxiliaire à Blangy-le-Château** :

*Le 7 avril 1918, vers 21 h.30, étant en tournée de nuit, le brigadier PUBERT, de l'active, et le gendarme auxiliaire LEDEVIN croisaient, à la sortie de la résidence, un équipage non éclairé arrivant au galop et contenant des voyageurs manifestement ivres qui criaient à tue-tête et qui poursuivaient leur route malgré la sommation de s'arrêter.*
*Au milieu du bourg la voiture s'arrêta ; elle contenait deux hommes et deux femmes : les couples BUCAILLE père et fils. Le brigadier et son gendarme, survenant, étaient aussitôt insultés, outragés et menacés par le père d'abord, par le fils ensuite. Ce dernier, immobilisé par les deux femmes pendant que son père était traîné à la gendarmerie, se dégageait bientôt et, ayant rejoint le groupe, s'acharnait sur le brigadier PUBERT, qu'il frappait à la figure avec la dernière violence. Les deux femmes étant intervenues de nouveau et ayant saisi BUCAILLE fils, le brigadier PUBERT, le visage en sang, parvenait, avec l'aide du gendarme LEDEVIN, à maîtriser et à enfermer BUCAILLE père, puis BUCAILLE fils.*
*Dans ces circonstances le brigadier PUBERT et le gendarme LEDEVIN ont fait preuve d'un beau*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*sentiment du devoir professionnel ; je les cite, par la voie de l'ordre, comme exemples à leurs camarades de la 3e Légion.*

Ancestramil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

DEUXIÈME PARTIE

---

## Gendarmerie des Armées

---

Le rôle des prévôtés pendant la campagne fut aussi chargé que glorieux. Dès le commencement, pendant les journées d'août-septembre 1914 qui ramenèrent les armées françaises de Belgique sur la Marne, les prévôtés des quartiers généraux des corps d'armée et des divisions eurent particulièrement à donner la preuve de toute leur énergie physique et morale ainsi que de toute leur abnégation et de leur patriotisme. Leur inlassable activité, se déployant dans les conditions les plus pénibles et les plus périlleuses, contribua puissamment à maintenir le bon ordre aussi bien dans la bataille que dans la retraite. Ralliant partout les traînards et les isolés et les ramenant au combat, se tenant immédiatement au contact des troupes engagées et participant à la lutte, rassemblant les blessés et aidant aux évacuations, évacuations, les populations civiles qui abandonnaient leurs foyers menacés, assurant l'ordre et la marche des convois sur le champ de bataille, pas toujours ravitaillés, ne se reposant que lorsqu'ils le pouvaient et là où ils se trouvaient, les officiers, gradés et gendarmes des prévôtés de corps d'armée et de division ont eu, dès les premiers jours, leur part glorieuse dans la victoire qui arrêta l'ennemi sur la Marne en laissant entrevoir sa défaite.
Plus tard, aux abords des tranchées ou dans les boyaux d'accès, aux carrefours bombardés des voies de communication ou aux points sensibles du champ de bataille, sur les routes ou les chemins défoncés et battus par l'ennemi, où circulaient dans la nuit noire les longs convois de ravitaillement ou les troupes montant en secteurs ou en descendant ; partout, sous le bombardement et sans abri possible, les prévôtés ont assuré l'ordre, les libres communications, ont porté secours à leurs camarades des autres armes victimes de l'ennemi.
Partout et toujours, les prévôtés de divisions, de corps d'armée, d'armées, les prévôtés détachées auprès des armées britanniques et américaines ont protégé l'armée de l'espionnage ainsi que de ceux qui tentaient d'amoindrir sa force matérielle et morale ; partout et toujours elles ont protégé les populations.
Partout et toujours, la gendarmerie des armées a donné à la Patrie son absolu dévouement et son entier sacrifice.

==========

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

# A) — *Prévôtés administrées par la 3e Légion*

---

## Q. G. du 3e Corps d'Armée

Rassemblé à Rouen dès les premiers jours de la mobilisation, la prévôté du Q. G. du 3e C. A. fut mise en route le 5 août sous les ordres du chef d'escadron **SOMPROU**, commandant la compagnie de la Seine-Inférieure, auquel était adjoint le capitaine **MERTZ**, commandant la section de Rouen. Elle prit part à la retraite de Belgique et à la bataille de la Marne, où se distinguèrent plusieurs des militaires appartenant aux diverses prévôtés du corps d'armée.
En septembre 1915, le 3e C. A. prend l'offensive dans le secteur de Neuville-Saint-Vaast. A la suite de ces combats, **le maréchal des-logis chef à pied MICHEL**, de Caen, est cité à l'ordre du Q. G. du 3e C. A. dans les termes suivants :

*Au cours des combats livras du 25 septembre au 7 octobre, a fait preuve de beaucoup de courage et de sang-froid en assurant, dans des conditions souvent périlleuses, un service d'ordre dans les tranchées de première ligne du secteur occupé par le C. A.*

Au printemps 1916, le 3e C. A. prend part aux combats autour de Verdun et les citations suivantes témoignent du rôle joué par la prévôté :

Le 21 avril, le gendarme à cheval **COMBEMALE**, de la brigade de Bellencombre, est cité à l'ordre du Q. G. du C. A. :

*Une salve d'artillerie ayant dispersé une compagnie, tuant son chef et blessant plusieurs hommes, près d'un carrefour où il était de service, le gendarme COMBEMALE se porta sans hésiter vers l'endroit bombardé, rassembla la compagnie, la mit à l'abri et retourna sur place avec un homme de bonne volonté, malgré la continuation du bombardement, pour recueillir les blessés et rapporter le corps de l'officier tué.*

**Le capitaine MERTZ fait depuis le début de la guerre fonctions d'adjoint au commandant du Q. G. Le 26 avril 1916, il est cité à l'ordre du Q. G. du Corps d'armée dans les termes suivants :**

*M. MERIZ, capitaine, depuis le début de la guerre, se dépense bravement et sans compter pour la parfaite exécution de son service spécial ; s'est, à ce point de de particulièrement signalé pendant les combats auxquels le 3e C. A.. a jusqu'à présent pris part (Champagne, Artois, Picardie, Verdun).*

**Le 5 mai 1916, PERRIN, brigadier à cheval à Bacqueville, est cité à l'ordre du C. A. :**

*Excellent brigadier, rend les plus grands services. Averti qu'un dépôt de munitions était sur le point de sauter, s'est offert pour en faire évacuer les abords. A circulé à cet effet à proximité jusqu'au moment de l'explosion, par laquelle il a été renversé, sauvant ainsi la vie à de nombreux hommes en risquant la sienne.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 19 juin 1916**, **sont cités à l'ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

**COUSIN**, **gendarme à cheval à Longueville** :

***A**, pendant plus de deux mois, assuré avec le plus grand calme et très bravement un service d'ordre pour la circulation dans un secteur soumis à un bombardement particulièrement intense ; une section de ravitaillement en munitions étant prise sous le feu de l'ennemi, s'est offert au capitaine commandant spontanément au péril de sa vie, pour le seconder, abriter ses blessés, enlever ses morts et maintenir l'ordre dans son détachement.*

**PAGOT**, **gendarme à cheval à Bourgtheroulde** :

*A, pendant plus de deux mois, assuré avec le plus grand calme et très bravement un service d'ordre pour la circulation dans un secteur soumis à un bombardement particulièrement intense. Lors de l'explosion d'un dépôt de munitions, a pris, de sa propre initiative et dans des conditions très périlleuses, les premières mesures d'ordre en attendant l'arrivée de renfort ; s'est, dans une autre occasion, offert spontanément et au péril de sa vie pour secourir le capitaine commandant une section de munitions prise sous le feu de l'ennemi, pour abriter ses blessés, enlever ses morts et maintenir l'ordre dans le détachement.*

**Au début de décembre 1916, M. le chef d'escadron SOMPROU, prévôt du 3e C. A., est nommé lieutenant-colonel. Avant son départ, il est cité, le 31 octobre 1916, à l'ordre du Q. G. du 3e C. A. dans les termes suivants** :

*Depuis le début de la campagne s'est, dans des circonstances très difficiles, dépensé bravement et sans compter pour la parfaite exécution de son service spécial. S'est, à ce point de vue, particulièrement signalé pendant dix semaines consécutives (avril, mai, juin. 1916) dans le plus rude des secteurs de Verdun.*

En juin 1917, un peloton de gendarmes à cheval, sous les ordres du chef d'escadron **PENETTE**, est chargé de prendre le contact avec le 370e régiment d'infanterie et de limiter le mouvement pacifiste.
Depuis cette date, les citations suivantes ont été décernées à des militaires de la prévôté du 3e C. A. :

**Le 4 août 1917**, **PETIT**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Excellent gendarme, 13 ans de service ; au front depuis le début de la campagne, s'est fait particulièrement remarquer dans les divers services d'ordre organisés en arrière des troupes engagées : en Artois en 1915, sur l'Aisne en 1917 et dans les gares de ravitaillement souvent bombardées.*

**Le 4 août 1917**, **BEAUDET**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Excellent gendarme, 18 ans de service ; au front depuis le début de la campagne et maintenu sur sa demande. S'est distingué dans les divers services d'ordre organisés dans les gares de ravitaillement souvent bombardées et dans le service de la circulation, immédiatement derrière les troupes*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*engagées, dans des circonstances difficiles et dangereuses.*

**Le 22 novembre 1917**, **DAUBIE, brigadier à cheval, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Excellent brigadier, au front depuis le début de la campagne et ayant demandé à être maintenu aux armées malgré ses 17 ans de service ; s'est fait remarquer dans les secteurs d'Artois, de Verdun, de l'Aisne en assurant le service de la circulation et le service prévôtal dans des régions fréquemment bombardées.*

**Le 13 décembre 1917**, **BONNEVILLE**, **gendarme à pied, ordre du Q. G. du 3e C A. :**

*Excellent gendarme 12 ans de service ; a toujours fait preuve d'une heureuse initiative. Le 11 décembre 1917, s'est particulièrement distingué par son attitude énergique et courageuse en arrêtant, en pleine nuit, trois prisonniers de guerre allemands évadés et armés.*

**Le 12 janvier 1918**, **MÉNARD, gendarme à pied, ordre de la Prévôté de la 3e armée :**

*Pour les nombreuses arrestations de déserteurs et d'absents illégalement (12) qu'il a faites depuis son arrivée aux armées (avril 1917). En outre, ce gendarme a fait preuve de la plus grande perspicacité en arrêtant à la gare de Ham, le 30 décembre, à 23 heures, un individu portant les galons d'adjudant, les écussons d'interprète et muni de titres et de documents pouvant paraître réguliers, et qui n'était cependant qu'un déserteur doublé d'un espion.*

**Le 23 février 1918**, **ROULAND**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Excellent gendarme qui, bien que n'étant pas de service, n'a pas hésité, le 3 février 1918, à intervenir dans une manifestation scandaleuse produite la nuit par des militaires, et a réussi, par cette initiative et son attitude énergique, à faire cesser le scandale.*

Enfin, il faut mentionner la lettre suivante du Général commandant en chef des armées du Nord et du Nord-Est à M. le Général de division inspecteur général de la Gendarmerie aux armées, à la date du 30 avril 1918 :

*« Vous m'avez fait parvenir en ces temps derniers des rapports et comptes rendus signalant à titre individuel l'activité et les résultats obtenus par les militaires de la gendarmerie qui ont le plus contribué à l'application des règlements sur la circulation et à la répression de l'espionnage. Parmi les propositions présentées, je relève spécialement des résultats importants à l'actif du gendarme MÉNARD, du Q. G. du 3e C. A., qui a procédé à des arrestations importantes, dont celle d'un individu très suspect.*
*« Je vous prie de bien vouloir exprimer toute ma satisfaction au militaire désigné ci-dessus. »*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## Q. G. de la 5e Division Infanterie

La prévôté de la 5e D. I., mobilisée à Rouen le 4 août 1914 sous les ordres du capitaine **GAVREL**, commandant l'arrondissement d'**Évreux**, partit avec le 3e corps et combattit en Belgique en août 1914.
Le 21 août, le gendarme **LE PAPE**, en conduite **à** Charleroi, commença à montrer les belles qualités de sang-froid qui devaient plus tard lui valoir la Croix de Guerre. Devant reconduire au 31e d'infanterie trois militaires de ce corps en prévention de Conseil de guerre qui venaient de bénéficier d'un non-lieu, il dut passer par Charleroi au moment où une patrouille allemande jetait l'affolement dans la population. Le gendarme **LE PAPE** sut se faire aider par les trois militaires qu'il escortait et parvint, après avoir calmé l'affolement de la population, à ramener ses trois militaires en bonne attitude à leur corps. Le lendemain, la 5e division dut se replier après avoir subi des pertes sensibles au Chatelet. La prévôté protégea la retraite des isolés. Quelques gendarmes à cheval purent rallier à la gare de cette localité une centaine de blessés qui, avec des médecins, seraient tombés entre les mains de l'ennemi. Elle put en rallier d'autres arrivant par les chemins, installer les intransportables à l'hospice de Gerpinnes et emmener les autres.
Pendant ce temps, le gendarme cycliste **LE PAPE**, qui venait en liaison à bicyclette du Q. G., arrivait dans Gerpinnes où il trouvait les hommes du service de la Sous-Intendance surpris par l'ordre d'évacuation et se sauvant en abandonnant armes et équipements ; il leur fait faire demi-tour et les oblige à reprendre leurs armes, munitions et équipements et à s'en aller en ordre. Puis, sa mission terminée et n'ayant pas d'ordres, **LE PAPE** va de lui-même à la gare rejoindre sa prévôté, qui s'occupe à l'évacuation des blessés. Quand le détachement quitta le village, il fut atteint par une rafale d'obus qui désarçonna le gendarme **BOUZON** et blessa le gendarme **PREZEAU**. L'attitude des gendarmes fut parfaite en cette affaire, et lorsque, rompu par le tir de l'ennemi, le petit peloton rentra dans la colonne des blessés qu'il avait fait partir en avant en le protégeant dans sa retraite et en lui évitant de subir le tir de l'ennemi, les gendarmes à cheval mirent pied à terre, faisant monter des blessés sur leurs chevaux, pendant que le gendarme **LE PAPE**, sa bicyclette à la main, fermait la marche.
La stabilisation qui suivit la bataille de la Marne ouvrit une ère nouvelle à l'activité de la prévôté : la police de la zone en arrière des troupes engagées et la police de la circulation dans toute la zone des armées devint une de ses plus importantes fonctions. C'est l'époque ou commença l'établissement des barrages, des postes-contrôles ; en même temps, la prévôté continuait son service d'avant : circulation dans les tranchées au moment des attaques et le ralliement des isolés.
En mai 1915, la 5e D. I. quittait le secteur N.-O. de Reims pour l'Artois. Elle participait aux attaques de Neuville-Saint-Vaast, de Vimy, puis aux combats sur la Somme en fin 1915.
Pendant ces périodes, les citations suivantes sont à rappeler :

**Le 26 décembre 1915**, **LE PAPE**, **gendarme à pied, ordre de la 5e D. I. :**

*S'est distingué-sous le feu plusieurs fois depuis le commencement de la campagne et a toujours fait preuve de dévouement, de sang-froid et d'initiative, particulièrement les 22 août et 18 septembre 1914 et le 27 septembre 1915.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 26 décembre 1915**, **MARCASTEL**, **gendarme à cheval, ordre de la 5e D. I. :**

*A fait preuve, depuis le début de la campagne, d'un grand calme et d'un mépris réel du danger et a été blessé sérieusement près de Neuville-Saint-Vaast en exécutant son service en arrière des troupes engagées sous un bombardement violent.*

A la fin de décembre 1915, le capitaine **GAVREL**, promu chef d'escadron au 21e C. A., quitte la 5e D. I. où il est remplacé comme prévôt par le capitaine **PRÉVOT**. Quelques mois après, la division participe aux combats sous Verdun. De cette période il faut retenir les ravitaillements sous le bombardement et le service de la circulation des convois et des troupes, particulièrement pénibles, où les prévôtés se montrèrent si utiles. Toute l'Armée française connaît cette route de Bar-le-Duc à Verdun avec ses interminables files de camions et de voitures hippomobiles allant dans les deux sens, les invraisemblables carrefours et croisements de routes qui se nomment : Souilly, Dugny, Belleray et la légendaire caserne Bévaux, où les prévôtés se succédaient avec les états-majors. Les prévôtés conserveront le souvenir des postes et patrouilles qu'elles fournirent dans Verdun, aux ponts de Beaurepaire et de la Galavaude, aux croisements des routes du faubourg Pavé (Patte-d'Oie, Cabaret, Bellevue), à Tavannes, à Chambouillat, à la route des Zouaves, jusque vers Fleury anéanti en poussière, à Bras dont la route était si dangereuse, etc., etc.
De cette époque datent les citations suivantes :

**Le 23 avril 1916**, **HAMEL**, **brigadier à cheval, ordre de la 5e D. I. :**

*Depuis le début de la campagne, a fait preuve de belles qualités militaires en assurant la police des champs de bataille. Pendant la période du 4 au 17 avril 1916, a été chargé du service, d'ordre au ravitaillement des troupes engagées. S'est acquitté de sa mission avec courage et sang-froid pour maintenir maintenir dans les convois sur une route constamment battue par des feux violents d'artillerie.*

**Le 23 avril 1916**, **MORROT**, **gendarme à cheval, ordre de la 5e D. I. :**

*A la prévôté depuis le début de la campagne, s'est distingué plusieurs fois sous le feu. Pendant la période du 4 au 17 avril 1916, a coopéré tous les jours au service d'ordre pour le ravitaillement des unités de première ligne. A fait preuve de courage et de crânerie pour maintenir l'ordre dans les convois soumis constamment à de violents bombardements.*

Les trois citations suivantes, à l'ordre de la 5e D. I., rappellent aussi des faits de cette période :

**Le 23 juillet 1917**, **DUCHOSAL**, **brigadier à cheval, ordre de la 5e D. I. :**

*En septembre 1915, avril et mai 1916, s'est particulièrement distingué, pendant le service d'ordre organisé dans le secteur des troupes engagées, sur une route soumise à un bombardement violent et continu de l'ennemi. Continue à donner l'exemple du courage et du sang-froid aux militaires sous ses ordres.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 23 juillet 1917**, **CHARIER**, **gendarme à pied, ordre de la 5e D. I. :**

*En avril et mai 1916, chargé comme chef de poste du service d'ordre au fort de Souville, soumis à un feu très violent de l'ennemi, s'est acquitté parfaitement de la mission très délicate et périlleuse qui lui avait été confiée. Deux fois désigné, à cause de son âge, pour rentrer à l'intérieur, a demandé à rester à la prévôté.*

**Le 23 juillet 1917**, **MAUCLERC**, **gendarme à cheval, ordre de la 5e D. I. :**

*En juillet 1916, chef de poste de circulation à un carrefour dangereux, a été blessé par un éclat d'obus. S'était déjà fait remarquer, par son sang-froid, à un service d'ordre organisé sur une route très bombardée par l'ennemi. Le 3 juillet 1917, au cours d'un bombardement par avion ennemi, s'est porté rapidement au secours de trois officiers blessés gravement et a assuré leur évacuation.*

Au début de 1917, tout le 3e corps vient se reconstituer au repos aux environs de Gondrecourt. Au mois d'août, la 5e D. I. se trouvait dans l'Aisne lorsque, le 26, furent blessés le gendarme **MAUCLERC** (voir citation ci-dessus) et le gendarme **GUISLE**, qui devait mourir le lendemain des suites de ses blessures. Le gendarme **GUISLE** reçut, le 26 au soir, la Médaille militaire avec la citation suivante :

*Excellent serviteur, aussi dévoué que modeste. A donné entière satisfaction depuis son arrivée à la prévôté. Blessé très grièvement par éclat d'obus le 26 août 1917. Croix de guerre avec palme. (Arrêté ministériel du 31 octobre 1917.)*

Le gendarme **MAUCLERC** était, lui aussi, l'objet d'une proposition qui lui faisait attribuer la Médaille militaire et la Croix de Guerre avec palme à la date du 1er octobre 1917, avec la citation suivante :

*Très bon gendarme, dévoué et actif, a toujours donné l'exemple du courage et du sang-froid dans des circonstances difficiles. A été grièvement blessé, le 26 août 1917, en assurant son service sous un bombardement violent. Une blessure antérieure, une citation.*

En octobre, le lieutenant **RAY** succédait au capitaine **PRÉVOT** comme prévôt de la 5e D. I. Le 27 novembre, un avion allemand et les deux aviateurs qui le montaient furent capturés par la prévôté, ce qui valut les citations suivantes à l'ordre de la Prévôté de la 3e Armée, à la date du 8 décembre 1917 :

**GUÉRIN**, **gendarme à cheval :**

*Le 27 novembre 1917, en pleine nuit, se trouvant subitement en présence d'un officier aviateur, allemand ayant atterri près du cantonnement, a fait preuve de courage, de sang-froid et de décision en appréhendant sur-le-champ cet aviateur malgré sa résistance. A été cause de la capture de deux aviateurs ennemis et de leur appareil intact.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**CARPENTIER**, **maréchal-des-logis à cheval, et DUCHOSAL, brigadier à cheval** :

*Le 27 novembre 1917, en pleine nuit, ont fait preuve d'initiative, d'activité et d'énergie en dirigeant les recherches qui ont abouti à la capture de deux, aviateurs allemands ayant atterri près du cantonnement et ont découvert l'appareil intact armé de deux mitrailleuses.*

## Q. G. de la 6e Division Infanterie

La prévôté de la 6e D. I. s'est rassemblée à Rouen le 3 août 1914, sous les ordres du capitaine **BONNET**, commandant l'arrondissement de Lisieux. Dès le 18 septembre, elle perdait son maréchal-des-logis à cheval **DUTERTRE**, tué d'un éclat d'obus. Le fait a été souligné par une citation à l'ordre du Q. G. du Corps d'armée du 8 juin 1918 :

**DUTERTRE**, **maréchal-des-logis à cheval :**

*A constamment fait preuve d'un dévouement absolu, de fermeté et de courage. Le 18 septembre 1914, a été mortellement atteint par un éclat d'obus en participant, sous un violent bombardement, au rassemblement et à la mise en route des éléments du Q. G. quittant leurs cantonnements.*

**Les citations suivantes ont été relevées sur le registre d'ordre de cette prévôté :**

**Le 15 mai 1916**, **BONNET**, **capitaine, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Commandant le Q. G. de la division, caserné à Bévaux, a assuré avec calme, sang-froid et courage le service d'ordre sous un violent bombardement.*

**Le 18 mai 1916**, **SAVOYE**, **brigadier à cheval, ordre du Q. G du 3e C. A.** :

*Très bon brigadier, énergique, très sûr, a rendu d'excellents services depuis le début de la campagne. Durant la retraite, a fait preuve d'une réelle crânerie en plusieurs circonstances en maintenant l'ordre, revolver au poing, au contact même de l'ennemi. Du 10 avril au 5 mai 1916, a assuré un service, dans un fort bombardé, avec une discipline, un mépris du danger tout à fait remarquables.*

**Le 18 mai 1916**, **RAUX**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. du 3e C. A.** :

*N'a, pas voulu profiter de la relève des gendarmes vers l'intérieur. Excellent gendarme, d'une endurance et d'un dévouement remarquables. S'est montré particulièrement dévoué en assurant parfaitement la police durant six mois (novembre 1914 à avril 1915) dans une localité soumise au feu de l'ennemi, en participant durant vingt-cinq jours, en avril 1916, de jour et de nuit, à un service d'ordre dans un fort violemment bombardé.*

**Le 21 mai 1916**, **CORNILLEAU**, **gendarme à pied, ordre de la 11e Armée :**

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*A été frappé mortellement à son poste, où il assurait depuis dix-huit jours, avec un zèle et un dévouement absolus, un service d'ordre dans un fort violemment bombardé.*

**Le 23 mai 1918**, **RIVOAL**, **brigadier, ordre de la 6e D. I. :**

*Sur sa demande, n'a pas été relevé pour être dirigé vers l'intérieur. S'est montré particulièrement dévoué, en septembre, octobre 1915, en maintenant l'ordre sur une route exposée à un feu intense avec une crânerie et un mépris du danger dignes d'une récompense particulière. En avril 1916, a encore donné, le meilleur exemple d'activité, décourage dans un secteur violemment bombardé dé jour et de nuit.*

Ce chef de brigade a été blessé le 28 mai 1916 par éclat d'obus devant Verdun.

**Le 10 janvier 1917**, **COMBE**, **gendarme, ordre du Q. G. D. E. :**

*Très bon serviteur, volontaire pour un poste avancé, où il a été blessé en assurant un service d'ordre avec zèle et dévouement.*

**Le 17 juin 1917**, **CHALOPIN**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. du 3e C. A.** :

*Gendarme sur lequel on peut compter pour tout service où il faut faire preuve d'énergie et de sang-froid ; a déjà rendu d'excellents services du 9 avril au 16 mai 1916 et du 30 mai au 6 juin 1916 à Verdun. Vient encore d'assurer durant quinze jours, avec dévouement et courage, la circulation à un carrefour bombardé jour et nuit.*

**Le 30 août 1917**, **NICOLLE**, **gendarme à cheval, ordre « D » du G. Q. 6. :**

*Excellent gendarme ; a fait preuve d'un grand dévouement et d'un réel courage en demeurant fidèlement à son poste pendant douze jours malgré un bombardement violent et continuel. Blessé grièvement le 5 octobre 1915, amputé du pied gauche.*

## 4e G. D. R. et 33e C.A.

La prévôté du 4e groupe de division de réserve s'est rassemblée les 5 et 6 août à Vernon, sous les ordres de M. le chef d'escadron **JEAN**, commandant la compagnie de l'Eure, auquel était adjoint le lieutenant **BERTRAND**, commandant l'arrondissement de Louviers. Le 4e G. D. R. comprenait les 51e, 53e et 69e D. I.
Le 4e G. D. R. ayant été dissous le 30 septembre, son Q. G. devient le noyau d'un corps d'armée provisoire qui prend le nom de 33e C. A.
Le gendarme **VINCENT**, de la 3e Légion, fait preuve avec son camarade **REYRAT**, de la 12e Légion, de courage et de présence d'esprit, le 24 février 1917, dans des circonstances que le chef d'escadron **JEAN** relate dans les termes suivants :

*« Cinq voitures d'artillerie attelées à six chevaux, chargées de grenades prises à Rethondes,*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*sortaient de Trosly, sur la route nationale, nationale, série d'explosions se produisit dans la voiture tenant le milieu du convoi. Les chevaux allongèrent l'allure, échappant, semble-t-il, à leurs conducteurs. La voiture, en la doublant, accrocha au passage une de celles qui la précédaient et perdit deux conducteurs, celui du milieu restant seul en selle. Elle continuait ainsi la route au grand trot, sans direction, lorsque les gendarmes REYRAT et VINCENT, de la prévôté du Q. G., en tournée; se portèrent à la tête des chevaux et furent assez heureux pour les arrêter.*
*« Ils établirent un barrage pour écarter les passants et curieux, car de nouvelles explosions étaient à craindre, et le gendarme VINCENT allait à Trosly prévenir la prévôté, déjà alertée d'autre part. Tous deux n'ont quitté la place que lorsque le prévôt de la 70e D. I., arrivé sur les lieux, n'a plus eu besoin de leurs services. »*

**Le 13 mars 1917**, **le gendarme VINCENT était cité en ces termes À l'ordre du Q. G. :**

*Aux armées depuis le début de la campagne ; a rendu de sérieux services dans des postes exposés pendant les opérations d'août-septembre 1914, sous Verdun, sur la Somme ; a fait preuve de courage, de sang-froid et d'une exacte conscience de son devoir en arrêtant une voiture chargée de grenades parmi lesquelles se produisaient des explosions, alors que les deux conducteurs avaient disparu et que le conducteur du milieu, resté seul, n'était plus maître des attelages.*

En 1917, le chef d'escadron **JEAN** quittait la prévôté, faisant l'objet, avant son départ, d'une citation lui accordant la Croix de Guerre avec étoile de bronze.

## Q. G. de la 53e Division Infanterie

La prévôté de la 53e D. I. R. s'est concentrée à Rouen le 7 août 1914, sous le commandement du capitaine **FAFET**, commandant l'arrondissement de Caen, comme prévôt, et du lieutenant **DUMEIGE**, commandant l'arrondissement de Falaise, comme vaguemestre. Elle fit partie du 4e G. D. R., qui devait s'appeler plus tard 33e corps. Elle opère au début de la guerre aux environs de Verdun, se porte sur Landrecy, bat en retraite avec le reste de l'armée et prend part à la bataille de la Marne. Le 4e G. D. R. est dissous le 30 septembre 1914 et la 53e D. I. R. provisoirement rattachée au 1er C. A., puis au 4e, puis à la 10e Armée ; en juillet 1915, il est sur les Vosges, en septembre sous Verdun. Le capitaine **FAFET** quitte la prévôté le 20 septembre 1915 par permutation avec le capitaine **CARREZ**.
L'ordre de la division du 23 septembre 1915 contenait les citations suivantes :

M. **DUMEIGE**, lieutenant :

*Spécialement chargé du commandement du train régimentaire ; a toujours fait preuve de beaucoup d'énergie et d'initiative intelligente, particulièrement pendant la nuit du 31 août au 1er septembre 1914, où, par ses dispositions judicieusement prises, il a sauvé son convoi serré de très près par l'ennemi.*

**MARQUER**, **maréchal-des-logis à cheval :**

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*A fait preuve dans son service spécial de beaucoup de sang-froid et d'autorité, principalement pendant la marche forcée des 3, 4, 5 septembre 1914, entre Mézy et Beauchery, et pendant les attaques du mois de juin 1915.*

**RAVELEAU**, **brigadier à cheval :**

*A fait preuve de rares qualités d'énergie, de sang-froid et d'initiative pendant la période de retraite, principalement le 29 août 1914, où il assure le service d'ordre à la traversée des ponts de l'Oise, à proximité de la ligne de feu.*

**CAZACH**, **gendarme à cheval :**

*A toujours donné de grandes preuves d'énergie et d'autorité. Grièvement blessé le 16 mai 1915 au cours du bombardement de la gare de Mareuil ; à peine guéri, a demandé à revenir au front.*

**BOULLENGER**, **gendarme à cheval :**

*A toujours fait preuve d'entrain et d'énergie dans l'accomplissement de ses devoirs professionnels. Au mois de juin 1915, blessé au poste de commandement, commandement, attendu la relève pour se faire soigner.*

De son côté, le Colonel commandant la 3e Légion citait le 16 août 1916, à l'ordre de la Légion, le **gendarme à pied DELHOPITAL**, fait prisonnier de guerre alors qu'il appartenait à la prévôté de la 53e D. I., pour le motif suivant :

*Étant prisonnier de guerre en Allemagne, a fait l'objet d'une lettre de reconnaissance adressée à son chef de légion par le chef de musique du 20e régiment d'infanterie, rapatrié du camp d'Alten-Grabow (Prusse), lettre signée d'un groupe de 26 gradés et hommes de troupe appartenant à divers régiments e,, en particulier aux tirailleurs algériens, signalant que c'est grâce à ses soins et à son dévouement qu'ils ont été littéralement sauvés de la faim et de mauvais traitements lors de leur capture par les Allemands.*

**Le maréchal-des-logis à pied BOURGEOIS**, greffier à la prévôté de la 53e D. I., est cité **le 4 février 1916** à l'ordre de la Division dans les termes ci-dessous :

*Sert depuis dix-huit mois à la prévôté de la division, où, malgré son âge, il remplit avec activité, méthode et bonne humeur toutes les missions qui lui sont confiées. A fait preuve de courage et d'énergie en plusieurs circonstances, en particulier en juin 1915, dans la région de Mareuil, où il a contribué au maintien de l'ordre en arrière des lignes pendant trois jours d'un intense bombardement de l'ennemi.*

**Le 20 juin 1917, le brigadier à cheval RAVELEAU est cité à l'ordre n° 38 de la Prévôté de la 6e Armée :**

*S'est particulièrement fait remarquer par son zèle et son dévouement soutenus dans le service depuis le début de la campagne.*

Nous verrons dans la 18e section ce brigadier recevoir une troisième citation.

**Le 12 juillet 1917, le gendarme à cheval BOINÉ était cité à l'ordre du Q. G. de la Division dans les termes suivants** :

*A toujours montré dans l'accomplissement des missions qui lui étaient confiées un calme mépris du danger, notamment au cours des combats de septembre 1914. Le 3 septembre 1914, a été atteint successivement de deux blessures.*

**Enfin, le 9 novembre 191.7, le gendarme PITAVY était cité à l'ordre de la D. I. :**

*Fait partie d'une prévôté de division depuis le début de la campagne. A toujours fait preuve de courage dans les missions qui lui ont été confiées, et notamment au cours d'un bombardement pendant lequel il tenait un poste particulièrement exposé, le 26 octobre 1917.*

**Q. G. du 6e C. A.**

La prévôté du Q. G. du 6e C. A. fut mobilisée à Châlons le 4 août 1914, sous les ordres de M. le chef d'escadron **VERNET**, de la 6e Légion (cité à l'ordre du C. A. le 20 octobre), et du capitaine **CHABANNES**, de la 6e Légion (cité à l'ordre du Q. G le 24 juillet 1915). Tout le personnel appartenait à la 3e Légion. Le C. A. prit part à la bataille de la Marne ; il comprenait au départ les 12e, 40e et 42e D I., dont les prévôtés appartenaient toutes les trois à la 3e Légion. La 42e, puis la 40e D. I., sont successivement détachées du 6e C. A , auquel on rattache la 67e D. R., puis la 65e, puis la 127e. Le corps prend part aux attaques de Champagne à la fin de septembre 1915 ; à la suite de ces combats, les citations suivantes ont été décernées :

**Le 16 octobre**, **DERACHE, maréchal-des-logis à cheval, ordre du Q. G. du C. A** :

*Belle attitude au cours des différents services, assurés pendant les divers engagements depuis le début de la campagne. Les 25 et 30 septembre 1915, en particulier, a contribué, malgré un violent bombardement, à assurer la marche des multiples convois.*

**DEVIOSSE, brigadier à cheval, et CABARES, gendarme à pied :**

*Belle attitude au cours des différents services assurés pendant les engagements depuis le début de la campagne, et en particulier pendant la période du 25 septembre au 5 octobre 1915.*

**Le 24 octobre**, **THIEULIN, maréchal-des-logis à cheval, et CLOAREC, brigadier à cheval, ordre du C. A. :**

*Belle attitude au cours des différents services assurés depuis le début de la campagne. Les 25 et 30 septembre 1915, en particulier, ont continué, malgré un violent bombardement, à assurer la marche*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*des multiples convois.*

Au printemps 1916, le C. A. est engagé dans la région de Verdun ; **le gendarme DUTERTRE est cité à l'ordre du Q. G. du 6e C. A. le 3 juillet 1916 :**

*Bon gendarme qui, du 16 an 28 juin 1916, a assuré avec zèle et activité le service de la circulation en maints endroits souvent bombardés. Blessé aux deux jambes le 28 juin par éclats d'obus.*

**Le brigadier à cheval CLOAREC est cité une deuxième fois à l'ordre du C. A. le 16 juillet :**

*Très bon brigadier, cité à l'ordre du C. A. le 24 octobre 1915, s'est de nouveau distingué par son activité, son sang-froid et son courage en assurant, du 15 juin au 10 juillet 1916, le service de la circulation dans un secteur violemment bombardé; blessé grièvement le 10 juillet 1916.*

**Le 6 août, le gendarme à cheval CHOURROUT et l'élève gendarme CASTANY sont cités à l'ordre du Q. G. du 6e C. A. :**

*A assuré avec beaucoup de courage le service de la circulation en des points violemment bombardés. A été blessé par éclats d'obus le 10 juillet 1916.*

**Le 17 novembre 1916, le gendarme BUREAU, tué par une bombe d'avion, est cité le 21 à l'ordre du Q. G. :**

*Le 17 novembre 1916, chargé du service de la circulation à un carrefour de routes, a fait preuve de courage en continuant d'assurer son service avec sang-froid sous un violent bombardement de nuit par avions et a été mortellement blessé.*

**Le 11 mai 1917, le maréchal-des-logis à cheval MOREL et le brigadier à cheval BONIN sont cités à l'ordre du Q. G. :**

**MOREL, maréchal-des-logis à cheval :**

*Sous-officier très dévoué. Pendant les dernières attaques, du 16 avril au 8 mai 1917, a fait preuve de courage en assurant jour et nuit sur les ponts de l'Aisne violemment bombardés, la libre circulation des troupes et convois.*

**BONIN, brigadier à cheval :**

*Sur le front depuis le début de la campagne ; a, dans plusieurs circonstances et en particulier pendant les attaques du 16 avril au 8 mai 1917, fait preuve de courage en assurant la circulation sur des ponts violemment bombardés.*

**Enfin, le 18 avril 1918, les gendarmes à cheval SARAZIN, CROMVEL, LEBOUTEILLER, MACHET et BOURRIQUEN sont cités à l'ordre du jour du Q. G. :**

*Sur le front depuis le début de la campagne, s'est toujours fait remarquer par son entrain, son*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*courage, son dévouement. Au cours de récentes opérations, a particulièrement fait preuve de sang-froid et de mépris du danger en assurant le service de circulation dans des postes violemment bombardé.*

## Q. G. de la 12e Division Infanterie

La 12e D. I., qui reste pendant toute la campagne affectée au 6e C. A., a sa prévôté mobilisée **à** Reims, le 4 août 1914, sous le commandement du capitaine **HERBLOT**, commandant l'arrondissement de Bernay. Elle prend part à la bataille de la Marne et, dès la fin de septembre 1914, deux militaires de cette prévôté : le brigadier **NOUAILLE** et le gendarme **DUVARD**, trouvent l'occasion de se distinguer par un brillant acte de dévouement que le capitaine **HERBLOT** raconte en ces termes :

*« Le 12 septembre 1914, au cantonnement de Rosnes, à 20 h.30, un brigadier du 46e régiment d'artillerie se présentait au capitaine prévôt de la division et rendait compte que, dans une maison d'Erizé-la-Grande, qui était bombardé, un vieillard paralytique était resté avec sa femme et une jeune fille, qu'ils désiraient se sauver, mais qu'ils n'en avaient pas les moyens. Leur vie était en grand danger.*
*« Ce capitaine donna l'ordre au brigadier NOUAILLE et au gendarme DUVARD de se rendre sur les lieux avec une voiture et de faire le nécessaire. Ils furent accompagnés dans cette mission par le brigadier HOURLIER, du 46e régiment d'artillerie, et un canonnier conducteur de ce régiment.*
*« Le village était abandonné par les civils et les troupes étaient en position à l'extérieur.*
*« Le brigadier, le gendarme et les deux artilleurs opérèrent un véritable sauvetage en retirant le paralytique de son lit pour le placer sur une échelle servant de brancard et le porter ainsi à l'extérieur avec beaucoup de difficultés.*
*« Le malade fut placé sur la voiture aménagée en conséquence ; le bombardement continuait pendant ce temps et des maisons voisines furent atteintes.*
*« La sortie du village était à peine gagnée que la femme fut prise de faiblesse ; il fallut la hisser sur la voiture et, à ce moment, un éclat d'obus vint frapper dans un des rais d'une roue.*
*« Ces personnes furent amenées à Rosnes par les quatre militaires et sauvées ainsi du danger du bombardement. »*

Dans ce rapport que le prévôt adressait le 7 juin 1915, il proposait les deux militaires pour une citation en rappelant que le brigadier **NOUAILLE** avait déjà été cité à l'ordre de la Légion le 23 mai 1915 avec lettre d'éloges officiels du Ministère de la Guerre pour avoir contribué à sauver cinq enfants dans un incendie. Les citations demandées ne furent pas accordées ; mais, bientôt après, le brigadier **NOUAILLE** allait se distinguer de nouveau.
La division, depuis février 1915, était engagée aux Éparges, où elle combat encore en mars et avril. Le 15 juillet, la prévôté est violemment bombardée à Rupt, en Woëvre. Le brigadier **NOUAILLE**, atteint de plaies pénétrantes multiples au cou, au dos, au bras, à la main gauche et aux membres inférieurs, est blessé sérieusement par soixante-sept éclats d'obus en assurant l'évacuation de la population civile. Le 11 août, il était cité à l'ordre de la Division dans les termes suivants :

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**NOUAILLE**, **brigadier à cheval :**

*Le 15 juillet 1915, pendant un bombardement, a bravement accompli son devoir en essayant de calmer les gens affolés qui se sauvaient en leur indiquant les abris qui pouvaient les protéger. A été blessé pendant ce service de contusions multiples et profondes par un obus qui a éclaté à quelques mètres de lui.*

**A la même date, M. le capitaine HERBLOT était cité à l'ordre de la Division dans les termes suivants** :

*Chargé à différentes reprises, depuis le début de la campagne, d'organiser le service d'ordre sur des routes ou des carrefours soumis au feu de l'ennemi, s'est toujours parfaitement acquitté de cette mission. Du 25 au 30 septembre, a organisé un service d'ordre bien réglé dans un village sources à un bombardement presque continuel. S'est tenu de sa personne au point le plus dangereux. Officier brave et d'un grand sang-froid.*

Le 23 juillet, nouveau bombardement de Rupt. Le village est évacué et, le soir, il ne reste plus que le prévôt et quelques gendarmes. A la fin de septembre, la division est au combat. **Le 24 octobre 1915, le maréchal-des-logis HILLION, le brigadier PUECH et le gendarme FOURNOUT sont cités à l'ordre du Q. G. de la Division :**

*Très belle attitude dans les différents services qu'il a dû assurer au cours des nombreux engagements de la division depuis quatre mois. Dans la dernière offensive a très bien assuré, pendant plusieurs jours, un service pénible sous un bombardement intense.*

En février 1916, la prévôté est au camp de Châlons ; le 22, elle est bombardée à Mourmelon-le-Grand par avions. Une bombe blesse le gendarme à cheval **TURCOT** assez grièvement au genou droit et le soldat du train **LALU**, ordonnance du capitaine. Le gendarme **TURCOT** n'a été l'objet d'aucune citation, mais proposé à la fin de l'année pour brigadier ; il fut promu en 1917. Le 4 avril, le capitaine **HERBLOT**, relevé, quittait la prévôté, remplacé par le capitaine **GUILLEMAN**.

**Les citations suivantes sont à relever depuis cette date :**

**Le 16 juillet 1916**, **MENARD**, **gendarme à cheval, ordre de la Division :**

*Détaché au fort de T..., pour assurer la police et la circulation des convois, s'est acquitté de ses fonction sous des bombardements violents et, par son calme et son sang-froid, a évité la panique et l'embouteillage des voitures en maintes circonstances. Volontaire pour transmettre un ordre urgent, s'est acquitté de sa mission sous un bombardement particulièrement violent.*

**Le 15 octobre 1916**, **AUFFRAY** ; b**rigadier, ordre du Q. G. de la 12e D. I.** :

*Brigadier très dévoué, qui donne en toutes circonstances l'exemple à son personnel. Réclame*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*comme une faveur les postes périlleux. A, tout récemment, coopéré efficacement à l'évacuation des blessés en un point continuellement bombardé.*

**DUVARD**, **gendarme :**

*Excellent serviteur, toujours volontaire pour les missions difficiles et périlleuses. A coopéré activement à l'évacuation d'un village bombardé dans la Meuse en 1915. Au front depuis le début de la campagne.*

**Le 30 mai 1917, DIDIER, brigadier à cheval, ordre du Q. G. de la Division :**

*Excellent brigadier, toujours volontaire pour les missions difficiles et périlleuses. Au cours des dernières opérations, a assuré de jour et de nuit, sous un bombardement parfois violent, un service souvent délicat. Son tour de relais étant venu, a demandé à être maintenu à son poste. Au front depuis le début de la campagne.*

**POULIQUEN**, **gendarme à cheval :**

*Très bon gendarme, très brave et toujours dévoué en toutes circonstances. Au cours des dernières opérations, a assuré un service de patrouilles très pénible entre le P. C. de la D. I. et les premières lignes sous un bombardement très violent, encourageant notamment, par son calme et son sang-froid, de petits blessés qu'il ramenait en ligne. Au front depuis le début de la campagne.*

**Le 21 septembre 1917, les gendarmes THOMAS et MARBŒUF étaient cités à l'ordre de la Prévôté de la 7e Armée dans les termes suivants :**

*Envoyé en service de nuit à la recherche de prisonniers allemands évadés du camp de P. G. de Luxeuil, a réussi, grâce à son activité et à son initiative, à en arrêter deux, qui ont été remis à l'autorité militaire.*

**Enfin, le 10 avril 1918, étaient cités à l'ordre de la 12e D. I. :**

**SERRE**, **gendarme à cheval :**

*Gendarme énergique et courageux. A fait preuve de beaucoup de sang froid et d'énergie dans l'exécution d'un service de barrage de police établi le 30 mars à la sortie du village de Grivesnes, attaqué par l'ennemi, ne quittant son poste qu'après l'entrée de celui-ci dans le village et sur l'injonction d'un officier.*

**PAYEBIEN**, **maréchal-des-logis à cheval :**

*Excellent sous-officier, brave et courageux. Venu au front sur sa demande depuis le début de la campagne. Ayant reçu le 30 mars l'ordre d'établir un barrage de police à la sortie du village de Grivesnes, attaqué par l'ennemi, a fait preuve, dans l'exécution de ce service, de beaucoup de calme et de décision, ne quittant son poste avec le gendarme qui l'accompagnait qu'après l'entrée de l'ennemi dans le village et sur l'injonction d'un officier.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## Q. G. 40e Division Infanterie

La prévôté de la 40e D. I. se rassemble le 4 août 1914 à Saint-Mihiel, sous les ordres du capitaine **HOURSE**, commandant l'arrondissement de Pont-Audemer. A la date du 16 décembre 1914, la division cessait de faire partie du 6e C A. Nous la retrouvons le 15 janvier au 32e C. A.
Le 3 septembre 1915, le capitaine **HOURSE**, promu chef d'escadron, quittait la prévôté, remplacé par le capitaine **DAUPHIN**. Le 20 septembre 1915, le cantonnement occupé par la prévôté fut violemment bombardé et, en particulier, une ambulance qui se trouvait là se vit arrosée par un violent feu d'artillerie. Les gendarmes y pénétrèrent aussitôt pour contribuer au sauvetage des blessés. Parmi eux se distinguèrent spécialement le brigadier **JOUFFROY** et les gendarmes **DAVID** et **PRIEUR**. Le brigadier, grièvement blessé, fut proposé pour la Médaille militaire ; le gendarme **GORGEARD** fut également grièvement blessé.

**Les citations suivantes illustrent l'historique de cette prévôté :**

**Le 31 octobre 1915, ordre de la Division :**

**PRIEUR, brigadier à cheval :**

*A rempli ses fonctions spéciales avec zèle et dévouement en des circonstances souvent difficiles, dans des localités fréquemment bombardées, notamment à Lacroix-sur-Meuse et à Vienne-le-Château, donnant à tous l'exemple du calme et de la bravoure ; s'est distingué à nouveau le 20 septembre 1915 en contribuant au sauvetage des blessés d'une ambulance soumise au tir précis de l'artillerie allemande.*

**AUDOIRE, gendarme à pied :**

*A montré au cours de la campagne de belles qualités d'énergie et de sang-froid. Blessé le 16 mars 1915 de trois éclats d'obus, ne s'est fait panser qu'après avoir aidé à transporter au poste de secours voisin un capitaine grièvement atteint. A refusé d'être évacué.*

**MOULARD, gendarme à cheval :**

*A rempli consciencieusement son service dans une localité soumise constamment au tir de l'artillerie ennemis ; le 1er juillet 1915, au cours d'un violent bombardement, s'est porté au secours de plusieurs soldats blessés et les a portés sur son dos l'un après l'autre au poste de secours voisin.*

**Le 11 mai 1916, ordre du Régiment :**

**DAVID, gendarme à pied :**

*Le 20 septembre 1915, a fait preuve de courage et de sang-froid en pénétrant dans une ambulance soumise à un violent bombardement et a contribué au sauvetage des blessés malgré trois obus tombés dans le bâtiment pendant qu'il s'y trouvait.*

**Le 5 décembre 1916, ordre de la Division :**

**GAUDAN, gendarme à cheval :**

*Gendarme très brave et très dévoué ; le 13 novembre 1916, au cours d'un bombardement, n'a pas hésité à se porter au secours de blessés qu'il a amenés au poste de secours.*

**Le 26 avril 1917, ordre du Régiment :**

**VASSE, brigadier à cheval :**

*Très bon brigadier ; a assuré avec calme et sang-froid la circulation sous le bombardement dans un endroit particulièrement dangereux.*

**NEAU, gendarme à cheval :**

*Très bon gendarme, qui a donné depuis le commencement de la campagne de nombreuses preuves de courage ; a notamment assuré l'ordre et la circulation du 15 au 22 avril 1917 pendant des bombardements.*

**JOUFFROY, brigadier à cheval :**

*Très bon brigadier, qui a fait preuve de courage en pénétrant, en septembre 1915, dans une ambulance violemment bombardée pour sauver des blessés qui s'y trouvaient ; a lui-même été blessé.*

**Le 4 juillet 1917, ordre du Régiment :**

**SOUCHE, gendarme à pied ; CLASTRES, gendarme à pied, et CAZES, gendarme auxiliaire :**

*Bon gendarme qui a fait preuve d'un grand calme sous les bombardements ; a été blessé le 21 avril 1917.*

**Le 8 juillet 1917, ordre de la Division :**

**LEFEBVRE, gendarme à cheval :**

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*A la prévôté de la division depuis le début de la campagne; a donné de nombreuses preuves de courage et de sang-froid, notamment en avril 1917, en assurant la circulation sur des points violemment bombardés.*

**PERRINNE**, **gendarme à cheval :**

*Très bon gendarme ; est depuis vingt-sept mois à la prévôté d'une division et n'a cessé depuis son arrivée de donner des preuves de courage et de sang-froid dans son service, notamment en avril 1917, en assurant la circulation sur les ponts d'un canal soumis à un violent bombardement.*

**Le 13 juillet 1917**, **ordre du Régiment :**

**GORGEARD**, **gendarme :**

*Bon gendarme, qui a fait preuve d'un grand calme sous les bombardements ; a été blessé le 20 septembre 1915.*

**Le 21 juillet 1917**, **ordre du Régiment :**

**COUREUIL**, **brigadier à pied :**

*Très bon brigadier, à la prévôté depuis vingt-deux mois ; a toujours fait son service avec zèle, même sous des bombardements, notamment à Fromérеville en avril et mai 1917.*

**Le 27 septembre 1917**, **ordre du Régiment :**

**LEBRETON**, **gendarme à pied :**

*Très bon gendarme, ayant une haute idée de ses devoirs militaires, qu'il savait remplir coûte que coûte ; a donné en plusieurs circonstances la preuve de son courage et a été tué au P. C. de la division le 28 août 1917.*

**Le 27 février 1918**, **ordre de la Division :**

**VASSE**, **brigadier à cheval :**

*Brigadier qui a donné de nombreuses preuves de courage, particulièrement à l'occasion d'un service d'ordre et de circulation qu'il a exécuté dans un secteur très bombardé par l'artillerie ennemie, à Verdun, depuis le 28 août au 24 septembre 1917*

## Q. G. 42e Division Infanterie

La prévôté de la 42e D. I, se rassembla le 5 août 1914 à Verdun, sous les ordres du lieutenant **GARNIER**, commandant l'arrondissement de Neufchâtel. Elle prit part, à la fin d'août, aux combats

livrés autour de Longuyon et de Beuveilles.
Le 30 août, la 42e D. I. cesse de faire partie du 6e C. A. ; elle opère quelque temps comme division indépendante. A la bataille de la Marne, elle se trouve à côté de la division marocaine, alors commandée par le général **HUMBERT**. Après la bataille de la Marne, ces deux divisions formèrent, sous le général **HUMBERT**, le « corps combiné », qui devint peu après le 32e C. A. le 16 octobre.
Ce 32e C. A. comprit la 42e D. I. (général **GROSSETTI**), la 38e D. I. (général **MUTEAU**), puis la 89e D. I. T., qui y resta jusqu'en novembre. Le 11 janvier 1915, la 38e D. I. cesse de faire partie du 32e C. A., qui, à partir du 15 janvier, est formé des 40e et 42e D. I. Le prévôt de ce 32e C. A. est le capitaine **SEIGNOBOSC**, remplacé en janvier 1915 par le chef d'escadron **JOURNOT**. Les prévôtés des 40e et 42e D. I. appartiennent toujours à la 3e Légion ; mais la 3e Légion n'a aucun militaire dans la prévôté du Q. G. du 32e C. A. ; c'est pourquoi il n'est pas autrement parlé de ce corps d'armée.
Le 4 novembre, les gendarmes **BRUNET**, **LAPIE** et **RABATEL** ont exécuté le service habituel, consistant à assurer la police en arrière de la ligne de feu. Partis le matin du village de Loo avec l'escorte du général, ils rentraient au cantonnement avec ladite escorte quand, à 16 heures, à 200 mètres de la sortie sud de Oudecapelle, sur la route de Oudecapelle à Loo, ils furent surpris par une salve de quatre obus (trois fusants, un percutant). Treize chevaux furent tués, dont ceux des gendarmes **BRUNET** et **LAPIE**. Le gendarme **BRUNET** fut tué, le gendarme **LAPIE** blessé au pied.
Le 26 février 1915, le lieutenant **GARNIER** est promu capitaine. Au printemps 1915, la 42e D. I. est dans la Marne ; le 30 avril, le prévôt reçoit l'ordre de faire **rec**hercher et saisir des exemplaires de journaux interdits. Deux de ses gendarmes, **LAURENT** et **CANREDON**, sont détachés à La Harazée à la disposition du major du cantonnement. Le capitaine **GARNIER** leur téléphone de rechercher si, parmi les troupes cantonnées dans leur secteur, des militaires ont reçu des exemplaires du journal *Le Courrier du Soldat*. Malgré un bombardement extrêmement violent, les deux gendarmes commencent leurs recherches Le gendarme **CANREDON** est atteint par un éclat d'obus de 77 millimètres qui, après avoir traversé le fond du képi, pénètre assez profondément dans le cuir chevelu. Les deux citations suivantes à l'ordre de la Division, du 7 mai 1917, rappellent cette belle conduite :

**CANREDON**, **gendarme à pied :**

*Ayant reçu téléphoniquement l'ordre de procéder à une enquête, n'a pas hésité, malgré que le cantonnement fût violemment bombardé, à exécuter immédiatement les recherches prescrites. A été blessé à la tête par un éclat d'obus. A fait preuve en la circonstance d'un réel courage et d'une grande conscience professionnelle.*

**LAURENT**, **gendarme à pied :**

*Ayant reçu téléphoniquement l'ordre de procéder à une enquête, n'a pas hésité, malgré que le cantonnement fût violemment bombardé, à exécuter immédiatement les recherches prescrites. A eu son camarade blessé à la tête par un éclat d'obus à côté de lui. A fait preuve in la circonstance d'un*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*réel courage et d'une grande conscience professionnelle.*

Le 28 août, le Général commandant la division remettait au maréchal-des-logis à pied greffier **SALEY** la Médaille militaire et la Croix de guerre avec palme, conférées à ce sous-officier par décret du 6 août. Le 26 décembre, c'était le tour du maréchal-des-logis à cheval **GOMBAULT** (décret du 4 décembre, Médaille militaire et Croix de guerre avec palme**).** Le maréchal-des-logis à pied **DUPONT** recevait la Médaille militaire par décret du 25 décembre 1916.

**Les citations suivantes ont été relevées dans cette prévôté :**

**Le 29 août 1915**, **ordre de la Division :**

**BÉHARELLE**, **brigadier à cheval :**

*Sur le front depuis le début de la campagne ; n'a cessé de se faire remarquer par son calme, son courage et son entrain, demandant toujours à être chargé de la mission qu'il savait la plus difficile. S'est particulièrement distingué le 20 novembre 1914, à Zuydschoote, en assurant avec une parfaite conscience, dans des conditions périlleuses, l'exécution de son service spécial.*

**Le 16 octobre 1915**, **ordre de la Division :**

**PELTIER**, **gendarme à cheval :**

*Sur le front depuis le début de la campagne ; n'a cessé de se faire remarquer par son brillant entrain et son parfait dévouement, demandant toujours à être chargé des missions qu'il .savait plus délicates ou plus dangereuses. S'est tout particulièrement distingué le 12 septembre en faisant dans le secteur, et dans des conditions périlleuses, une patrouille de surveillance qu'il avait demandé à conduire, et, du 23 septembre au 4 octobre, en assurant jour et nuit à proximité des tranchées, avec la plus grande conscience et un mépris absolu du danger, l'exécution de son service spécial.*

**Le 5 novembre 1915**, **ordre de la Division :**

**M. GARNIER, capitaine :**

*Remplit depuis quinze mois sur le front les fonctions de prévôt de la division avec zèle et complet dévouement. Au cours de combats, notamment les 13 et 14 juillet et dans la période du 25 septembre au 7 octobre, a amené dans le plus grand ordre, au contact des troupes engagées et sous le feu, le convoi de ravitaillement en munitions et vivres, faisant preuve maintes fois d'heureuse initiative.*

**Le 24 avril 1916**, **ordre de la Division :**

**HÉNICHART**, **gendarme territorial :**

*S'est particulièrement distingué le 25 mars 1916, où, sous un bombardement violent, il a fait preuve*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*d'un grand courage et d'un mépris absolu du danger en se rendant en première ligne achever une mission qu'il avait revendiquée. Gendarme territorial venu au front sur sa demande, se proposant toujours pour les missions les plus dangereuses.*

Le 20 novembre 1916, ordre du Q. G. de la Division :

**BÉNÉTREAU**, **gendarme à cheval :**

*Détaché au P. C. de la division du 22 au 30 septembre 1916 ; a fait preuve d'un entrain et d'une crânerie dignes d'éloges en accomplissant le 22, sous le bombardement, une mission qui lui avait été confiée. A la prévôté depuis la mobilisation, souvent placé dans des circonstances difficiles, a toujours fait preuve de courage, de zèle et de dévouement absolu, notamment le 10 avril, où, sous un bombardement violent, il n'a pas hésité à sortir dans le cantonnement pour obliger les soldats à gagner les abris et à porter secours aux blessés.*

**RABATEL**, **gendarme à cheval :**

*Détaché au P. C. de la division du 22 au 30 septembre 1916 ; a fait preuve d'un entrain et d'une crânerie dignes d'éloges en accomplissant le 22, sous le bombardement, une mission qui lui avait été confiée. A la prévôté depuis la mobilisation, souvent placé dans des circonstances difficiles, a toujours fait preuve de courage, de zèle et de dévouement.*

**COMPAIN**, **gendarme à cheval :**

*Détaché au P. C. de la division du 22 au 30 septembre et du 28 octobre au 8 novembre 1916 ; a fait preuve d'un entrain et d'une crânerie dignes d'éloges en accomplissant, particulièrement le 23 septembre et le 6 novembre, sous le bombardement, les missions qui lui avaient été confiées. Toujours volontaire pour les services périlleux. Modèle de dévouement, d'énergie et de courage.*

**Le 7 mai 1917**, **ordre de la Brigade :**

**PESTY**, **gendarme à pied :**

*Du 16 avril au 4 mai 1917, chargé d'un service de surveillance en un point situé à proximité des lignes et soumis presque continuellement à de violents bombardements et au tir des mitrailleuses ennemies, a fait preuve de belles qualités de courage et de calme. S'était déjà fait remarquer sur la Somme au cours de missions périlleuses pour lesquelles il s'était offert, du 26 au 30 septembre et du 24 octobre au 8 novembre 1916.*

**LEBEUL**, **gendarme à pied :**

*Du 16 avril au 4 mai 1917, exécutant un service d'ordre en un point situé à proximité des lignes et continuellement soumis à de violents bombardements et au tir des mitrailleuses ennemies, a fait preuve d'entrain, de calme et de courage. Toujours prêt à marcher. S'était déjà fait remarquer sur la*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*Somme du 22 septembre au 4 octobre 1916.*

**LACAZE, gendarme à pied :**

*Du 16 avril au 4 mai 1917, exécutant un service d'ordre sur un pont situé à proximité des lignes et continuellement soumis à de violents bombardements et au tir des mitrailleuses ennemies, a fait preuve d'entrain, de calme et de courage. Toujours prêt pour les missions périlleuses. S'était déjà fait remarquer sur la Somme du 25 au 30 septembre et du 24 octobre au 8 novembre 1916, ainsi que devant Verdun.*

**MAILLARD, gendarme à pied :**

*Du 16 avril au 4 mai 1917, exécutant un service d'ordre sur un pont situé à proximité des lignes et continuellement soumis à de violents bombardements, a fait preuve du plus grand entrain et a montré de belles qualités de calme et de courage. Malgré la fatigue, a demandé à continuer son service. Toujours volontaire pour les missions périlleuses. S'était déjà fait remarquer devant Verdun et sur la Somme.*

**Le 9 mai 1917, ordre du Q. G. de la Division :**

**MACHU, gendarme à cheval :**

*Du 16 avril au 4 mai 1917, a fait preuve du plus grand entrain, du dévouement le plus absolu et a montré de belles qualités de calme et de courage en exécutant, sous de violents bombardements et à proximité des lignes, des missions pour lesquelles il s'était volontairement offert.*

**Le 9 mai 1917, ordre de la Division :**

**M. GARNIER, capitaine :**

*Chargé de régler la circulation sur un ensemble de ponts, et passerelles constamment sous les obus, d'assurer la police dans un village et un secteur soumis à un bombardement ininterrompu de jour et de nuit, s'est acquitté de sa mission, du 14 au 27 avril 1917, avec un zèle et une activité inlassables, faisant constamment des rondes pour s'assurer par lui-même de la vigilance de ses sous-ordres.*

**Le 31 août 1917, ordre de la Division :**

**FOUCRIER, gendarme à cheval :**

*Du 19 au 22 août 1917, chargé d'un service de surveillance sous un bombardement presque incessant, a montré le zèle et le dévouement les plus absolus. Grièvement blessé en exécutant son service.*

Le même jour, ordre du Q G. de la Division :

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**MAILLARD**, **gendarme à pied :**

*Toujours prêt à marcher ; du 8 au 18 août 1917, a assuré chaque nuit, avec un zèle et un dévouement absolus, un service d'ordre particulièrement délicat sous un bombardement presque incessant et très violent. A été grièvement intoxiqué par les gaz ennemis au cours de l'un des services, dans lequel il ne cessa pas, malgré les difficultés et les dangers exceptionnels, de déployer, la plus grande activité.*

**POIREY**, **brigadier à cheval :**

*Gradé très conscient et très actif. Du 22 au 27 août 1917, a dirigé toutes les nuits, sous un bombardement violent et à plusieurs reprises, au milieu de gaz asphyxiants, un service de circulation particulièrement dangereux et difficile. Par son calme, ses interventions toujours heureuses, a rendu de très grands services.*

**BLANQUET**, **gendarme à cheval :**

*Du 19 au 27 août 1917, chargé de régler la circulation des voitures en un point situé à proximité des lignes et violemment bombardé par l'ennemi, a assuré ce service jour et nuit avec une activité inlassable, un zèle et un dévouement absolus. Par son calme, ses interventions heureuses, en des cas très dangereux et très difficiles, a rendu de grands services.*

**Le 24 septembre 1917**, **ordre du Q. G. de la Division :**

**MULES**, **gendarme à cheval, et GAILLARD, gendarme à cheval :**

*Du 12 au 27 août 1917, a assuré chaque nuit, avec une activité inlassable, un zèle et un dévouement absolus, un service d'ordre particulièrement délicat sous un bombardement presque incessant et au milieu des gaz asphyxiants. Par son calme, ses interventions heureuses dans des circonstances très dangereuses et très difficiles, a rendu de grands services.*

## 82e D. I. T. et 16e D. I. C.

La prévôté de la 82e D. I. T.. division isolée, s'est rassemblée **à** Rouen les 4, 5 et 6 août 1914, sous les ordres du capitaine **TIRARD**, commandant l'arrondissement de Bayeux, prévôt, et du lieutenant **CLAIREMBAULT**, commandant l'arrondissement de Vire, vaguemestre. Le 18 août, elle arrivait à Arras ; puis, en septembre, battait en retraite jusqu'à Elbeuf pour remonter ensuite dans la Somme. Le 15 mars 1915, la division était rattachée au 11e corps. Par décision du Général en chef du 24 juin 1915, elle était dissoute. Sa prévôté est alors affectée à la 16e D. I. C., qui se rassemble en Meurthe-et-Moselle le 28 juin 1915.
Le 15 mars 1916, le lieutenant **CLAIREMBAULT**, désigné pour commander la Force publique du 2e Groupe du Q G. de la 10e Armée, quitte la prévôté. Le 22 avril. 1916, le capitaine **TIRARD**, relevé, quitte la prévôté, cité la veille à l'ordre de la Division dans les termes suivants :

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*A fait preuve à plusieurs reprises, comme prévôt de la 16e division coloniale, de sang-froid et de courage sous le feu, notamment le 20 octobre 1915, en accomplissant une mission sous un violent bombardement.*

**Le 27 juillet 1916**, **CHÉRON, brigadier à cheval ; HEURTEL, BOUCAN et BOURGAULT, gendarmes à cheval, sont cités à l'ordre de la Division dans les termes suivants :**

*Au front depuis le début de la campagne. A fait preuve de l'esprit de devoir le plus complet en assurant avec sang-froid, de jour et de nuit, un service de surveillance dans un village bombardé.*

En décembre 1916, la prévôté est à Marseille, où elle s'embarque le 12 et le 13 pour Salonique. Le 8 juillet, les gendarmes ci-dessous sont cités à l'ordre du Q. G. de la Division :

**HUGUET** et **MARS**, **gendarmes à cheval :**

*Très bon gendarme. A assuré avec beaucoup de zèle un service d'ordre dans une localité bombardée. A été intoxiqué par des gaz asphyxiants dans la nuit du 31 mars au 1er avril 1917.*

**GAUTHIER et BENOIT, gendarmes à cheval :**

*Très bon gendarme. A fait preuve de beaucoup de courage au cours d'un violent bombardement en se portant au secours de soldats blessés.*

**Le 7 février 1918, est cité à l'ordre du Q. G. de la Division** :

**BOITEUX**, **maréchal-des-logis :**

*Très bon sous-officier. Ayant fait preuve de courage et d'abnégation, notamment le 1er avril 1917, à Monastir, en portant secours à des blessés sous un violent bombardement.*

## Prévôté des Étapes

Formation le 15 septembre 1914 ; dissolution le 31 décembre 1915.

## Étapes de la 8e Armée

6 décembre 1914, arrivée à Dunkerque de 30 gendarmes à pied de la 3e Légion qui viennent renforcer l'effectif de la prévôté des Étapes.

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

### Groupe des Armées du Nord

La 3e Légion administra cette prévôté du 1er janvier 1915 au 1er septembre 1917.

### 2e Section de Gendarmerie de Réserve

Administrée par la 3e Légion du 10 juin 1917 au ….....

### F. P. N° 3 du D. M. de la D. E. S. 6e Armée

Un détachement de 22 gendarmes de la 3e Légion, sous les ordres du capitaine **POUCHENOT**, commandant l'arrondissement de Pont-l'Evêque, s'est rassemblé à Rouen le 16 septembre 1914 et a été dirigé sur Dammartin-en-Goelle où, avec trois détachements d'autres légions, il a formé, sous les ordres du chef d'escadron **FABRE**, un détachement mobile de police aux ordres de la D. E. S. de la 6e Armée. Ce détachement, auquel fut adjoint une compagnie de douaniers, eut pour rôle principal la direction et la surveillance du nettoyage des champs de bataille de la Marne, effectué par le 87e régiment territorial, puis le contrôle de la circulation à l'arrière de l'armée.
Le capitaine **POUCHENOT** était évacué malade en octobre et remplacé le 13 par le capitaine GINDRE, d'Yvetot. Ce détachement mobile se trouvait, de février à juin 1915, à Verberie et à Chézy-en-Orxois, jusqu'au 30 juin 1915. C'est là que, le 1er juillet 1915, la F. P. N° 3 fut dissoute, passant une partie de son personnel à la F. P. N° 4 et le reste, avec le capitaine **GINDRE**, au Q. G. du 38e C. A.

### Q. G. de l'État-Major de Senlis

Détachement administré par la 3e Légion à dater du 1er avril 1917 jusqu'au 11 juillet 1917.

### 162e Section de Gendarmerie

Détachement administré par la 3e Légion à compter du 1er juillet 1917 jusqu'au 1er septembre 1917.

### 1er Peloton de Renfort

Créé le 27 février 1918 et dissout le 3 mars 1919. **Le 11 avril, le brigadier à cheval SAVOYE est cité à l'ordre de la Prévôté de la 4e Armée :**

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*Dans la nuit du 22 au 23 mars 1918, à C..... a fait preuve de courage, de sang-froid et de dévouement en se précipitant, pour y procéder aux opérations de sauvetage, vers une maison qu'une bombe ennemie venait de démolir. A évité un incendie en éteignant une conduite de gaz enflammée.*

## Prévôté de la Mission française près l'Armée américaine

Cette prévôté est constituée à partir du 3 octobre 1917 par la réunion des 126e, 127e et 128e brigades prévôtales, sous les ordres du capitaine **SOUM**. Rien de saillant à signaler concernant la 3e Légion.

## 189e Section de Gendarmerie

Créée **le** 24 avril 1918 et administrée par la 3e Légion jusqu'au 1er octobre 1919.

## 197e Section de Gendarmerie

Créée le 1er juin 1918 et administrée par la 3e Légion jusqu'au 1er octobre 1918.

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## B). — *Prévôtés administrées par différentes Légions auxquelles la 3e Légion a fourni des éléments*

---

### Prévôté de l'Armée britannique

Le 8 novembre 1914, un détachement, composé de 3 brigadiers et de 27 gendarmes à bicyclette, fournis par la 3e Légion, a rejoint la prévôté de l'Armée britannique. Les hommes ont été répartis dans les différentes unités prévôtales affectées aux formations anglaises.

**1er Corps. — Le gendarme LE ROLLAND, de la prévôté du 1er corps britannique, a été cité le 25 août 1916 à l'ordre de la Mission militaire attachée à l'Armée britannique dans les termes suivants :**

*Détaché dans une localité soumise presque journellement au bombardement, a toujours fait preuve de courage et de sang-froid. S'est particulièrement fait remarquer le 2 juillet 1916 en se portant, sous les obus, au secours de blessés, qu'il a réussi à transporter à l'abri du danger.*

Ce bel acte de dévouement est rapporté par le-capitaine-prévôt du 1er corps britannique dans le rapport ci-dessous :
*« Depuis environ un mois, la commune de Mazingarbe est soumise presque journellement à un violent bombardement ; les 2 et 3 juillet, elle a reçu environ 200 obus.*
*« Le 2 juillet, vers 13 heures, le gendarme LE ROLLAND, de la prévôté de la 16e Division, qui est détachée dans cette commune, était de service dans la rue principale de Mazingarbe quand le bombardement recommença. Presque aussitôt, deux enfants, âgés de 12 et 14-ans, qui se trouvaient devant la porte d'un estaminet, furent atteints par un obus. Tout le monde était descendu précipitamment dans les caves. Sans souci du danger, le gendarme LE ROLLAND courut vers les enfants et constata qu'ils avaient les membres brisés et le ventre ouvert, mais qu'ils vivaient encore. Il alla immédiatement chercher des infirmiers anglais et revint avec eux auprès des enfants qu'il aida à transporter dans une pièce attenante à l'estaminet. Il fut ensuite prévenir, avec les ménagements nécessaires, les parents qui s'étaient réfugiés dans la cave.*
*« Cet acte de courage fut accompli pendant que les obus tombaient de tous côtés sur le village.*
*« Le gendarme LE ROLLAND est à la prévôté de la Force spéciale depuis le 7 novembre 1914 ; c'est un excellent gendarme, très dévoué et très courageux.*
*« Le maire de Mazingarbe a fait les plus grands éloges du gendarme LE ROLLAND, qui est connu de la population civile pour sa crânerie et son mépris du danger. »*

**9e Corps**. — En avril 1918, les prévôtés de l'Armée britannique eurent à assurer l'évacuation de la région de Bailleul devant l'offensive allemande. Dans ces douloureuses et dangereuses opérations, qui se sont parfaitement effectuées étant donné les grandes difficultés à surmonter, les prévôtés du 9e corps d'armée britannique se sont employées de leur mieux et ont donné tout leur effort, souvent au mépris du danger.
Il n'y a pas à donner dans cet historique le détail des diverses opérations auxquelles ont pris part ces

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

unités britanniques. Elles seront plus à leur place dans les historiques des Légions qui ont administré les prévôtés de ces unités.
A la suite des rapports du chef d'escadron **BOUVEUR**, prévôt de la 2e Armée britannique, les récompenses suivantes ont été décernées :

**DEVIS, chef de brigade de 4e classe, citation à l'ordre de la Force spéciale à la date du 20 mai 1918 :**

*A fait preuve de courage et de sang-froid en assurant, dans une région bombardée, l'évacuation de ta population civile.*

**CLAUZEL**, gendarme à pied, témoignage de satisfaction du Général en chef de la Mission militaire française, ordre de la Force spéciale du 11 mai 1918 :

*Au cours des opérations **du 9 au 19 avril 1918**, a fait preuve de courage et de sang-froid en assurant, sous un bombardement continu et à 800 mètres de la ligne ennemie, l'évacuation de la population civile.*

34e Division — Du 12 au 19 avril, dans les opérations du même genre, aux environs du Mont des Cats, c'est le gendarme **FRANCESCHI** qui qui fait remarquer par son courage et son dévouement.

**7e Corps**. — Les prévôtés du 7e C. A. B. faisaient à la même époque (mars-avril 1918) le même service dans les environs de Péronne et, parmi les gendarmes qui s'y distinguèrent, il faut retenir le nom du gendarme **PERONNY**, qui, suivant le rapport de son prévôt, n'a cessé de faire preuve, au cours des événements de cette période, sous des bombardements réguliers, d'un grand courage et d'un noble esprit d'abnégation, de sacrifice et de dévouement.

**18e Corps**. — Là, c'est le gendarme **COSTES** qui se signale pendant la même période par son sang-froid, son courage et son inlassable dévouement, pendant que la prévôté assure, sous le bombardement, l'évacuation des habitants du Quesnel et de Domart.

**40e Division**. — Même service exécuté le 9 avril 1918 dans le secteur de cette division, pendant lequel se distingue le gendarme **COUSINET**, de la 3e Légion.

**Corps de Cavalerie. — Le 25 janvier 1918, le gendarme à pied DELAMARE est cité à l'ordre de la Mission militaire française :**

*Le 22 novembre 1917, dans Ribécourt, qui venait d'être pris à l'ennemi, a coopéré avec courage et dévouement, sous le bombardement, au ravitaillement et à la mise à l'abri du danger de 119 personnes civiles évacuées des villages voisins. A repris deux prisonniers qui, à la faveur du bombardement, s'étaient .échappés et cherchaient à rejoindre les lignes ennemies.*

**4e Armée**. — Le lieutenant **BOURGEOIS**, commandant l'arrondissement de Falaise, commandait la prévôté du Q. G. de la 4e Armée britannique en même temps qu'il était adjoint au prévôt de cette armée, lorsqu'il reçut une mention honorable (*Journal Officiel* du 9 mars 1918) à la suite de sa belle attitude que le capitaine commandant l'arrondissement de Dunkerque relate dans les termes

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

suivants :

*« Le 4 septembre 1917, à six heures, un détachement de 11 gendarmes, commandé par le lieutenant BOURGEOIS, assurait un service d'ordre à l'usine de Firminy, à Leffrinkhoucke. Les travailleurs chinois, au nombre de 500 environ, avaient cessé le travail la veille.*
*« Il s'agissait de protéger ceux qui voulaient se rendre aux chantiers. La première équipe venait d'être constituée par M. LOUISON, chef du groupement, quand elle se débanda. Les Chinois qui la composaient rejoignirent un rassemblement qui se trouvait non loin de là. Très surexcités, et au nombre de 300 environ, ces Chinois assaillirent les gendarmes à coups de pierres et de briques. Plusieurs étaient armés de planches ; un gendarme, blessé à la face, tomba. Plusieurs autres, cernés, lapidés et frappés, ne purent défendre leur vie et se dégager qu'en faisant usage de leurs armes.*
*« Le lieutenant BOURGEOIS, contusionné par des jets de pierres, menacé par un groupe de Chinois, dont un armé d'un couteau, conserva le plus grand sang-froid.*
*« Par son attitude énergique et calme, il put maintenir ses agresseurs en respect, rallier ses hommes et enfin rétablir l'ordre. »*

Enfin, **le lieutenant POUVREAU, commandant la section d'Elbeuf** et détaché à la prévôté de l'Armée britannique, était cité le 3 septembre 1917 à l'ordre de la Mission militaire française dans les termes suivants :

*Officier d'une activité et d'une énergie remarquables. Au cours de violents bombardements qu'a subis la ville d'A..... en août 1917, a fait procéder avec le plus grand dévouement et le plus grand calme à l'évacuation de la population civile, donnant à tous l'exemple du sang-froid et du courage.*

**De même, le gendarme à pied ANNE est cité le 20 mai 1918 à l'ordre de la Force spéciale dans les termes suivants :**

*A toujours fait preuve de courage et de dévouement pendant l'évacuation de la région minière et sous de fréquents bombardements.*

## 38e C. A.

La prévôté du Q. G. du 38e C. A. a été constituée le 29 juin 1915 à Rilly-Ia-Montagne, arrondissement de Reims. Le 2 juillet y est arrivé un maréchal-des-logis et quatre gendarmes à cheval de la 3e Légion. Le prévôt fut M. le chef d'escadron VIET, commandant la compagnie du Calvados, auquel était adjoint le capitaine **GINDRE**, commandant l'arrondissement d'Yvetot.
Aucuns événements, aucunes citations intéressant la 3e Légion ne ressortent des documents de cette prévôté.

### 69e D. I.

Une citation intéressant la 3e Légion est à relever dans l'histoire de la prévôté de cette division. M. **le capitaine WALTER, commandant l'arrondissement de Bayeux, prévôt de la 69e D. I., est cité à l'ordre de la Division, le 19 septembre 1917, dans les termes suivants :**

*Sur le front depuis le début de la campagne, a toujours accompli ses missions avec tact et fermeté dans des circonstances souvent difficiles et dans des secteurs fortement bombardés, notamment pendant la retraite de Belgique (septembre 1914), la première bataille de l'Aisne (octobre 1914), les combats de Vailly et de Soupir (octobre-novembre 1914), Verdun (avril-mai 1916), la bataille de l'Aisne (avril 1917), Verdun (juillet-août 1917).*

### 124e D. I.

**Le brigadier à cheval NOUET est cité, le 18 février 1918, à l'ordre du Q. G. de la Division dans les termes suivants :**

*Très bon brigadier. A rendu pendant deux années les meilleurs services au ravitaillement par son zèle, son intelligence et son sang-froid, notamment dans le ravitaillement des troupes de première ligne à la ferme du Cabaret, devant Verdun, en mai et juin 1916.*

### 131e D. I.

Le 8 septembre 1915, à La Harazée, au cours d'une violente attaque et sous un bombardement intense d'obus toxiques, les gendarmes de la prévôté reçoivent l'ordre d'arrêter les fuyards. Parmi eux se distingue surtout le gendarme **SENAUD** qui, à nouveau, le 21 avril 1918, à Boves, se signale en allant relever un camarade mortellement frappé et en dégageant l'entrée du pont de l'Avre obstrué par une voiture dont les deux chevaux venaient d'être tués par le même obus. (Ce gendarme sera l'objet d'une citation en juillet 1918.)

### 156e D. I.

**Le sous-lieutenant GIRAUDON, de la 3e Légion, vaguemestre de la division, est cité à l'ordre du Régiment, le 24 janvier 1916, dans les termes suivants :**

*Dans la nuit du 8 au 9 décembre 1915, chargé de conduire un très important convoi de voitures régimentaires dans des conditions difficiles et périlleuses par de mauvaises pistes et sous le feu de*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*l'ennemi, s'est acquitté parfaitement de sa mission, faisant preuve de beaucoup d'énergie.*

**167e D. I.**

**Le brigadier à pied LEVASSEUR est cité à l'ordre de la Division, le 29 juillet 1917, dans les termes suivants :**

*Brigadier excellent, chez qui l'ancienneté de service n'atténue ni le dévouement ni l'activité, a assuré la police du champ de bataille avec zèle et bravoure. Chargé récemment du service des rondes et patrouilles dans une ville soumise chaque jour au bombardement, s'acquitte de sa mission toujours pénible à la satisfaction générale.*

**18e Section de Prévôté d'Armée**

A la suite d'un bombardement intense de la gare de Soissons, le 16 octobre 1917, les citations suivantes ont paru à l'ordre de l'État-Major de la 4e Armée le 4 novembre 1917 :

**AUFFRAY**, **brigadier à cheval, déjà cité antérieurement à la Prévôté de la 12e D. I. :**

*Le 16 octobre 1917, au cours d'un bombardement violent, où il assurait un service d'ordre au moment du ravitaillement et de l'arrivée d'un train de voyageurs, a fait preuve d'un grand sang-froid, de courage et d'énergie en faisant évacuer avec ordre la gare et ses abords.*

**DESPREZ** et **DUCROTOY, gendarmes à cheval :**

*Le 16 octobre 1917, au cours d'un bombardement violent à la gare de Soissons, où se faisait le ravitaillement, a fait preuve d'un réel mépris du danger en faisant partir, avec ordre et méthode, les voitures qui stationnaient dans la cour. A contribué, par son énergie, à éviter de graves accidents.*

**Le 15 avril 1918, le chef de brigade RAVELEAU, de la 18e Section de prévôté, déjà titulaire de deux citations, est cité à l'ordre de la Prévôté de la 6e Armée :**

*Pendant la période du 9 mars au 15 avril, a fait preuve, tant dans la zone de l'avant au nord de l'Ailette que dans la ville de Soissons, sous des bombardements constants et violents, de courage et d'énergie, en accomplissant, de jour et de nuit, un service de surveillance et de circulation aux endroits les plus exposés.*

**Les gendarmes à cheval LE FLOCH, PITAVY sont, dans les mêmes termes, cités par le même ordre et à la même date.**

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## 158e Section de Prévôté d'Armée

Le brigadier à cheval **BOUCHET** s'est fait remarquer, dans plusieurs circonstances, par la façon élevée dont il comprend son devoir et que le lieutenant **GEORGES**, commandant la section, rapporte en ces termes :

*« BOUCHET a été mon greffier du 1er mai au 31 août 1917. Il ne fait donc du service à Reims que depuis le 1er septembre dernier, ce qui ne l'empêche pas d'avoir déjà quinze arrestations pour son compte.*
*« Le 24 juin 1917, au cours d'un bombardement du faubourg de Vesle, un obus, tomba sur l'immeuble situé rue de Paris, n° 15. Aussitôt une fumée épaisse s'échappa du premier étage. Le brigadier BOUCHET, qui était au bureau, 274, rue de Vesle, craignant que l'explosion ait fait des victimes dans la maison, se rendit seul à la maison bombardée, mais trouva la porte fermée. Il s'empara d'une échelle, passa par une fenêtre et explora le premier étage. L'obus n'avait fait que des dégâts matériels ; les habitants étaient sortis de l'immeuble.*
*« Dans le courant d'août, au cours d'un bombardement du même quartier, un cycliste du 1er léger, blessé par un éclat d'obus, s'affaissa sur le trottoir. BOUCHET enjamba la fenêtre du bureau, aida le blessé à se relever et le conduisit dans une maison voisine.*
*« Le 12 décembre dernier, BOUCHET a été exposé à un bombardement sérieux dans le terrain vague situé entre les docks rémois et la rue Léon-Faucher. N'étant pas de service, il était allé seul à la recherche d'un piano volé.*
*« Il put gagner un abri juste à temps pour éviter un obus qui tomba à vingt-cinq mètres de l'endroit où il était. Ce qui ne l'empêcha pas de mener son enquête à bonne fin.*
*« Dans ces trois circonstances, le brigadier BOUCHET a fait preuve de sang-froid et d'un mépris absolu du danger. Il est aux Armées depuis le 7 août 1914 et a toujours été sur le front. »*

**La citation ci-dessous à l'ordre du Q. G. du 34e C. A, a été décernée au brigadier BOUCHET à la date du 5 mars 1918 :**

*Aux Armées depuis le début de la guerre ; fait partie depuis le 1er mai 1917 d'une section de gendarmerie chargée de maintenir l'ordre et d'assurer le respect de la propriété dans la place de Reims, journellement bombardée. S'est fait remarquer, à plusieurs reprises, par son sang-froid et son mépris du danger.*

## 10e Armée. — Prévôté des Étapes et Prévôté du Q. G. 1er Groupe

Aucun document intéressant n'existe concernant ces formations.

## 36e C. A. — D. A. B.

A la suite du bombardement de Dunkerque des 29 et 30 avril 1915, le Général gouverneur cite à

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

l'ordre de la Prévôté des Étapes du D. A. B., à la date du 20 mai 1915**, le gendarme à pied TOUBLANC dans les termes suivants :**

*S'est distingué par son activité et son dévouement dans le travail difficile et dangereux du sauvetage de plusieurs personnes.*

## Administration de l'Alsace

Dès l'année 1915 se fit sentir en Alsace la nécessité d'avoir une Gendarmerie fixe, indépendante des prévôtés de passage. Il fut établi une Gendarmerie du territoire alsacien dont les postes fonctionnèrent comme des brigades du territoire français. Le personnel de ces postes fut composé en partie de gendarmes connaissant l'allemand ou les patois alsaciens et qui y vinrent au cours de l'été 1915. Parmi les chefs de poste qui furent ainsi appelés en Alsace, se distingua spécialement le brigadier à pied **NONNENMACHER**, d'Honfleur, qui fut successivement l'objet des deux citations suivantes :

1° Le 1er août 1917, à l'ordre de la Mission militaire administrative en Alsace :

*Excellent brigadier de gendarmerie, au front depuis, le début. A pris part dans une prévôté de D. I. aux affaires de Guise, de l'Aisne et du Labyrinthe, où il a fait preuve du plus grand zèle et de la plus grande énergie. Envoyé en Alsace, en raison de sa connaissance du dialecte alsacien, a organisé un poste fixe dans un secteur soumis à de fréquents bombardements et a toujours fait preuve du plus grand sang-froid.*

2° **Le 13 février 1918, à l'ordre de la Mission militaire administrative en Alsace :**

*Le 26 janvier 1918, se trouvant dans le quartier le plus exposé de sa résidence qui était bombardé par l'ennemi, s'est porté résolument au secours des blessés gisant sous les décombres. A secouru un civil grièvement atteint et l'a porté en lieu sûr.*

## A. F. O.

Le Général commandant en chef des Armées alliées en Orient cite le 8 octobre 1917, à **l'ordre de l'Armée, le sous-lieutenant TRÉMEAU**, de la Prévôté des Étapes, qui faisait alors partie de la 3e Légion :

*Débarqué aux Dardanelles le 26 avril 1915, resté pour l'évacuation de la presqu'île de Gallipoli, a pris part à de nombreuses opérations de police en Macédoine, où il s'est signalé. Vient encore, lors de l'incendie de Salonique, de rendre les services les plus appréciables.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## 6e Armée

**Ordre n° 57 de la Prévôté du 6 novembre 1916 :**

**M, LARROUMET, lieutenant, commandant l'arrondissement des Andelys :**

*Aux armées depuis le début des hostilités. A toujours fait preuve des plus grandes qualités d'énergie, de dévouement et d'initiative au cours des nombreuses missions qui lui ont été confiées et qu'il a accomplies avec courage, intelligence et attachement profond de ses devoirs, souvent dans une zone bombardée par l'ennemi. Officier de gendarmerie modèle, à tous égards.*

---

Il convient, pour terminer cette partie de l'Historique, de la compléter par les gratifications accordées par le Général commandant en chef aux gendarmes **ANGEBAULT**, **SALLET** et **OUSEAU**.
Les motifs de l'allocation de ces gratifications sont exposés dans la lettre ci-après, **du 10 juillet 1916, du Général inspecteur général de la Gendarmerie aux Armées :**

*« Le zèle des gradés et gendarmes chargés du contrôle de la circulation sur le réseau du Nord a retenu l'attention de M. le Général commandant en chef (2e Bureau S. P.), qui a décidé de reconnaître les bons résultats obtenus par l'attribution de gratifications d'une valeur totale de deux cents francs à répartir par mes soins. (Note n° 3356 du 16 juin 1916).*
*« En conséquence, j'accorde aux militaires ayant obtenu les meilleurs résultats les gratifications ci-après, auxquelles je joins mes félicitations, qui s'adressent également aux chefs qui les commandent. »*

**Les récompenses suivantes ont été accordées pour des motifs semblables par décision n° 5988 du 30 avril 1918 du Général commandant en chef :**

Lettre de félicitations : Gendarme **MÉNARD**, de **Honfleur**.
Gratifications : Gendarmes **GELLY**, **MARBŒUF** et **THOMAS**.

Ancestram

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## DEUXIÈME PÉRIODE

## *(1er MAI 1918 AU 31 DÉCEMBRE 1919)*

## DIVISIONS DE L'HISTORIQUE

1re PARTIE — **Gendarmerie de l'Intérieur**

2e PARTIE

*A)* **Prévôtés administrées par la 3e Légion**

*B)* **Prévôtés auxquelles la 3e Légion a fourni des éléments.**

1° Dont il a été question dans la première période.

2° Dont il n'a pas encore été question.

3° Gendarmes versés dans les régiments.

Ancestramil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

PREMIÈRE PARTIE

---

## Gendarmerie de l'Intérieur

---

La crise de la Gendarmerie de l'Intérieur, signalée dans la première période, semble avoir passé par un maximum dans les deux premiers mois de 1919, quand la démobilisation lui a enlevé ses gendarmes auxiliaires qui appartenaient tous aux vieilles classes et la majeure partie de ses territoriaux.
Nombreuses furent les brigades dont l'effectif, à cette date, passa à deux hommes. A partir d'avril, il fut possible de le porter presque partout à trois hommes, d'abord par suite du retour de quelques prévôtaux provenant d'unités dissoutes, ensuite par l'arrivée d'auxiliaires des très jeunes classes mis à la disposition de la Gendarmerie. Il faut reconnaître cependant que ces derniers, en grande partie désignés d'office par les corps de troupes, ne purent être, malgré leur bonne volonté, que d'un secours limité pour les commandants de brigades, en raison de leur jeune âge, de leur inexpérience et de leur ignorance totale d'une fonction toute nouvelle pour eux. La moitié au moins de nos brigades ne comprit alors que deux gendarmes de carrière, alors que des services nouveaux lui incombaient sans cesse ; c'est dire le rôle écrasant qu'a soutenu notre dévoué personnel.
Pendant cette période les citations suivantes, à l'ordre de la Légion, ont récompensé des actes de dévouement :

**Le 5 août 1918**, **POUCHARD**, **gendarme auxiliaire à Saint-Pierre-sur-Dives (Calvados) :**

*Le 11 juillet 1918, vers 23 heures, à Saint-Pierre-sur-Dives, un incendie d'une grande violence éclatait au centre de la localité, menaçant de prendre une grande extension. Le gendarme auxiliaire POUCHARD, de la résidence, prenant lui-même, lance en main, la direction d'une pompe, contribuait largement, grâce à son expérience de sapeur-pompier dans la vie civile, à un sang-froid et à un dévouement remarqués de la population, à circonscrire le foyer et arrêter les progrès du feu.*

**Le 27 août 1918, TIMMERMANN, gendarme auxiliaire à Rouen :**

*Le 19 juillet 1918, vers 18 h.30, le gendarme auxiliaire TIMMERMANN, des brigades de Rouen, arrivait dans la rue Grand-Pont, à proximité d'un rassemblement provoqué par une prise de corps entre deux policemen anglais et cinq Australiens qu'ils voulaient arrêter. Sans hésiter une seconde, le gendarme TIMMERMANN se précipitait au secours des policemen terrassés, les dégageait, mais sans pouvoir, gêné par la foule, se saisir d'aucun des assaillants qui s'enfuirent. Il ne tardait pas à retrouver leurs traces et, à la tête d'un renfort anglais requis rapidement, à arrêter les cinq agresseurs qui étaient en même temps des déserteurs.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 18 octobre 1918**, **GILLOT**, **chef de brigade de 3e classe à pied à Rugles (Eure) :**

*Le 7 septembre 1918, a fait preuve de beaucoup de sang-froid et d'esprit de décision en maîtrisant un dément jaloux qui venait de tirer deux coups de revolver sur sa femme et qui allait, sans cette intervention, tirer les quatre cartouches qui lui restaient et infailliblement tuer cette dernière ou la blesser plus grièvement qu'elle ne l'a été.*

**Le 10 novembre 1918**, **CHANTRE**, **gendarme à pied à Sotteville :**

*Le 22 octobre 1918, a fait montre de décision et de courage en se portant armé d'un fusil muni de sa baïonnette, à la rencontre d'un bœuf furieux qui parcourait les voies de la gare de Sotteville où il avait blessé plusieurs personnes; l'a abattu à l'arme blanche, après une lutte au cours de laquelle il a sérieusement exposé sa vie.*

**Le 11 mars 1919**, **GORET**, **gendarme à pied à Fontaine-le-Dun** (**Seine-Inférieure**) :

*Le 20 février 1919, de service à Fontaine-le-Dun, s'est jeté courageusement et spontanément à la tête de deux chevaux emballés qui, attelés à une voiture, traversaient le marché alors très fréquenté; les a arrêtés après avoir été traîné sur un parcours de dix à quinze mètres.*

Le 31 janvier 1919, le gendarme **PIONNEAU**, de **Routot**, était grièvement blessé par un déserteur ; par arrêté du 7 mars 1919, il reçut la Médaille militaire, pour prendre rang du 1er février 1919 :

*Excellent gendarme qui a toujours rendu les meilleurs services. Blessé très grièvement d'une balle de revolver, le 31 janvier 1919, par un déserteur qu'il tentait d'arrêter.*

Le 2 mars 1919, **le gendarme MARTIN**, de Clécy, était également blessé par un malfaiteur. Il reçut, avec deux de ses camarades, les félicitations suivantes du Chef de Légion :

**MARTIN (Édouard) :**

*Devant procéder à l'arrestation d'un criminel réputé dangereux et bien que prévenu que ce dernier s'était enfermé chez lui et était armé, prit les dispositions nécessaires pour procéder à. son arrestation avec les deux gendarmes dont il disposait. Blessé au bras droit par un coup de feu tiré par cet individu à travers la porte, a continué à diriger les opérations et à y participer jusqu'à leur conclusion. A donné un bel exemple de courage, de commandement et de sentiment du devoir.*
Une médaille d'honneur en bronze a été décernée à ce gendarme par décret du 29 septembre 1919.

**Les gendarmes LERÉVÉREND** et **PAQUET** :

*Ont fait preuve de courage et de sentiment du devoir en procédant, avec deux camarades, à l'arrestation d'un criminel dangereux qu'on savait armé et barricadé chez lui, et en menant jusqu'à leur conclusion les opérations au cours desquelles l'un des gendarmes fut blessé d'un coup de feu tiré par cet individu.*

Le 7 juillet 1919, le chef de brigade **ROMAIN** recevait, à l'ordre de la Légion, les félicitations

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

suivantes :

*Des ouvrières ayant, au cours d'une grève, assailli violemment les bureaux de leur filature, en proférant des menaces de mort contre leur directeur, est intervenu énergiquement au moment où ce dernier, affolé par les menaces, braquait un revolver sur ces ouvrières. Grâce à son sang-froid et à son habileté, est parvenu à rétablir le calme et à éviter des incidents dont la répercussion aurait pu être regrettable, tout le textile rouennais étant alors en grève.*

Certains gradés et gendarmes ont obtenu d'excellents résultats dans la recherche des déserteurs et insoumis. Parmi eux, il faut citer le gendarme **LEFEBVRE**, de Buchy, qui fut inscrit au tableau spécial de la Médaille militaire le 1er août 1919 :

*Bon gendarme, qui a fait preuve d'un très grand zèle ainsi que de beaucoup d'énergie et de ténacité dans la recherche des déserteurs et insoumis ; a obtenu de très beaux résultats.*

**Le 8 janvier 1920, le gendarme MARS est félicité à l'ordre de la Légion :**

*Le 14 septembre 1919, requis de rétablir l'ordre dans un débit où trois ivrognes causaient du scandale, et seul disponible, s'y rendit immédiatement, eut à soutenir avec l'un d'eux, connu comme repris de justice dangereux, une lutte au cours de laquelle, bien que frappé douloureusement et blessé (fracture du métacarpe métacarpe petit doigt de la main gauche), il maintint son agresseur jusqu'à l'arrivée de renfort.*

A obtenu une médaille de bronze par décret du 19 avril 1920.

Enfin, il convient de noter les médailles d'honneur en bronze accordées par décret du 6 mai 1919 aux gendarmes **BRISSET** et **PETON** pour avoir accompli des actes de courage et de dévouement.

Ancestrimil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

DEUXIÈME PARTIE

---

## Gendarmerie des Armées

---

## A) — *Prévôtés administrées par la 3e Légion*

---

### Q. G. du 3e Corps d'Armée

En juillet 1918, le 3e Corps occupe, de Mézy à Dormans, le front qui va être attaqué par l'offensive allemande. Au cours de ces engagements, la Prévôté a eu plusieurs blessés, mais parmi les militaires n'appartenant pas à la 3e Légion. L'armistice trouve le Q. G. du 3e C. A. à Saint-Clément, en Meurthe-et-Moselle, d'où il part pour faire l'occupation de la rive gauche du Rhin, en Alsace, de Lauterbourg à Seltz.
Les citations suivantes sont données en fin de campagne :

**Le 22 décembre 1918**, **DABAN**, **chef de brigade de 4e classe, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Au front depuis quatre ans comme chef de brigade de gendarmerie chargé de la police de la circulation derrière les troupes engagées, s'est fait remarquer sur l'Aisne en 1917 et la Marne en 1918 par son activité, son énergie et son dévouement dans des circonstances souvent difficiles et dangereuses.*

**Le 18 mars 1919**, **COZ**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Très bon gendarme, au front depuis le début de la guerre. S'est fait remarquer dans divers services d'ordre et de circulation à Verdun en 1916, sur l'Aisne en 1917 et au sud de la Marne en 1918, par son initiative, son énergie et son courage dans des circonstances souvent difficiles et dangereuses.*

**Le 18 mars 1919**, **LEBAIL**, **gendarme à pied, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Très bon gendarme, au front depuis le début de la guerre. A pris part aux services d'ordre et à la circulation pendant la retraite de Belgique en 1914, à l'offensive de la Somme en 1915, dans la région de Verdun en 1916, en Champagne en 1918. A toujours fait preuve de dévouement et de courage dans les circonstances les plus difficiles et périlleuses.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 18 mars 1919**, **BARBEDIENNE**, **gendarme à pied, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Très bon gendarme, au front depuis le début de la guerre. A pris part aux services d'ordre et à la circulation à la retraite de Belgique en 1914, à l'offensive d'Artois en 1915, dans la région de Verdun en 1916, sur l'Aisne en 1917 et au sud de la Marne en 1918, dans des circonstances difficiles et périlleuses.*

**Le 18 mars 1919**, **PIERDET**, **gendarme, ordre du Q. G. du 3e C. A. :**

*Très bon gendarme qui a fait preuve de courage et de dévouement dans des services d'ordre exécutés sur la Marne en 1914, en Artois en 1915 et dans la région de Dormans en 1918, dans des circonstances difficiles et périlleuses.*

Au printemps 1919, le 3e Corps continue à faire de l'occupation en Allemagne ; son quartier général à Deux-Ponts, en janvier, remonte dans le Palatinat.

## Q. G. de la 5e Division Infanterie

Après un séjour au camp de Mailly (janvier et février 1918), la 5e D. I. prend jusqu'en juin le secteur de Suippes. Le 15 juin 1918, elle quitte le 3e C. A., qu'elle ne retrouvera qu'en fin février 1919 dans le Palatinat. A la fin de juillet .1918, elle prend part à la grande contre-offensive près de la forêt de Villers-Cotterêts. En ligne dans l'Aisne en août et septembre, elle est rattachée en octobre à l'Armée de Belgique et se trouve sur l'Escaut au moment de l'armistice. Les périodes de bataille ont valu à la Prévôté les citations suivantes :

**Le 25 décembre 1918**, **CARPENTIER, chef de brigade de 3e classe à cheval, ordre du Q. G. de la 5e D. I. :**

*Au front depuis le début de la campagne ; a toujours fait preuve d'un dévouement absolu et a rempli courageusement son devoir pendant toutes les opérations offensives menées par la division.*

**Le 25 décembre 1918**, **MORROT**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. de la 5e D. I. :**

*S'est fait remarquer par son dévouement et son énergie. En toutes circonstances, a donné l'exemple du devoir, particulièrement pendant les opérations offensives menées par la division, du 18 juillet au 11 novembre 1918.*

**Le 6 avril 1919**, **RIDEL**, **gendarme à pied, ordre du Q. G. de la 5e D. I. :**

*A fait toute la campagne et s'est fait remarquer par son esprit de devoir et son zèle. S'est acquitté, avec le plus grand dévouement, d'un service souvent pénible et dangereux, notamment à Souville, aux Éparges, au chemin des Dames, et pendant la période offensive menée par la D. I., du 18 juillet au 11 novembre 1918.*

Ancestram

**Le 6 avril 1919**, **GUEZOU**, **gendarme à pied, ordre du Q. G. de la 5e D. I. :**

*A fait toute la campagne avec sa division et s'est fait apprécier par son esprit de devoir et son dévouement. S'est acquitté, avec un dévouement constant, d'un service souvent dangereux pendant les offensives menées par la D. I., du 18 juillet an 11 novembre 1918. Le 28 novembre 1917, devant Saint-Quentin, a coopéré à la capture d'un avion.*

Le 21 février 1919, la citation suivante, à l'ordre de la Division, venait rappeler la participation de la prévôté de la Division à la victoire de la Marne :

**GAVREL**, **chef d'escadron, commandant la Compagnie de Gendarmerie de la Seine-**Inférieure. :

*S'est fait remarquer par son courage et son énergie comme commandant de la prévôté de la 5e D. I. (3 août 1914 au 26 décembre 1915).*
*Le 6 septembre 1914, a réuni 350 hommes provenant de divers détachements et d'isolés. Formant alors une compagnie, dont il prit le commandement, l'a portée en avant pour rejoindre le gros des troupes engagées. Grâce à son exemple personnel, a su maintenir l'ordre et la cohésion dans cette nouvelle troupe qui s'empara d'un village. A fait preuve, dans cette circonstance, du plus grand calme et d'une fermeté admirable.*

**Q. G. de la 6e D. I.**

**Citation à l'ordre du Régiment du 30 juillet 1918** :

**OUILLEAU**, **gendarme à pied :**

*Au front depuis le 1er octobre 1917. Lors de l'attaque du 18 juin 1918, s'est porté au secours d'un sous-officier et de quatre artilleurs ensevelis sous un abri ; s'est dépensé sans compter, malgré le bombardement, et n'a quitté sa mission de sauvetage que terrassé par la fatigue.*

**Le 24 décembre 1918**, **DELFORGE**, **chef de brigade de 4e classe, ordre du Q. G. de la 6e D. I.** :

*Chef de brigade des plus dévoués et très courageux. A la prévôté de la 6e D. I. depuis le 24 février 1916 ; a pris part aux affaires de Verdun et de la Somme et à toutes celles où la division s'est trouvée engagée. A assuré avec dévouement le service des barrages dans les circonstances les plus pénibles et sous le bombardement le plus violent.*

**Le 24 décembre 1918**, **COHOU**, **gendarme, ordre du Q. G. de la 6e D. I. :**

*A la prévôté de la 6e D. I. depuis le 24 février 1916 ; a toujours été volontaire pour les missions les plus périlleuses, notamment à Verdun en 1916 et sur l'Aisne en 1916. A assuré avec dévouement le service des barrages dans les circonstances les plus pénibles et sous le bombardement le plus violent.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 22 mars 1919**, **COUTANT**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. de la 6e D. I. :**

*Très bon gendarme, extrêmement dévoué ; à la prévôté de la division depuis le 14 août 1914. A montré beaucoup de courage et de sang-froid sous de violents bombardements, particulièrement à Villers-Franqueux le 18 septembre 1914 et dans le service de barrage et de circulation lors des attaques d'Artois en septembre 1915, à Verdun en 1916 et au cours des opérations d'août et octobre 1918.*

**Le 22 mars 1919**, **FONVIEILLE**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. de la 6e D. I. :**

*Très bon gendarme, extrêmement dévoué ; à la prévôté de la division depuis janvier 1915. A montré beaucoup de calme et de sang-froid en assurant, sous de violents bombardements, le service de circulation et de barrage lors des attaques d'Artois en septembre 1915, à Verdun en 1916 et au cours des opérations d'août et octobre 1918.*

**Le 19 juillet 1919**, **GOURIOU, gendarme à cheval, ordre du Q. G. de la 6e D. I. :**

*Serviteur très consciencieux et très dévoué. A toujours assuré son service de façon remarquable, faisant preuve de courage et de sang-froid dans les circonstances les plus difficiles, en particulier au cours des opérations d'Artois en 1915, de Verdun en 1916, de Canny-sur-Matz et de l'Aisne en 1918.*

**Le 19 juillet 1919**, **CONSTANS**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. de la 6e D. I. :**

*Serviteur très consciencieux et très dévoué. A toujours assuré son service de façon remarquable, faisant preuve de courage et de sang-froid dans les circonstances les plus difficiles, en particulier à Verdun en 1916 et au cours des opérations offensives de 1918.*

**Q. G. du 33e C. A.**

Le 33e Corps, dont le Q. G. est à Remiremont de mai à octobre 1918, se rend de là dans la Meuse, puis à Pompey (Meurthe-et-Moselle), où le trouve l'armistice, et d'où il commence sa marche en territoire allemand : Kreuzwald, Ottweiler, puis Mayence, Wiesbaden (décembre) ; retour à Forbach et séjour à Aix-la-Chapelle en fin janvier 1919 ; de cette époque datent les trois citations suivantes :

**Le 4 février 1919**, **CAPUCINY**, **chef de brigade de 3e classe à pied, ordre du Q. G. du 33e C. A. :**

*Chef de brigade énergique et dévoué ; a donné des preuves de son courage et de son mépris du danger en assurant la circulation et le ravitaillement dans une zone soumise à de violents bombardements : Verdun, avril à juin 1916.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 4 février 1919**, **LABORIE**, **gendarme à pied, ordre du Q. G. du 33e C. A.** :

*Gendarme brave et dévoué. A fait preuve de courage et de sang-froid dans des circonstances difficiles, en particulier sur l'Aisne, en Haute-Alsace et à Verdun.*

**Le 4 février 1919**, **LEMONNIER**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. du 33e C. A. :**

*Au front depuis le début de la campagne. A toujours fait courageusement son devoir.*

**Q. G. de la 53e D. I.**

A cette prévôté, il y a lieu de relever d'abord la citation à l'ordre du 319e R. I. dont ont été l'objet les **deux gendarmes à cheval DESLANDES** et **CRESSENT**, **le 27 juillet 1918**, **dans les termes suivants :**

*Aux armées depuis le début de la campagne ; ont toujours montré, dans l'accomplissement des missions qui leur étaient confiées, un calme mépris du danger, notamment au cours des combats des 9, 10, 11 et 12 juin 1918, en assurant sans relâche, sous le feu de l'ennemi, un service d'ordre très pénible en arrière des troupes engagées.*

**On relève ensuite les autres citations suivantes :**

**Le 27 juillet 1918**, **PITON**, **chef de brigade de 4e classe à cheval, ordre de la 53e D. I. :**

*Excellent chef de brigade, aux armées depuis trois ans ; a toujours montré, dans l'accomplissement des missions qui lui étaient confiées, un calme mépris du danger, notamment au cours des combats des 9, 10, 11 et 12 juin 1918, en assurant sans relâche, sous le feu de l'ennemi, un service d'ordre très pénible en arrière des troupes engagées.*

**Le 4 septembre 1918**, **BARROT**, **gendarme à cheval, ordre du Q. G. de la 53e D. I. :**

*A fait preuve de courage et de sang-froid, le 15 juin 1916, au cours d'une mission pendant laquelle il a eu son cheval tué sous lui. S'est également distingué, distingué, la période du 9 au 16 juillet 1916, en assurant son service malgré de violents bombardements.*

**Le 8 novembre 1918**, **PITON**, **chef de brigade de 4e classe à cheval, ordre de la 53e D. I. :**

*Excellent gradé aux armées depuis plus de trois ans. A, en toutes circonstances, fait preuve de courage et de sang-froid, notamment au cours des journées du 19 au 27 octobre 1918, en assurant un service d'ordre sous le feu de l'ennemi ; a été tué à son poste le 27 octobre 1918.*

Il faut relater à l'actif de cette prévôté la **citation suivante à l'ordre de la 3e Légion, le 15 juin 1919**, concernant le gendarme **PITAVY**, auquel une Médaille d'honneur en bronze a été décernée le 12 mars 1917 :

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*Le 10 octobre 1916, étant à la prévôté de la 53e D. I., a arrêté un cheval emballé après avoir été traîné sur une trentaine de mètres, sauvant ainsi d'un grave danger le conducteur tombé et accroché entre le cheval et le devant de la voiture.*

## Q. G. du 6e C. A.

Le 6e Corps passe tout le printemps et l'été 1918 en Meurthe-et-Moselle, où le trouve l'armistice ; de là, il entre en Alsace jusqu'à Haguenau ; il y séjourne jusqu'au milieu de janvier 1919, date à laquelle il rejoint ses emplacements du temps de paix.
Les citations suivantes ont été décernées à l'ordre du Q. G. du Corps d'Armée :

**Le 13 novembre 1918**, **BOINÉ**, **gendarme à cheval :**

*Sur le front depuis le début de la campagne, a toujours fait preuve de courage et d'énergie ; s'est tout particulièrement signalé, en avril 1918, au cours des combats au nord de l'Ailette et devant Soissons, en assurant, avec un complet mépris du danger, un service d'ordre sous de violents bombardements. Déjà blessé deux fois en septembre 1914.*

**Le 4 février 1919**, **BUISSON (Célestin), gendarme à cheval :**

*Aux armées depuis le 25 février 1916, a toujours assuré son service avec beaucoup de zèle et de dévouement en des points violemment bombardés, notamment à Verdun et dans la Somme en 1916, aux ponts de l'Aisne en 1917 et dans l'Oise en 1918.*

**Le 4 février 1919**, **FAUDEMER**, **gendarme à cheval :**

*Aux armées depuis plus de trois ans, toujours volontaire pour les services difficiles et les postes dangereux ; s'est trouvé notamment avec la 40e D. I. à Lacroix-sur-Meuse (1914), où, venant de procéder à deux arrestations, il a été renversé par une explosion ; à Vienne-le-Château (1918), à Dugny et dans la Somme avec la prévôté du 6e C. A. en 1916.*

**Le 4 février 1919**, **LE CALONNEC**, **gendarme à pied :**

*Aux armées depuis le début de la campagne ; a toujours assuré son service avec beaucoup de zèle et de dévouement en des points fréquemment bombardés, notamment à Souain en 1915, Suippes et Dugny en 1916 et dans l'Oise en 1918.*

**Le 4 février 1919**, **MOYSAN**, **gendarme à pied :**

*Aux armées depuis le 15 mars 1916 ; a fait preuve de zèle, de dévouement et de crânerie dans toutes les circonstances difficiles où il s'est trouvé, notamment au pont de Tavannes avec la 127e D. I. (1916), dans la Somme (1916), aux ponts de l'Aisne en 1917 et dans l'Oise en 1918.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## Q. G. de la 12e D. I.

**Les citations suivantes ont été accordées au Q. G. de la 12e D. I., le 18 août 1918 :**

**DOUSSIN, chef de brigade de 4e classe :**

*Excellent gradé, d'un dévouement à toute épreuve, venu au front sur sa demande depuis février 1916. Chargé d'un commandement d'un poste de barrage, a fait preuve de courage et d'énergie en exécutant, sous un bombardement, un service de police de jour et de nuit souvent délicat.*

**GELLY, gendarme à cheval :**

*Excellent gendarme, d'un zèle et d'un dévouement absolus, venu au front sur sa demande depuis le début de la campagne. Mis au poste de barrage le....., y a fait preuve de courage et d'énergie en assurant de jour et de nuit, sous un bombardement, un service de police souvent délicat.*

**MARTY, gendarme à cheval :**

*Excellent gendarme, venu au front sur sa demande depuis le début de la campagne, a refusé plusieurs fois d'être relevé ; mis au poste de barrage le....., a fait preuve d'énergie et de courage en exécutant, sous le bombardement, un service de liaison et de barrage.*

**MARBŒUF, gendarme à cheval :**

*Très bon gendarme, venu au front sur sa demande depuis le début de la campagne ; mis au poste de barrage le....., a fait preuve d'énergie et de courage en exécutant, sous le bombardement, un service de liaison.*

**THIREAU, gendarme à pied :**

*Très bon gendarme, au front depuis le 4 août 1916 ; mi au poste de barrage du carrefour de la route de Lozer à Woord et route de Gand, y a fait preuve de courage et d'énergie en assurant, sous un bombardement continu, un service de police souvent délicat.*

**MORVAN, gendarme à pied :**

*Très bon gendarme, au front depuis le 4 avril 1916 ; mis au poste de barrage du carrefour de la route de Lozer à Woord et route de Gand, y a fait preuve de courage et d'énergie en assurant, sous un bombardement continu, un service de police souvent délicat.*

**MOREAU, gendarme à cheval :**

*Très bon gendarme, au front depuis le 2 août 1914 ; a assuré avec beaucoup de zèle et de dévouement la surveillance des passerelles de la Lys violemment bombardées.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 10 janvier 1919, ordre du Q. G. de la 12e D. I. :**

**GODEFROY, chef de brigade de 4e classe à pied :**

*Aux prévôtés depuis le 27 août 1914 ; détaché successivement aux armées opérant en Belgique de décembre 1914 jusqu'à fin 1917, dans la région d'Amiens en mars 1918 au moment de l'avance allemande, à l'offensive de 1918 dans la région de Montmirail et Dormans, enfin à l'armée de Belgique opérant dans les Flandres. Au cours de ces opérations, a assuré avec énergie et sang-froid, et parfois sous de violents bombardements, un service de police souvent délicat. Gardien-chef de prison depuis octobre 1918, s'acquitte de sa mission avec un zèle et un dévouement irréprochables.*

**Le 18 août 1918, ordre du Q. G. de la 12e D. I. :**

**Les gendarmes REBOBIER et GAUDIN, détachés à la Force publique du 6e C. A.** :

*Étant détaché provisoirement à la 12e D. I., a été volontaire, le 23 juin 1916, pour conduire à un poste de secours, installé sous le tunnel de Tavannes, un convoi de 27 voiturettes chargées d'eau, réclamées d'urgence par ce poste, et qui avait dû faire demi-tour sous le feu de l'ennemi. A réussi à remplir sa mission.*

**Q. G. de la 40e D. I.**

Les citations suivantes concernent la prévôté de la 40e D. I. :

**Le 24 décembre 1918, ordre du Régiment (Service télégraphique de la 40e D. I.) :**

**DAIGRE, gendarme à cheval :**

*Bon gendarme ; depuis le début de la campagne, a donné de nombreuses preuves de courage et de sang-froid sous les bombardements pendant le service dont il était chargé.*

**QUINTARD, gendarme à cheval :**

*Au front depuis le début de la campagne ; a donné de nombreuses preuves de courage et de sang-froid sous les bombardements pendant le service dont il était chargé.*

**BRASSEUR, gendarme à pied :**

*Très bon gendarme, très consciencieux, qui a donné de nombreuses preuves de courage et de sang-froid sous les bombardements pendant les services dont il a été chargé.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 13 janvier 1919**, **ordre du Régiment (Service télégraphique de la 40e D. I.) :**

**NICOLAS**, **gendarme à pied :**

*Bon et brave gendarme, toujours volontaire pour les services dangereux. En août 1917 à Verdun, en juillet 1918 à Épernay, en novembre 1918 à Vouziers, a fait preuve de sang-froid, de résolution et d'un grand mépris du danger.*

**Q. G. de la 42e D. I.**

Les citations suivantes ont été relevées concernant cette prévôté :

**Ordre de la Division du 22 novembre 1918 :**

**RENARD** (**Jules-Édouard), gendarme à pied :**

*Le 1er novembre 1918, chargé d'assurer la circulation dans un endroit violemment bombardé s'est acquitté de sa mission avec un zèle et un courage au-dessus de tout éloge. Précipité au milieu des fils de fer barbelés par un obus tombé à quelques mètres et ayant, dans sa chute, attrapé une forte entorse à la cheville, a continué à assurer son service et n'a quitté son poste que sur l'ordre de son capitaine. S'était déjà distingué par son entrain et sa belle humeur dans des circonstances très périlleuses, en avril 1917 sur l'Aisne et en août 1917 devant Verdun.*

**LAURENCE**, **gendarme à cheval :**

*Le 1er novembre 1918, chargé d'assurer la circulation dans un endroit violemment bombardé s'est acquitté de sa mission avec un zèle et un courage au-dessus de tout éloge. A la prévôté depuis trois ans, a toujours demandé à participer aux missions difficiles. S'était déjà signalé dans des circonstances très périlleuses, particulièrement en août 1917 devant Verdun.*

**Ordre du Q. G. de la 42e D. I. du 24 janvier 1919** :

**FOGARAIT**, **gendarme :**

*Gendarme brave et dévoué, qui a toujours montré le zèle le plus grand dans toutes les missions qui lui ont été confiées. Au début de la campagne jusqu'au mois d'août 1916, s'est, de nombreuses fois, signalé par son courage au cours de services particulièrement dangereux et difficiles (bataille de la Marne, Yser, Argonne). Très grièvement blessé au cours d'un service commandé en août 1915, est revenu à la prévôté en août 1916, incomplètement guéri, et, malgré les fatigues qu'il ressentait plus fortement que tout autre, a toujours montré le plus grand entrain.*

**2e Section de Gendarmerie**

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Citation à l'ordre de la Prévôté de la 1re Armée, du 25 mai 1918 :**

**VAUTIER, chef de brigade de 4e classe à Pont-Audemer (Eure) :**

*Aux armées depuis le 17 septembre 1914. Le 20 mai 1918, a fait preuve, au cours de bombardement de son cantonnement, d'énergie, de calme et de sang-froid devant le danger en organisant le service et en y concourant lui-même dans une large mesure sur un point où sept personnes venaient d'être tuées et onze blessées.*

**Le 6 juin 1918, BARRAUD, gendarme à cheval :**

*Au cours de bombardement de son cantonnement, a fait preuve d'énergie, de calme et de sang-froid devant le danger en se portant spontanément sur un point particulièrement atteint et où un obus venait de tuer sept personnes et en avait blessé onze.*

**Le 27 février 1919, BERTRAND, chef de brigade de 4e classe à pied :**

*Très bon chef de brigade qui, depuis trois ans qu'il est à la prévôté, n'a cessé de faire preuve du plus grand zèle et du plus grand dévouement. A donné le meilleur exemple de calme et de sang-froid sous le bombardement des cantonnements.*

## Prévôté de la Mission française près l'Armée américaine

Partie d'un effectif de trois brigades, la prévôté de la Mission française auprès de l'Armée américaine prit bientôt des proportions considérables. Dans une première période, qui s'étend jusqu'au mois d'août 1918, la prévôté détache aux différentes grandes unités américaines des groupes commandés tantôt par un officier, tantôt par un sous-officier, qui prennent le nom de Prévôté de tel C. A. U. S. ou de telle D. I. U. S. A partir du mois d'août, il se produisit une sorte de hiérarchie entre ces prévôtés. Les prévôtés de C. A. U. S. sont confiées à des capitaines qui ont sous leurs ordres les prévôtés des D. I. U. S., lesquelles sont commandées par des lieutenants ou des aspirants. L'ensemble est sous les ordres du capitaine **SOUM**, le plus ancien des capitaines. Bientôt les forces américaines vont constituer plusieurs armées et des capitaines prévôts d'armée viendront se placer entre le capitaine **SOUM** et les prévôts de C. A U S.
Le 24 septembre 1918, le capitaine **SOUM** passe chef d'escadron, continuant à diriger l'ensemble qui, le 15 novembre, est confié à un chef de légion, le colonel **DEBEUGNY**, auquel le commandant **SOUM** reste adjoint jusqu'au 10 décembre 1918, date à laquelle il va commander la prévôté de la D. E. Z. U. S. (Direction des Étapes de la zone de l'Armée américaine).
La gendarmerie française auprès de l'armée américaine servait principalement d'intermédiaire entre cette armée et la population civile. Les officiers prévôtaux étaient surtout les conseillers techniques de leurs collègues américains, les provost-marshall. Après l'armistice, au fur et à mesure que les unités américaines passaient la frontière et entraient en territoire étranger, le rôle des prévôtés françaises cessait ; aussi celles-ci regagnaient-elles alors, les unes après les autres, la R. P. G.,

stationnée **à** Brabant-le-Roi. A la fin d'avril 1919, le personnel de gendarmerie attaché à l'armée américaine se trouve ainsi en voie de dissolution rapide.

Parmi les citations qui ont été données à des militaires des prévôtés A. U. S., les suivantes concernant la 3e Légion (équivalentes à des citations à l'ordre du Régiment) :

**Le 1er septembre 1918**, **SOYER**, **capitaine de gendarmerie :**

*Officier très énergique et courageux. Le 26 juillet, a assuré, d'une façon remarquable et sous un violent bombardement, la circulation sur une route encombrée de troupes et de voitures.*

**Le 20 octobre 1918**, **SIMONET**, **lieutenant de gendarmerie :**

*Lors de l'offensive du 1er septembre 1918, a fait preuve de courage et d'énergie en assurant, sous un violent bombardement, l'évacuation des populations civiles des villages reconquis.*

**Le 31 décembre 1918**, **DELAUNAY**, **gendarme :**

*Gendarme dévoué, brave et énergique. Chargé de régler la circulation des routes en première ligne pendant l'attaque de Champagne (1er - 13 octobre 1918) et de Beaumont (3-11 novembre 1918), a rempli sa mission avec courage, sang-froid et un entier dévouement.*

**Le 30 avril 1918**, **MELET**, **capitaine de gendarmerie :**

*Officier de gendarmerie plein d'énergie et de courage. Pendant les opérations entre Argonne et Meuse, a assuré son service d'une manière parfaite dans des circonstances très difficiles et dangereuses. En juin 1918, a contribué à sauver des habitants des villages de Coupru et Domptin (Aisne) qui, sous un violent bombardement, refusaient de s'éloigner.*

**Le 30 avril 1919**, **LECOMTE**, **sous-lieutenant :**

*Officier de gendarmerie zélé et très dévoué. Pendant l'attaque de l'armée américaine sur la rive gauche de la Meuse, d'octobre et novembre 1918, a assuré l'évacuation de la population civile, sous de violents bombardements, notamment à Beaumont et à Letanne (Ardennes), le 10 novembre.*

**Le 30 avril 1919**, **DESLOGES**, **chef de brigade de 4e classe :**

*Dans la période avril-mai 1916, a exécuté des services périlleux dans la région de Verdun ; puis, comme chef de poste, en avril et mai 1917, a, pendant vingt-trois jours, assuré un barrage sur l'Aisne, à Berry-au-Bac, sous le feu de l'ennemi.*

**Le 30 avril 1919**, **PENVEN**, **gendarme à pied :**

*En campagne du début, s'est toujours très bien comporté dans l'exécution des missions dangereuses, volontairement sollicitées dans plusieurs prévôtés françaises ; a continué, à la prévôté*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*de la 81e Division américaine, à faire preuve de courage et de dévouement durant les opérations de 1918. Très brave et très méritant.*

Ancestramil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## B). — *Prévôtés administrées par différentes Légions auxquelles la 3e Légion a fourni des éléments*

---

### Mission militaire française près de l'Armée britannique

Les citations suivantes ont été relevées pour la prévôté de cette Mission :

**Le 23 juin 1918**, **ordre du Q. G. de la 2e Armée britannique :**

**SIMONET**, **lieutenant** :

*Au cours de plusieurs bombardements aériens, a fait preuve du plus grand dévouement en se portant instantanément au secours des premières victimes, sans attendre la fin de l'alerte et se soucier du bombardement. Le 19 mai, notamment, a dirigé, de deux heures à neuf heures, les travaux effectués par deux gendarmes pour l'ouverture de la cave d'une maison effondrée dans laquelle étaient ensevelies quatre personnes.*

**Le 10 juillet 1918**, témoignage de satisfaction du Général de division, chef de mission :

**HOUSSIN**, **gendarme :**

*Du 1er mai au 7 juin 1918, pendant l'évacuation de M..... et de H..... et de la zone interdite, a fait preuve d'abnégation, de tact, de courage et de dévouement.*

**Le 22 juin 1918, citation de la Mission militaire française attachée à l'Armée britannique (ordre du Régiment) :**

**VERSINI**, **gendarme :**

*Le 27 mai 1918, a fait preuve de réelles qualités militaires et de courage en procédant, sous un bombardement violent, à l'évacuation des villages de R..... et de V.....*

**CLAUZEL**, gendarme :

*Le 27 mai, a montré le plus grand courage en procédant, sous un bombardement violent à l'évacuation du village de M..... -sur- V.....*

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 29 novembre 1918**, **ordre de la Force spéciale attachée à l'Armée britannique** :

**CARCHON**, **gendarme :**

*Du 27 septembre au 5 octobre 1918, a fait preuve de sang-froid et d'énergie dans l'exécution du service de la police de la circulation sur les routes d'un secteur fréquemment bombardé par canons et avions, environs de Langemark (Belgique).*

**Le 29 novembre 1918**, **ordre de la Mission militaire française attachée à l'Armée britannique :**

**MARTIN**, **gendarme :**

*Les 27, 28 et 29 octobre 1918, a coopéré à l'évacuation des civils restés dans les localités d'Anzin, Petit-Forest, Aubry (Nord) ; a fait preuve de la plus grande bravoure et d'un dévouement absolu, n'hésitant pas à risquer sa vie pour assurer le service dont il était chargé, sous un violent bombardement et le feu des mitrailleuses ennemies.*

**Ordre de la Force spéciale attachée à l'Armée britannique** :

**DELAMARRE**, **gendarme :**

*Détaché à Bohain, du 11 au 15 octobre 1918, a assuré son service avec courage et dévouement sous un bombardement incessant. Le 14 octobre, a été blessé par éclat d'obus à la tête et au bras gauche et a tenu à continuer son service après un pansement sommaire.*

**DOREY**, **gendarme :**

*Détaché du 11 au 15 octobre 1918 à Bohain, a assuré son service sous un bombardement incessant. Dans la nuit du 11 au 12, au cours d'un bombardement par obus toxiques, a porté secours avec promptitude aux habitants atteints par les gaz.*

**Q. G. du 38e C. A.**

**Le 17 juin 1918**, **citation à l'ordre du Q. G. du 38e C. A. :**

**DODEMAN**, **gendarme à cheval :**

*Du 8 au 11 juin, à....., a procédé à l'évacuation d'office de la population civile à proximité et sous le feu de l'ennemi.*

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Le 16 novembre 1918, ordre du Q. G. du 38e C. A.** :

**BERNARD, chef de brigade de 4e classe :**

*Du 27 septembre au 31 novembre 1918, dans les cantons de Ville-sur-Tourbe (Marne) et Montbois (Ardennes), a fait preuve d'initiative intelligente, de sang-froid et de courage en assurant, sous de fréquents bombardements, le service de la circulation des convois et la police du champ de bataille.*

Le 38e C. A. est devenu le 3e C. A. Polonais.

**Q. G. de la 124e D. I.**

**Citation à l'ordre du Q. G. de la Division le 8 novembre 1918** :

**GOUHIER, chef de brigade de 4e classe :**

*Excellent serviteur ; détaché au P. C. de la division, du 5 au 13 octobre 1918, s'est acquitté, d'une façon parfaite, de la mission de surveillance qui lui avait été confiée, tant dans le service de la circulation que dans celui du ravitaillement en eau des troupes engagées.*

**Q. G. de la 131e D. I.**

**Ordre du Q. G. de la 131e D. I. le 13 juillet 1918** :

**SENAUD, gendarme à pied :**

*Au front depuis le début de la campagne ; a montré en plusieurs circonstances, circonstances, particulièrement au cours d'opérations d'évacuation d'une ville violemment bombardée, sang-froid, courage et dévouement à son devoir.*

**Q. G. de la 167e D. I.**

**Le 30 novembre 1918, ordre du Q. G. de la 167e D. I. :**

**LETENNEUR, gendarme à cheval :**

*A la prévôté depuis août 1914 sans aucune interruption, peut être cité en exemple pour ses qualités militaires de discipline et de dévouement. A exécuté souvent des services pénibles et ingrats sur des routes fréquemment bombardées, bombardées, en septembre 1918, avec zèle, conscience et mépris*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*du danger.*

**JOUIN**, **gendarme à cheval :**

*A la prévôté depuis août 1914 sans aucune interruption, aussi dévoué que discipliné, toujours prêt à marcher. A contribué à la surveillance de la circulation sur des routes fréquemment bombardées, notamment en septembre 1918, et s'est toujours fait remarquer par son entrain et la conscience avec laquelle il accomplissait son service.*

**PHELIPPEAU**, **gendarme à cheval :**

*A la prévôté depuis plus de quatre ans, a toujours fait son devoir avec dévouement et mépris du danger, notamment en septembre 1918, en particulier à la surveillance de la circulation sur des routes fréquemment bombardées.*

**16e Section de Gendarmerie**
*(Prévôté du Q. G. de la 6e armée)*

**Citation à l'ordre du Q. G. de la 6e Armée le 5 juillet 1918** :

**DROUET**, **chef de brigade de 2e classe à cheval :**

*Excellent adjudant à tous les points de vue, qui, bien que blessé grièvement en service commandé et non guéri complètement, a demandé à rester aux armées où il rend les meilleurs services. Vient de faire preuve d'énergie et de courage en assurant le repli de son personnel dans des circonstances difficiles et sous des bombardements par obus à gaz et par avions.*

**18e Section de Gendarmerie**

**Citation à l'ordre de l'État-Major de la 6e Armée du 2 décembre 1918** :

**RIGAL**, **gendarme à cheval :**

*Parti aux armées à la mobilisation dans une D. I., a toujours fait preuve de courage et d'un zèle inlassable dans l'accomplissement de son devoir, assurant, sous le feu de l'ennemi, la police des champs de bataille : à Guise, à la Marne et dans l'Artois. En 1916, à Verdun (ferme Bellevue), dans une prévôté de C. A., puis à la prévôté de l'armée aux batailles du chemin des Dames et de Château-Thierry, a continué à se signaler par son mépris du danger en des postes de circulation violemment bombardés.*

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## 28e, 29e et 30e Sections de Gendarmerie
*(Prévôté du Q. G. de la 10e Armée)*

Les trois sections méritent d'être traitées ensemble, car, à elles trois, elles constituèrent la prévôté du Q. G. de la 10e Armée, de cette armée qui, sous les ordres du général **MANGIN**, pénétra en Allemagne après l'armistice et assura l'occupation de la tête de pont de Mayence. Ces trois sections, sous les ordres supérieurs du colonel **PONCET**, restèrent, en décembre 1918, quelques semaines sans officiers, officiers, rejoignit le 4 janvier, à Mayence, le capitaine **BUCQUOY**, désigné pour commander les 28e et 29e ; en fait, il y joignit le commandement de la 30e tout en exerçant les fonctions d'adjoint au colonel, prévôt de l'Armée. Ce sont ces trois sections qui, soit **à** Mayence, soit dans un certain nombre de postes des environs, maintinrent l'ordre de ce pays, ayant comme auxiliaires la police allemande et les hommes de troupe de la gendarmerie allemande maintenus sur place. Ces postes furent les noyaux des futures brigades de la Légion de gendarmerie du Rhin, dont le projet a été établi aux quartiers généraux des 8e et 10e Armées.
Vers le 15 mars, les trois sections reprirent une existence autonome, ayant enfin reçu chacune un chef : le capitaine **LANCELOT** à la 30e ; l'adjudant **LAFFARGUE** à la 29e ; le capitaine **BUCQUOY** à la 28e, auquel succédait, **le 4 avril**, le capitaine **HURIET**.
Les citations suivantes concernant les militaires de la 3e Légion ont été relevées à ces sections :

**Le 14 janvier 1919**, **ordre de la Division :**

**M. BUCQUOY, capitaine :**

*Père d'une nombreuse famille, venu par deux fois au front sur sa demande s'est toujours fait remarquer par son initiative, son énergie et son courage, en particulier le 20 juillet 1915, en ralliant sous le bombardement, en gare de Retzviller, les convois de ravitaillement qui s'étaient dispersés et en y rétablissant l'ordre, et à Verdun, en 1916, comme commandant du Q. G. du 20e C. A.*

**DUFOUR**, **chef de brigade :**

*Chef de brigade dévoué et intelligent, qui a su mener à bien différentes missions et, en particulier, a organisé en quelques heures un camp de plusieurs milliers de prisonniers de guerre, dont 400 officiers, où il a fallu montrer beaucoup de fermeté pour empêcher toute effervescence.*

### Q. G. du 2e C. A.

**Ordre de la Prévôté de la 3e Armée du 28 mai 1918** :

**POULET**, **chef de brigade de 3e classe à pied, de la prévôté du Q. G. du 2e C. A.** :

*Dans la nuit du 23 au 24 mai 1918, vers 1 h.15, au cours d'une patrouille effectuée pendant un bombardement par avions, entendant des cris venant de la direction de l'ancien chemin de fer de Clairoix à Longueil-Annel, les chefs de brigade POULET et LEMATTE se sont portés*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*immédiatement au secours de deux sapeurs ensevelis sous l'éboulement d'une carrière où ils étaient réfugiés.*
*Avec l'aide du personnel de la prévôté et de quelques soldats et civils et après une heure et demie de déblaiement, les deux sapeurs furent retirés vivants, l'un deux fortement contusionné. En cette circonstance, alors que les avions ennemis bourdonnaient encore au-dessus de la localité, les chefs de brigade POULET et LEMATTE ont fait preuve de décision, de courage et de dévouement et grâce à la rapidité des mesures qu'ils ont prises, les deux sapeurs ensevelis ont échappé à la mort.*

**Q. Q. du 10e C. A.**

**Ordre du 10e C. A. du 6 septembre 1919** :

**TESTARD**, **gendarme :**

*Quatre ans et huit mois de séjour aux armées, à la prévôté du détachement de Belgique, du 36e C. A. de la 1re Armée et du 10e C. A. A assuré le service d'ordre et de police, du 24 juin 1915 au 22 mars 1918, dans la ville de Dunkerque, constamment bombardée par terre, par mer et par avions. En mars-avril 1918, a exécuté des services d'ordre et de circulation périlleux, lors de l'avance allemande, en coopérant à l'évacuation de Ham, Roye, Montdidier, violemment bombardées. A exécuté les mêmes services, en courant les mêmes dangers, du 18 octobre au 11 novembre 1918, à Saint-Quentin et Guise, lors de la retraite allemande.*

**Q. G. du 33e C. A.**

**Ordre du Q. G. du 33e C. A**. du **29 septembre 1919** :

**BAZOT**, **chef de brigade :**

*Chef de brigade dévoué et zélé, animé d'un très bon esprit. A servi pendant plus de trois ans dans des prévôtés de divisions, et notamment en Argonne, en Champagne et sur la Meuse. A affirmé, le 20 septembre 1915, lors d'un bombardement violent du camp de Chalons, son courage et son dévouement en se portant, malgré le danger, au secours de collègues blessés en se dévouant eux-mêmes.*

**Q. G. du 35e C. A.**

**Ordre du Q. G. du 35e C. A.** du **4 décembre 1918** :

**LOCHET**, **gendarme à pied :**

*Gendarme calme et froid dans le danger, énergique, qui a fait preuve de courage et de dévouement,*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*en mai, juin, juillet 1918, pendant les bombardements ennemis de Saint-Just-en-Chaussée, où il était détaché ; en août 1918 et octobre 1918, en assurant le rétablissement de l'ordre et de la circulation sur des points violemment bombardés.*

## Q. G. de la 30e D. I.

**Ordre de la 30e D. I. du 12 juillet 1919 :**

**PETIT, chef de brigade de 3e classe à cheval :**

*Excellent gradé, esclave du devoir, d'une dignité absolue ; au front depuis le début. A toujours fait preuve, dans les circonstances critiques, des plus belles qualités militaires. Le 6 septembre 1918, s'est porté, malgré un violent bombardement, au secours de soldats grecs blessés ; n'a rejoint son poste qu'après l'arrivée des secours. A l'attaque de Bender, s'est distingué par son calme, son tact et sa conscience, au point de mériter, avec ses hommes, les remerciements des autorités roumaines.*

**GARNIER, chef de brigade de 4e classe à pied :**

*Excellent gradé, au front depuis le début. Le 29 août 1914, au cours de la retraite de Belgique, étant gardien-chef, s'est porté, avec tous ses prisonniers, à la ferme de Landifray, l'a organisée défensivement sous les ordres de son capitaine et n'a quitté la position qu'après avoir été relevé. Au cours de l'attaque de Bender, s'est distingué, pendant les opérations qui ont suivi, par son calme, son tact et sa conscience, au point de mériter les remerciements des autorités roumaines.*

**DEMARLY, gendarme à cheval :**

*Bon gendarme, au front depuis le début. Le 6 septembre 1918, a fait preuve de courage et de sang-froid en aidant son chef de brigade à porter secours à des soldats grecs grièvement blessés par obus. et cela malgré un violent bombardement. Au cours de l'attaque de Bender, s'est distingué, pendant les opérations qui ont suivi, par son calme, son tact et sa conscience, au point de mériter les remerciements des autorités roumaines.*

**LECŒUR, gendarme à cheval :**

*Très bon gendarme, au front depuis le début. Lors des attaques de Verdun, en février 1916, a montré un bel exemple du devoir en continuant à assurer son service sur un point violemment bombardé. A dirigé sur des postes de secours et dans des abris des soldats blessés. Au cours de l'attaque de Bender, s'est distingué, pendant les opérations qui ont suivi, par son calme, son tact et sa conscience, au point de mériter les remerciements des autorités roumaines.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

### Q. G. de la 32e D. I.

Le 4 septembre 1918, vers 18 heures, les gendarmes à cheval **SABATON**, **MARTIN**, **FOUACHE**, **VICTOR** et le gendarme à pied **BARBARIN** se rendaient à leur poste de surveillance des arrières du champ de bataille, quand, sur la route de Wassens, à la cote 160 et à environ 130 mètres au S.-O, de ce dernier point, une salve de projectiles ennemis tua le gendarme **SABATON** et blessa les gendarmes **FOUACHE** et **BARBARIN**.
Ces militaires furent proposés pour une citation à l'ordre de la Division, qui fut accordée le 12 septembre 1918 dans les termes suivants, en ce qui concerne le gendarme à cheval **FOUACHE**, appartenant seul à la 3e Légion :

*Homme de devoir ; s'est toujours signalé par son dévouement à toute épreuve. A assuré, sous un bombardement des plus violents, la surveillance du champ de bataille ; grièvement blessé à son poste.*

### Q. G. de la 36e D. I.

**Ordre la brigade de la 36e D. I., le 13 septembre 1918** :

**RAVELEAU**, **chef de brigade de 3e classe :**

*Le 16 octobre 1918, pendant un bombardement au cours duquel un P. S. du G. B. D. fut détruit par obus qui tua trois brancardiers et fit des blessés, est venu spontanément se mettre à la disposition du Médecin pour assurer le transport des blessés survivants du P. S. dans une cave à proximité. Est resté pendant tout le bombardement pour assurer la liaison entre le médecin du P. S. et les blessés.*

**Ordre du Q. G. de la 36e D. I., le 14 novembre 1918** :

**CLARY**, **gendarme à pied :**

*Très bon gendarme, ayant plus de trois ans de front. A toujours parfaitement rempli son devoir ; lors de la poursuite sur Laon, a assuré au pont d'Anizy-le-Château le service d'ordre dans des circonstances difficiles, les 12 et 13 octobre 1918.*

### Q. G. de la 56e D. I.

Les rapports des officiers prévôtaux (chef d'escadron **RAVEL**, prévôt du 6e C. A., et capitaine **SOULAIRE**, prévôt de la 56e D I.) ont exprimé les regrets de ces officiers de voir trop peu de

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

citations venir à cette division récompenser les services des gendarmes ; aussi, à défaut de citations, y a-t-il lieu d'insérer dans l'Historique la demande de citation suivante faite pour un gendarme de la 3e Légion :

**MAUDET**, **gendarme à cheval :**

*Réunit trente-trois mois de présence aux armées. A toujours assuré son service avec beaucoup de calme et de sang-froid sous le bombardement, notamment en mars 1918 sous Montdidier, en juillet à Dombasle, où il a combattu de nuit un incendie allumé par un obus dans l'usine Solvay, enfin aux divers points de stationnement de la D. I. lors des dernières attaques.*

**Q. G. de la 64e D. I.**

**Ordre du Q. G. de la Division, le 13 septembre 1918** :

**MÉTRARD**, **gendarme à pied :**

*Excellent gendarme, qui a rendu de très bons services et s'est fait remarquer par son zèle et son dévouement. Mort pour la France au poste qui lui avait été assigné.*

**Q. G. de la 68e D. I.**

**Ordre du Q. G. de la 68e D. I., le 16 août 1918** :

**LE HÉNAFF**, **gendarme :**

*Au front depuis le 4 août 1914. A fait courageusement son devoir en assurant son service dans un secteur soumis à un violent bombardement.*

**Le 22 janvier 1919**, **FAVREAU**, **gendarme à pied :**

*Courageux et dévoué ; a assuré son service dans des postes pénibles et soumis à des bombardements violents.*

**HERROU**, gendarme à pied :

*Courageux et dévoué ; a assuré son service dans des postes pénibles et dangereux.*

**Ordre de la Division, le 8 février 1919** :

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**M. GÉRARD, lieutenant (A. T.) :**

*Officier actif, énergique et d'un moral élevé. Volontaire pour toutes les missions difficiles, conservant toujours pour lui-même, dans l'exécution du service, les postes les plus exposés. A donné, pendant le cours de la campagne et notamment lors des offensives de 1918, un constant exemple de sang-froid et de dévouement.*

**Q. G. de la 127e D. I.**

**Ordre de la Division, le 30 mai 1918** :

**LARDREAU**, **gendarme à cheval :**

*A montré de belles qualités militaires et fait preuve d'initiative et de courage en coopérant, le 5 avril 1918, sous un violent tir d'artillerie ennemie, à la réorganisation d'une troupe très éprouvée qui venait de perdre tous ses officiers.*

**Ordre du Q. G. de la Division, le 9 septembre 1918 :**

**FAGET**, **gendarme :**

*Au front depuis la formation de la division (juin 1915) ; a fait preuve, en maintes occasions, d'initiative intelligente, de dévouement et de mépris du danger ; étant de patrouille, le 25 août 1918, sur une route violemment bombardée, a rencontré un fourgon attelé de quatre chevaux dont le conducteur venait d'être blessé par un éclat d'obus, a maîtrisé les chevaux, puis, monté en selle, a conduit ce fourgon à destination avec le matériel attendu.*

**Ordre du Régiment, le 4 octobre 1918** :

**ALBERT**, **gendarme :**

*Aux armées depuis le 15 décembre 1914 ; a donné maintes preuves de son courage et de son dévouement. Le 2 octobre 1918, sur une route harcelée par l'artillerie ennemie, s'est porté au secours de deux conducteurs blessés, qu'il a dirigés sur le poste voisin, après avoir pris de judicieuses dispositions pour assurer le passage du convoi.*

**Ordre de la Division, le 10 janvier 1919** :

**MOURRAIN**, **gendarme :**

*Au front du 8 juin 1917 ; volontaire pour les armées, pour le poste de Florent, en Argonne, du 8 au*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*22 juillet 1918, et pour le P. C. Venel, du 19 septembre au 29 octobre 1918. Chef de poste, a assuré avec beaucoup de zèle son service dans une zone harcelée par l'artillerie ennemie. Très bon gendarme, courageux et dévoué, donne entière satisfaction.*

**BRUNET**, **gendarme :**

*Au front du 2 août 1914 ; a montré, pendant toute la campagne, le plus grand dévouement et, en toutes circonstances, le plus complet mépris du danger. A participé aux opérations de la Meuse (1914-1915), Verdun (1916), Somme (1917) et Aisne (1918). Très bon gendarme, actif, dévoué.*

**Q. G. de la 156e D. I.**

**Ordre du Q. G. de la Division, le 27 août 1919** :

**PAGEOT**, **gendarme à cheval :**

*Pendant deux ans et neuf mois de présence aux prévôtés, tant au front français qu'en Orient, a fait preuve de beaucoup d'activité et d'énergie. A coopéré, du 28 janvier au 16 février 1916, dans la Somme, à un service de circulation sur une route fréquemment bombardée. A également coopéré, du 2 au 23 avril et du 20 au 24 mai 1916, au service de ravitaillement du fort de Souville, sous un bombardement continu. S'est distingué par son courage et son sang-froid, dans le courant de septembre 1916, pendant le bombardement de Villers-sur-Meuse, en continuant à assurer son service malgré le bombardement.*

**Q. G. de la 161e D. I.**

**Ordre du Q. G. de la 161e D. I., le 27 juillet 1918** :

**CHIFFOLEAU**, **gendarme à cheval :**

*Pendant les combats du 14 au 20 juillet 1918, a exécuté avec intelligence et beaucoup de courage, à proximité des lignes, un important service de barrage et de circulation, sous un bombardement violent par des obus de gros calibre, brisants ou toxiques.*

**MAGNIN**, **gendarme à cheval :**

*Pendant les combats du 14 au 20 juillet 1918, a exécuté avec intelligence et beaucoup de courage, à proximité des lignes, un important service de barrage et de circulation, sous un bombardement violent et prolongé par obus de gros calibre, brisants ou toxiques. Se sentant malade, a voulu quand*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*même assurer son service, jusqu'au moment où ses forces l'ont abandonné et où il a dû être évacué.*

**Q. G. de la 166e D. I.**

**Ordre du Régiment, le 1er avril 1919** :

**PREZEAU, gendarme à cheval :**

*D'un courage et d'un dévouement absolus. Au front depuis août 1914 ; a eu un cheval tué sous lui et a été fortement contusionné. A toujours été un exemple pour ses camarades ; a exécuté son service malgré de violents bombardements, notamment dans la Somme, étant détaché aux P. C. de la D. I., de février à avril 1918.*

**MORIN, gendarme à cheval :**

*Courageux et dévoué ; détaché aux armées depuis décembre 1914. A toujours assuré son service avec un mépris complet du danger. Au P. C. de la D. I., pendant les périodes de février à avril et août à novembre 1918.*

**Ordre E. M. de la 166e D. I., le 25 février 1919 :**

**REBOBIER, gendarme à pied :**

*Au front depuis mars 1916 ; a assuré son service avec le plus grand mépris du danger. Toujours volontaire pour les missions à accomplir dans les régions les plus bombardées, notamment au tunnel de Chavannes, à Bouchavesnes et à Grivesnes, a été pour ses camarades un exemple de courage.*

**Q. G. de la 170e D. I.**

**Ordre de la Division, le 14 juin 1918** :

**M. GINDRE, capitaine :**

*S'est distingué au cours des opérations, du 28 mai au 3 juin 1918, par son calme et son sang-froid ; n'a ménagé ni sa fatigue, ni ses efforts et a dirigé la police des routes même sous un feu excessivement violent, évitant ainsi l'embouteillage des routes et assurant, de cette façon, aux troupes combattantes de la division le jeu normal du ravitaillement et des évacuations.*

**Le 25 juillet, M. GINDRE, capitaine :**

*Alors que le cantonnement du Q. G. de la division était soumis à un bombardement violent et précis*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*d'obus de gros calibre, s'est prodigué avec le plus complet dévouement pour diriger, sous le feu, l'évacuation de la localité par la population civile et par les troupes qui l'occupaient, donnant ainsi un superbe exemple de courage et de sang-froid.*

**Q. G. du 1er C. A. C.**

**Ordre du Q. G. du 1er C. A. C., le 27 novembre 1918** :

**SIGAYRET**, **gendarme à cheval :**

*Très bon gendarme, qui s'est toujours bien acquitté des diverses missions qui lui ont été confiées, parfois dans des postes bombardés par l'artillerie ennemie.*

**Q. G. de la 2e D. I. C.**

**Ordre de la Division, le 20 novembre 1918** :

**PAPIN**, **chef de brigade de 4e classe :**

*Trois ans de front, au cours desquels il s'est toujours fait remarquer par sa très grande activité et sen zèle à accomplir un service difficile et délicat auprès des corps engagés. S'est particulièrement distingué, lors de la bataille de Reims (juin 1918), dans l'accomplissement de missions difficiles et périlleuses sous un feu continuel et, en dernier lieu, dans la surveillance des points de passage de l'avant lors de la poursuite de l'ennemi.*

**Q. G. de la 11e D. I. C.**

**Ordre de la Brigade, le 20 juin 1918** :

**BOIS**, **maréchal-des-logis :**

*Excellent et brave sous-officier; a fait preuve d'énergie et de courage en assurant le service de la circulation sur la route de Monastir sous le bombardement ; déjà félicité par le Général commandant le groupement de Verdun pour sa belle conduite au moment du bombardement d'une gare.*

**Q. G. de la Division Marocaine**

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Ordre du Q. G. de la Division, le 23 juin 1918** :

**GUILLE, gendarme :**

*Au front depuis quarante-six mois ; d'un zèle et d'un dévouement à toute épreuve. Au cours des dernières opérations, a assuré d'une façon parfaite le service de la circulation et de la police des isolés dans un secteur que le tir de l'artillerie rendait particulièrement dangereux. S'était déjà signalé dans la Somme en 1918.*

## 4e Section de Gendarmerie

**Ordre général du 1er août 1919 du Vice-Amiral Préfet maritime, Gouverneur de Toulon :**

**Gendarme HUSER, détaché à la 4e section de gendarmerie :**

*Pour le zèle qu'il a montré dans l'exécution de son service à Toulon et à La Seyne pendant les mois de juin et juillet 1919.*

Sur la proposition du chef d'escadron commandant la compagnie du Var, ce militaire obtint une mention spéciale pour les services exceptionnels qu'il a rendus à l'ordre public, dans des circonstances particulièrement délicates, par son dévouement et son sang-froid.

## 9e Section de Gendarmerie

**Le 23 juin 1918, citation à l'ordre de l'État-Major de la 3e Armée :**

**M. GÉRARD, lieutenant :**

*Officier de gendarmerie territorial, venu et maintenu aux armées sur sa demande. Au cours des opérations de mars et de juin 1918, a coopéré au service d'ordre dans une zone fortement battue par l'ennemi. Lors de récents bombardements de son cantonnement par avions, s'est plusieurs fois porté le premier sur les lieux, dirigeant les secours avec le plus actif dévouement.*

## 115e Section de Gendarmerie

**Le gendarme CHARIER, de la 3e Légion, détaché à la 115e section de gendarmerie, a été cité à l'ordre de la 13e Légion, le 15 février 1919, dans les termes suivants :**

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*Le 5 janvier 1919, vers 4 heures, par une nuit très noire avec pluie en rafales, attiré par des appels au secours provenant de la rivière « Le Gier », grossie par une crue subite, s'est rendu sur le champ auprès de trois personnes en danger projetées dans un trou profond venant de se produire par suite de l'éboulement du parapet de la route. Bien qu'étant dans une position des plus périlleuses est parvenu, avec raide de cinq de ses camarades, à retirer du gouffre une femme et deux hommes ayant de l'eau jusqu'aux aisselles, risquant à chaque instant d'être entraîné par les eaux ainsi qu'une quatrième victime venait de l'être.*

## 6e Armée

**Ordre du Q. G. de la 6e Armée du 23 juin 1918** :

**M. BOLOTTE, colonel, prévôt de la 6e Armée :**

*Dirige la prévôté de l'Armée depuis 1916. A rendu les plus grands services par son activité inlassable, son énergie et ses belles qualités de méthode et de direction. Obtient de son personnel l'effort maximum tout en sachant s'en faire aimer. Sur la Somme, sur l'Aisne et, tout récemment encore, a largement payé de sa personne en organisant l'important service de la circulation dans des régions violemment battues par l'artillerie ennemie.*

Ancestrimil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## Gradés et Gendarmes dans les Régiments

_____

Dès la mobilisation, 15 gradés et 20 gendarmes de la Légion demandèrent à être détachés dans des corps de troupe d'infanterie. En outre, la loi du 10 août 1917 envoya dans les troupes combattantes 36 gendarmes de la Légion.
Les citations suivantes témoignent de leur brillante conduite, ainsi que des bons services qu'ils ont rendus :

### 21e d'infanterie

**Citation à l'ordre du Régiment du 7 mars 1919** :

**GODET**, **gendarme à pied, détaché au 21e R. I. :**

*Gradé d'un courage et d'un sang-froid hors pair. Le 1er octobre 1918, s'est bravement élancé à l'attaque de la tranchée d'Aure, âprement défendue par les unités de la Garde, et a, par son exemple, entraîné ses hommes jusqu'à l'objectif final, capturant une mitrailleuse qu'il a retournée contre les ennemis mis en fuite.*

### 129e d'infanterie

**Citation à l'ordre du Régiment** du **4 décembre 1919** :

**RAINE**, **gendarme à pied :**

*Très bon caporal ; toujours volontaire pour les missions périlleuses. A été blessé deux fois, le 26 juillet 1918, en se portant à l'assaut des positions ennemies.*

### 159e d'infanterie

**Citation à l'ordre du Régiment du 25 août 1918** :

**FAURE**, **gendarme à pied, détaché au 159e R. I. :**

*Sous-officier courageux ; s'est distingué, le 16 juillet 1918, en entraînant bravement sa demi-*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

*section à l'assaut d'une position difficile sous un bombardement des plus violents, malgré de nombreuses rafales de mitrailleuses ennemies.*

**Citation à l'ordre de l'État-Major de la Division du 18 novembre 1918** :

**FAURE, gendarme à pied, détaché au 159e R. I. :**

*Chef de section remarquable ; au cours des combats du 14 au 20 octobre 1918, s'est dépensé sans compter avec le plus grand mépris du danger. A su obtenir de sa section un effort prolongé dans des situations délicates et sous des tirs violents de mitrailleuses.*

**90e R. A. L.**

**Citation à l'ordre du Régiment du 6 novembre 1918** :

**CORVEST, gendarme à pied, détaché au 90e R. A. L. :**

*Brigadier énergique et dévoué ; a rempli les fonctions de chef de pièce au cours des attaques du 24 au 30 octobre 1918 et fait preuve de sérieuses qualités de commandement, d'énergie, d'initiative, ne prenant aucun repos pendant toute la durée des opérations.*

==========

**Gendarmes versés dans les Régiments**
**et tués à l'ennemi**

1° Sous-lieutenant **WAILLIEZ**, maréchal-des-logis à Rouen-Saint-Sever ; passé sur sa demande, aux tirailleurs algériens ; blessé le 19 mai 1916 à la cote 304 ; médaille militaire le 1er avril 1917 :

*Excellent adjudant, qui a toujours donné à ses hommes le plus bel exemple de courage et de sang-froid.*
*Tué à l'ennemi le 20 avril 1917.*

2° Gendarme **LE VISAGE**, A. L. M. 152e R. I., tué le 5 août 1918 devant Roulers (Belgique).

==========

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## Citations accordées ultérieurement par le Ministre

**Ordre N° 23481 D (Cabinet du Ministre) du 25 mars 1920, ordre du Régiment :**

**BARATIER, chef de brigade de 4e classe à Envermeu :**

*Gendarme modèle. S'est spécialement distingué par son sang-froid et son mépris du danger, en octobre 1916, en assurant, sous de fréquents bombardements, le service d'ordre de nuit au ravitaillement dans les boyaux de première ligne de la Targette.*

**FOUQUE, caporal au 319e R. I., gendarme à Trouville** :

*Excellent gradé, qui a toujours fait preuve, dans les missions les plus délicates qui lui ont été confiées, de bravoure et de mépris du danger.*

**BERGERON, gendarme à Argueil, détaché à la prévôté de la 16e D. I. C. :**

*Gendarme modèle, ayant assuré son service avec beaucoup de courage dans les circonstances dangereuses, en particulier à Herbecourt, en août 1916, et à Monastir, en mars-avril 1917. A subi un commencement d'intoxication par gaz asphyxiants le 1er avril 1917.*

**LE ROHELLEC, gendarme à Vire, détaché à la prévôté du Q. G. de la 3e Armée :**

*Modèle de conscience, de dévouement et de bravoure. S'est particulièrement distingué par son mépris du danger et son sang-froid, en août 1915, en forêt d'Argonne, où il fut blessé par un éclat d'obus, et, en mars 1916, à Verdun, où il assurait un service des plus pénibles sous un violent bombardement.*

**DUBOIS, gendarme à Saint-Sever (Calvados), détaché à la prévôté de la 53e D. I. :**

*Dans les circonstances les plus périlleuses, a toujours fait preuve de courage et de sang-froid, en particulier, en juin 1915, lorsqu'étant de service dans un boyau, au nord d'Arras, il a été enseveli par un obus de gros calibre.*

**OLIVÈRES, soldat au 53e R. I., gendarme à Yerville** :

*Soldat courageux et dévoué. S'est particulièrement distingué, le 2 novembre 1914 à Saint-Eloi (Belgique), où il a été blessé, et dans le secteur de Verdun, en 1917, où il a participé' au ravitaillement du régiment dans des conditions très périlleuses.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**Ordre 23800 D du 9 août 1920, ordre du Régiment :**

**CHAMPAGNE**, **chef de brigade :**

*Très bon gendarme, qui s'est toujours distingué par son courage et son dévouement. S'est particulièrement fait remarquer lors des attaques de la Somme en 1916.*

**Ordre 23889 D du 18 octobre 1920, citation à l'ordre du Régiment :**

**HÉNICHART**, gendarme territorial : *A été blessé deux fois au cours de la campagne en faisant courageusement son devoir.*

**Ordre 24354 D du 16 septembre 1921, citation à l'ordre du Régiment :**

**JONAS**, **gendarme territorial :**

*Gendarme courageux et dévoué. Étant régulateur de circulation, s'est particulièrement distingué au mois d'août 1918, dans la région de Montdidier et de Roye, en dégageant une route violemment bombardée et en effectuant des reconnaissances avancées sous le feu de l'ennemi.*

==========

Ancestramil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## Décorations à titre posthume

_____

**Par arrêté ministériel du 12 mars 1921 (*Journal Officiel* du 6 décembre 1921), le chef de brigade de 2e classe territorial CROSNIER (Jules-Arsène), est inscrit au tableau spécial pour chevalier de la Légion d'honneur, à titre posthume** :

*Apprenant, le 16 septembre 1914, qu'un détachement ennemi, montant trois automobiles, s'était embusqué dans la forêt de Lyons (Eure), s'est porté contre lui avec ses deux gendarmes et l'instituteur de sa résidence. Est tombé sous les balles ennemies après avoir ouvert le feu sur la sentinelle prussienne qui fut tuée. Par son dévouement, a permis de prévenir à temps les postes de la région et de faire avorter le dessein ennemi qui était la destruction d'importants ouvrages d'art de voies ferrées de la région.*
*Croix de guerre avec palme.*

**Par décret du 24 mars 1920, la Médaille militaire a été conférée, à titre posthume, aux militaires dont les noms suivent** :

**BUREAU (Amédée-François-Marie), gendarme à cheval :**

*Le 17 novembre 1916, chargé du service de la circulation à un carrefour de routes, a fait preuve de courage en continuant d'assurer son service avec sang-froid sous un bombardement de nuit par avions et a été mortellement blessé. A été cité.*

**BRUNET (Eugène-Désiré), gendarme à cheval :**

*Excellent gendarme, qui, dès son arrivée au front, le 5 août 1914, a donné de beaux exemples de courage, de sang-froid et d'attachement à tous ses devoirs. Tombé glorieusement à Oudecapelle, le 4 novembre 1914, mortellement frappé par un obus, au moment où il revenait d'escorter à cheval, en arrière de la ligne de feu, le général commandant la division. A été cité.*

**CORNILLEAU (Eugène-Léon), gendarme :**

*A été frappé mortellement à son poste où il assurait, depuis dix-huit jours, avec un zèle et un dévouement absolus, un service d'ordre dans un fort violemment bombardé (fort de Tavannes). A été cité.*

**LEBRETON (Eugène-Émile), gendarme :**

*Très bon gendarme, ayant une haute idée de ses devoirs militaires qu'il savait remplir coûte que coûte. A donné, en plusieurs circonstances, la preuve de son courage et a été tué au P. C. de la division le 28 août 1917. A été cité.*

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**MÉTRARD (François-Auguste), gendarme à pied :**

*Excellent gendarme, qui a rendu de très bons services et s'est fait remarquer par son zèle et son dévouement. Mort pour la France, le 3 septembre 1916, au poste qui lui avait été assigné. A été cité.*

**PITON (Armand-François-Édouard), chef de brigade de 4e classe :**

*Excellent gradé; aux armées depuis plus de trois ans, a, en toutes circonstances, fait preuve de courage et de sang-froid, notamment au cours des journées du 19 au 27 octobre 1918, en assurant son service d'ordre sous le feu de l'ennemi. A été tué à son poste le 27 octobre 1918. A été cité.*

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

# Conclusion

L'Historique de la 3e Légion témoigne combien ses Officiers, Gradés et Gendarmes ont, au cours de la Grande Guerre, maintenu haut et ferme leurs traditions qui font la gloire et la force de la Gendarmerie.
Sang-froid, abnégation, dévouement, courage, héroïsme, toutes les vertus militaires qui font du Gendarme un soldat d'élite ont été l'apanage des braves qui, dans un rôle souvent ingrat et dans des circonstances aussi nombreuses que tragiques, ont donné toutes leurs forces, et jusqu'à leur vie, pour la défense de la Patrie, ou à l'intérieur, pour la défense de la Loi. Ils sont restés sans peur et sans reproche.
Ils ont leur belle part dans la lettre de félicitations du Maréchal de France, commandant en chef les Armées de l'Est, du 26 août 1919, et reproduite plus loin comme conclusion définitive.
C'est avec émotion et respect que les Officiers, Gradés et Gendarmes de la Légion s'inclinent devant leurs camarades tombés pour la France. La gloire de la Légion est faite de leur gloire.
La Légion, pieusement, conservera leurs noms.

Ancestramil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

# Lettre de Félicitations

N° 43 S. Au G. Q. G. le 26 août 1919.

Au moment où les hostilités vont prendre fin, le Maréchal commandant en chef les Armées françaises de l'Est tient à féliciter la Gendarmerie des services qu'elle a rendus.

Au début de la campagne, tout le long de la frontière, elle a déployé beaucoup de courage et d'activité en surveillant les étrangers suspects, en recueillant tous renseignements utiles et en engageant la lutte avec des patrouilles et des détachements ennemis.

Pendant la campagne, la Gendarmerie a su remplir avec tact et fermeté l'importante mission de maintenir l'ordre dans la zone arrière du champ de bataille, souvent sous le feu, et de surveiller les populations civiles pour écarter les suspects.

Tous ont bien mérité de la Patrie.

**PÉTAIN**.

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

# LISTE NOMINATIVE
## DES PRÉVOTAUX CITÉS INDIVIDUELLEMENT A L'ORDRE OU AYANT REÇU DES FÉLICITATIONS OU DES RÉCOMPENSES

_____

**CITATIONS À L'ORDRE DE L'ARMÉE** :

**CORNILLEAU**, gendarme.
**TRÉMEAU**, sous-lieutenant.

**CITATIONS À L'ORDRE DU CORPS D'ARMÉE** :

**CLOAREC**, brigadier à cheval.
**PERRIN**, brigadier à cheval.
**TESTARD**, gendarme.
**THIEULIN**, maréchal des logis à cheval

**CITATIONS À L'ORDRE DE LA DIVISION** :

**AUDOIRE**, gendarme.
**BÉHARELLE**, brigadier à cheval.
**BOUCAN**, gendarme.
**BOUGAULT**, gendarme.
**BOULENGER**, gendarme.
**BOURGEOIS**, brigadier à cheval.
**BRUNET**, gendarme.
**BUCQUOY**, capitaine.
**CANREDON**, gendarme.
**CAZACH**, gendarme.
**CHARIER**, gendarme.
**CHÉRON**, brigadier à cheval.
**DEMARLY**, gendarme.
**DUCHOSAL**, brigadier à cheval.
**DUFOUR**, brigadier à cheval.
**DUMIÈGE**, lieutenant.
**FOUACHE**, gendarme.
**FOUCRIER**, gendarme.
**GARNIER**, capitaine.
**GARNIER**, brigadier à cheval.
**GANDON**, gendarme.
**GAVREL**, chef d'escadron.
**GÉRARD**, lieutenant.
**GINDRE**, capitaine.
**HAMEL**, gendarme.
**HÉNICHARD**, gendarme.
**HERBLOT**, capitaine.
**HEURTEL**, gendarme.
**LORDREAU**, gendarme.
**LAURENCE**, gendarme.
**LAURENT**, gendarme.
**LECŒUR**, gendarme.
**LEFEBVRE**, gendarme.
**LE PAPE**, gendarme.
**LEVASSEUR**, brigadier à cheval.
**MARCASTEL**, gendarme.
**MAUCLERC**, gendarme.
**MÉNARD**, gendarme.
**MORROT**, gendarme.
**MOULARD**, gendarme.
**MOURRAIN**, gendarme.
**NOUAILLE**, brigadier à cheval.
**PAPIN**, brigadier à cheval.
**PAYEBIEN**, brigadier à cheval.
**PELTIER**, gendarme.
**PERRINNE**, gendarme.
**PETIT**, brigadier à cheval.
**PITAVY**, gendarme.

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**PITON**, brigadier à cheval.
**PRIEUR**, brigadier à cheval.
**RAVELEAU**, brigadier à cheval.
**RENARD**, gendarme.
**RIVOAL**, brigadier à cheval.
**SERRE**, gendarme.
**TIRARD**, capitaine.
**VASSE**, brigadier à cheval.
**WALTER**, capitaine.

## CITATIONS À L'ORDRE DE LA BRIGADE OU DU RÉGIMENT :

**ALBERT**, gendarme.
**AUFFRAY**, brigadier à cheval.
**BARBEDIENNE**, gendarme.
**BARATIER**, brigadier à cheval.
**BAZOT**, brigadier à cheval.
**BEAUDET**, gendarme.
**BÉNÉTREAU**, gendarme.
**BENOIT**, gendarme.
**BERGERON**, gendarme.
**BERNARD**, brigadier à cheval.
**BLANQUET**, gendarme.
**BOINÉ**, gendarme.
**BOIS**, brigadier à cheval.
**BOITEUX**, brigadier à cheval.
**BOLOTTE**, colonel.
**BONIN**, brigadier à cheval.
**BONNET**, capitaine.
**BONNEVILLE**, gendarme.
**BOUCHET**, brigadier à cheval.
**BOURRIQUEN**, gendarme.
**BRASSEUR**, gendarme.
**BUISSON**, gendarme.
**BUREAU**, gendarme.
**CABARES**, gendarme.
**CAPUCINY**, brigadier à cheval.
**CARPENTIER**, brigadier à cheval.
**CASTANY**, gendarme.
**CHALOPIN**, gendarme.
**CHAMPAGNE**, brigadier à cheval.
**CHIFFOLEAU**, gendarme.
**CHOURROUT**, gendarme.
**CLARY**, gendarme.
**CLASTRES**, gendarme.
**CLAUZEL**, gendarme.
**COHOU**, gendarme.
**COMBE**, gendarme.
**COMBEMALE**, gendarme.
**COMPAIN**, gendarme.
**CONSTANS**, gendarme.
**CORVEST**, gendarme.
**COUREUIL**, brigadier à cheval.
**COUSIN**, gendarme.
**COUTANT**, gendarme.
**COZ**, gendarme.
**CRESSENT**, gendarme.
**CROMVEL**, gendarme.
**DABAN**, brigadier à cheval.
**DAIGRE**, gendarme.
**DAUBIE**, brigadier à cheval.
**DAVID**, gendarme.
**DELAMARRE**, gendarme.
**DELAUNAY**, gendarme.
**DELFORGE**, brigadier à cheval.
**DERACHE**, brigadier à cheval.
**DESLANDES**, gendarme.
**DESLOGES**, brigadier à cheval.
**DESPREZ**, gendarme.
**DEVIOSSE**, brigadier à cheval.
**DIDIER**, brigadier à cheval.
**DODEMAN**, gendarme.
**DOUSSIN**, brigadier à cheval.
**DROUET**, brigadier à cheval.
**DUBOIS**, gendarme.
**DRUOTON**, gendarme.
**DUTERTRE**, brigadier à cheval.
**DUTERTRE**, gendarme.
**DUVARD**, gendarme.
**FAGET**, gendarme.
**FAUDEMER**, gendarme.
**FAURE**, gendarme.
**FAVREAU**, gendarme.
**FOGARAIT**, gendarme.
**FONVIELLE**, gendarme.
**FOUQUE**, gendarme.

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**FOURNOUT**, gendarme.
**GAILLARD**, gendarme.
**GAUDIN**, gendarme.
**GAUTHIER**, gendarme.
**GELLY**, gendarme.
**GÉRARD**, lieutenant.
**GIRAUDON**, lieutenant.
**GODEFROY**, brigadier à cheval.
**GODET**, gendarme.
**GORGEARD**, gendarme.
**GOUHIEZ**, brigadier à cheval.
**GOURIOU**, gendarme.
**GUEZOU**, gendarme.
**GUILLÉ**, gendarme.
**HÉNICHART**, gendarme.
**HERROU**, gendarme.
**HILLION**, brigadier à cheval.
**HUGUET**, gendarme.
**JEAN**, chef d'escadron.
**JONAS**, gendarme.
**JOUFFROY**, brigadier à cheval.
**JOUIN**, gendarme.
**LABORIE**, gendarme.
**LACAZE**, gendarme.
**LE BAIL**, gendarme.
**LEBEUL**, gendarme.
**LEBOUTEILLER**, gendarme.
**LEBRETON**, gendarme.
**LECALONNEC**, gendarme.
**LECOMTE**, lieutenant.
**LE HÉNAFF**, gendarme.
**LEMONNIER**, gendarme.
**LE ROHELLEC**, gendarme.
**LE ROLLAND**, gendarme.
**LETENNEUR**, gendarme.
**LOCHET**, gendarme.
**MACHET**, gendarme.
**MACHU**, gendarme.
**MAGNIN**, gendarme.
**MAILLARD**, gendarme.
**MARBŒUF**, gendarme.
**MARS**, gendarme.
**MARTIN**, gendarme.
**MARTY**, gendarme.
**MELET**, capitaine.
**MERTZ**, capitaine.
**MÉTRARD**, gendarme.
**MICHEL**, brigadier à cheval.
**MOREAU**, gendarme.
**MOREL**, brigadier à cheval.
**MORIN**, gendarme.
**MORROT**, gendarme.
**MORVAN**, gendarme.
**MOYSAN**, gendarme.
**MULES**, gendarme.
**NEAU**, gendarme.
**NICOLAS**, gendarme.
**NOUET**, brigadier à cheval.
**OLIVÈRES**, gendarme.
**OUILLEAU**, gendarme.
**PAGEOT**, gendarme.
**PAGOT**, gendarme.
**PARROT**, gendarme.
**PENVEN**, gendarme.
**PESTY**, gendarme.
**PETIT**, gendarme.
**PHÉLIPPEAU**, gendarme.
**PIERDET**, gendarme.
**POIRET**, brigadier à cheval.
**POULIQUEN**, gendarme.
**POUVREAU**, lieutenant.
**PRÉZEAU**, gendarme.
**PUECH**, brigadier à cheval.
**QUINTARD**, gendarme.
**RABATEL**, gendarme.
**RAINE**, gendarme.
**RAUX**, gendarme.
**RAVELEAU**, brigadier à cheval.
**REBOBIER**, gendarme.
**RIDEL**, gendarme.
**RIGAL**, gendarme.
**ROULAND**, gendarme.
**SARAZIN**, gendarme.
**SAVOYE**, brigadier à cheval.
**SENAUD**, gendarme.
**SIMONET**, lieutenant.
**SIGAYRET**, gendarme.
**SOMPROU**, chef d'escadron.
**SOUCHE**, gendarme.
**SOYER**, capitaine.
**THIREAU**, gendarme.
**VASSE**, brigadier à cheval.

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**VERSINI**, gendarme.

**VINCENT**, gendarme.

## CITATIONS À L'ORDRE D'UNE PRÉVÔTÉ OU DE LA LÉGION :

**ANNE**, gendarme.
**BARRAUD**, gendarme.
**BEHARELLE**, brigadier à cheval.
**BERTRAND**, brigadier à cheval.
**BOINÉ**, gendarme.
**BONNY**, gendarme.
**BRISSET**, gendarme.
**CARABŒUF**, gendarme.
**CARCHON**, gendarme.
**CARPENTIER**, brigadier à cheval.
**CHANTRE**, gendarme.
**CLAUZEL**, gendarme.
**CROSNIER**, brigadier à cheval.
**DANSOS**, brigadier à cheval.
**DELAMARRE**, gendarme.
**DELHOPITAL**, gendarme.
**DELUZE**, brigadier à cheval.
**DEVIS**, brigadier à cheval.
**DOREY**, gendarme.
**DUCHOSAL**, brigadier à cheval.
**EDELINE**, gendarme.
**FOUCHER**, brigadier à cheval.
**FROMAGE**, gendarme.
**GAILLARD**, gendarme.
**GERVAIS**, brigadier à cheval.
**GILLOT**, brigadier à cheval.
**GLOUX**, gendarme.
**GORET**, gendarme.
**GUÉRIN**, gendarme.
**LARROUMET**, lieutenant.
**LEBAS**, gendarme.
**LEDEVIN**, gendarme.
**LEFEBVRE**, gendarme.
**LE FLOCH**, gendarme.
**LETELLIER**, gendarme.
**LE VISAGE**, gendarme.
**MALNUIT**, gendarme.
**MARBŒUF**, gendarme.
**MÉNARD**, gendarme.
**PITAVY**, gendarme.
**POUCHARD**, gendarme.
**POULET**, brigadier à cheval.
**PRAETS**, gendarme.
**PUBERT**, brigadier à cheval.
**RAMON**, gendarme.
**RAVELEAU**, brigadier à cheval.
**RONCEY**, gendarme.
**SAVOYE**, brigadier à cheval.
**TANTON**, brigadier à cheval.
**TIMMERMANN**, gendarme.
**THOMAS**, gendarme.
**TOUBLANC**, gendarme.
**TUSSY**, gendarme.
**VANTOURS**, gendarme.
**VAUTIER**, brigadier à cheval.

## CITATIONS À L'ORDRE « D » :

**BRUNET**, gendarme.
**BUREAU**, gendarme.
**CORNILLEAU**, gendarme.
**GOMBAULT**, brigadier à cheval.
**GUISLE**, gendarme.
**LEBRETON**, gendarme.
**MAUCLERC**, gendarme.
**MÉTRARD**, gendarme.
**NICOLLE**, gendarme.
**PITON**, brigadier à cheval.
**SALEY**, brigadier à cheval.

Ancestramil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## FÉLICITATIONS OU RÉCOMPENSES :

**ANGEBAULT**, gendarme.
**BOURGEOIS**, lieutenant.
**BRISSET**, gendarme.
**COSTES**, gendarme.
**COUSINET**, gendarme.
**DECAUX**, brigadier à cheval.
**DUVARD**, gendarme.
**EDELINE**, gendarme.
**FRANCESCHI**, gendarme.
**GELLY**, gendarme.
**HOUSSIN**, gendarme.
**HUSER**, gendarme.
**LAPIE**, gendarme.
**LE RÉVÉREND**, gendarme.
**LETELLIER**, brigadier à cheval.
**LEFEBVRE**, gendarme.
**LE VISAGE**, gendarme.
**MARBŒUF**, gendarme.
**MARS**, gendarme.
**MARTIN**, gendarme.
**MAUDET**, gendarme.
**MÉNARD**, gendarme.
**NONNENMACHER**, brigadier à cheval.
**NOUAILLE**, brigadier à cheval.
**OUSEAU**, gendarme.
**PIQUET**, gendarme.
**PERONNY**, gendarme.
**PETON**, gendarme.
**PIONNEAU**, gendarme.
**PEYRAT**, gendarme.
**ROMAIN**, brigadier à cheval.
**SALLET**, gendarme.
**SENAUD**, gendarme.
**THOMAS**, gendarme.
**TURCOT**, gendarme.
**WAILLEZ**, sous-lieutenant.

Ancestramil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**LA PAGE SUIVANTE**

**REPRODUIT LES INSCRIPTIONS**

**FIGURANT SUR UNE PLAQUE DE MARBRE**

**APPOSÉE DANS LA COUR DE LA CASERNE**

**DE GENDARMERIE DE ROUEN**

Ancestramil

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

**A LA GLOIRE**

**DE LA**

**3e LÉGION DE GENDARMERIE**

~~~~~~~~~~~~~

**MORTS POUR LA PATRIE**

**1914-1919**

~~~~~~~~~~~~~

Lieutenant **WAILLIEZ, 20 avril 1917**.

***CHEFS DE BRIGADE :***

**CROSNIER, 16 septembre 1914.**
**DUTERTRE, 18 septembre 1914.**
**BOUTHENET, 11 octobre 1915.**
**GIRONDE, 1er septembre 1917.**
**CERISIER, 18 juillet 1918.**
**PITON, 27 octobre 1918.**
**HÉLIE, 31 octobre 1918.**
**VAUTIER, 21 décembre 1918.**

***GENDARMES :***

**SEGUIN, 11 septembre 1914.**
**LEBAS, 16 septembre 1914.**
**PRAËTS, 16 septembre 1914.**
**PEYRAUD, 3 octobre 1914.**
**POILANE, 18 octobre 1914.**
**MASSON, 20 octobre 1914.**
**BRUNET, 4 novembre 1914.**
**BONNEAU, 22 novembre 1914.**
**CORNILLEAU, 3 mai 1916.**
**LE NIR, 29 octobre 1916.**
**BUREAU, 17 novembre 1916.**
**YVER, 3 janvier 1917.**
**GUISLE, 27 août 1917.**
**LEBRETON, 28 août 1917.**
**ALEXANDRE, 8 octobre 1917.**
**BENOIT, 14 décembre 1917.**
**CAMAIN, 31 décembre 1917.**
**HARROUET, 4 janvier 1918.**
**BRÉGUE, 28 juin 1918.**
**MÉTRARD, 3 septembre 1918.**
**MORÈRE, 17 septembre 1918.**
**LE VISAGE, 5 octobre 1918.**
**GRANDIN, 13 octobre 1918.**
**GOUET, 13 octobre 1918.**
**TURMET, 16 octobre 1918.**
**BOUQUET, 21 octobre 1918.**
**LEBOULLENGER, 4 novembre 1918.**
**LAPIE, 28 novembre 1918.**
**LE BONDER, 16 décembre 1918.**
**PELTIER, 1er avril 1919.**

**Campagne 1914 – 1918 - Historique de la 3e Légion de Gendarmerie**
Imprimerie Gelé et Pietrini – Rouen - 1922
*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

## TABLE DES MATIÈRES

| | Pages |
|---|---|
| Avant-propos | 3 |
| 1re PÉRIODE (**2 août 1914-30 avril 1918**) : | |
| Divisions de l' Historique | 4 |
| 1re Partie. — *Gendarmerie de l'intérieur*. | |
| Mouvement du personnel | 5 |
| Raid allemand sur la Seine | 7 |
| Compagnie de la Seine-Inférieure | 8 |
| Compagnie de l'Eure | 10 |
| Compagnie du Calvados | 12 |
| 2e Partie. — *Gendarmerie des Armées. :* | |
| A) *Prévôtés administrées par la 3e Légion :* | |
| 3e Corps d'armée | 16 |
| 5e Division d'infanterie | 19 |
| 6e Division d'infanterie | 22 |
| 4e G. D. R. et 33e C. A. | 23 |
| 53e Division d infanterie | 24 |
| 6e Corps d'armée | 26 |
| 12e Division d'infanterie | 28 |
| 40e Division d'infanterie | 31 |
| 42e Division d'infanterie | 34 |
| 82e Division d'infanterie territoriale et 16e D. I. C. | 39 |
| Étapes : Étapes de la 8e Armée | 40 |
| Groupe des Armées du Nord | 40 |
| 2e Section de gendarmerie de réserve | 40 |
| F. P. N° 3 de la D. E. S. 6e Armée | 40 |
| Q. G. de l'État-major de Senlis | 41 |
| 162e Section de gendarmerie | 41 |
| 1er Peloton de renfort | 41 |
| Prévôté de la Mission française près l'Armée américaine | 41 |
| 189e Section de gendarmerie | 41 |
| 197e Section de gendarmerie | 41 |

Ancestrami

Pages

B) *Prévôtés administrées par différentes Légions auxquelles la 3e Légion a fourni des éléments :*

Prévôté de l'Armée britannique 42
38e Corps d'armée 44
69e Division d'infanterie 45
124e Division d'infanterie 45
131e Division d'infanterie 45
156e Division d'infanterie 45
167e Division d'infanterie 46
18e Section de prévôté d'armée 46
158e Section de prévôté d'armée 47
Prévôté des Étapes de la 1re Armée et Prévôté du Q. G. 1er groupe 47
36e Corps d'armée D. A. B. 48
Administration de l'Alsace 48
A. F. O. 48
6e Armée 49
Gratifications diverses. 54

====

2e PÉRIODE (1er mai 1918 - 31 décembre 1919) :

Divisions de l'Historique 50
1re Partie. — *Gendarmerie de l'intérieur.* 51
2e Partie. — *Gendarmerie des Armées* :
A) Prévôtés administrées par la 3e Légion :
3e Corps d'armée 54
5e Division d'infanterie 55
6e Division d'infanterie 56
33e Corps d'armée 57
53e Division d'infanterie 58
6e Corps d'armée 59
12e Division d'infanterie 60
40e Division d'infanterie 61
42e Division d'infanterie 62
2e Section de gendarmerie 63
Prévôté de la Mission française près l'Armée américaine 63

B) *Prévôtés administrées par d'autres Légions auxquelles la 3e Légion a fourni des éléments :*

Mission militaire française près l'Armée britannique 66
38e Corps d'armée 67
124e Division d'infanterie 68

Ancestrami

*Source : http://gallica.bnf.fr. - Droits : Domaine public - Transcription intégrale : P. Chagnoux - 2015*

| | Pages |
|---|---|
| 131e Division d'infanterie | 68 |
| 167e Division d'infanterie | 68 |
| 16e Section de gendarmerie | 69 |
| 18e Section de gendarmerie | 69 |
| 28e, 29e et 30e Sections de gendarmerie | 70 |
| 2e Corps d'armée | 70 |
| 10e Corps d'armée | 71 |
| 33e Corps d'armée | 71 |
| 35e Corps d'armée | 72 |
| 30e Division d'infanterie | 72 |
| 32e Division d'infanterie | 73 |
| 36e Division d'infanterie | 73 |
| 56e Division d'infanterie | 74 |
| 64e Division d'infanterie | 74 |
| 68e Division d'infanterie | 74 |
| 127e Division d'infanterie | 75 |
| 156e Division d'infanterie | 76 |
| 161e Division d'infanterie | 76 |
| 166e Division d'infanterie | 77 |
| 170e Division d'infanterie | 77 |
| 1er Corps d'armée colonial | 78 |
| 2e Division d'infanterie coloniale | 78 |
| 11e Division d'infanterie coloniale | 78 |
| Division marocaine | 79 |
| 4e Section de gendarmerie | 79 |
| 9e Section de gendarmerie | 79 |
| 115e Section de gendarmerie | 80 |
| 6e Armée | 80 |

====

| | |
|---|---|
| Gradés et gendarmes dans les régiments | 81 |
| Gendarmes versés dans les régiments et tués à l'ennemi | 82 |
| Citations accordées ultérieurement par le Ministre | 83 |
| Décorations à titre posthume | 85 |
| Conclusion | 87 |
| Lettre de félicitations du Maréchal commandant en chef | 88 |
| Liste des militaires cités à l'ordre ou ayant obtenu des récompenses ou félicitations | 89 |
| Morts pour la Patrie | 95 |

Ancestrami